

COVID-19

Retour au confinement à Sétif

Lire l'article de S. M. page 3



Notre supplément
**AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de

P. 12 à 14



Une double pandémie

PAR ROBERT
J. SHILLER

Professeur d'économie
à l'Université de Yale

La triple crise du capitalisme

PAR MARIANA
MAZZUCATO

Professeure d'économie
de l'innovation et du bien public
et directrice de l'Institute for
Innovation & Public Purpose (IIPP)
à l'University College de Londres

Quels sont les enjeux pour
les droits des femmes en 2020 ?

PAR FRANÇOISE
GIRARD

Présidente de la Coalition
internationale pour
la santé des femmes

SIDI BEL-ABBÈS

Les blouses blanches descendent dans la rue p. 11



Mali: tirs d'obus
contre un camp de
forces onusiennes,
françaises
et maliennes p. 24



ORAN
**Trois éléments de soutien
aux terroristes arrêtés** p. 24

**Chronique
ÉCONOMIQUE**
Akram Belkaïd, Paris
**L'oracle
d'Omaha** p. 4

Révision de la Constitution Les propositions du MSP



M. Mehdi

Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abderrezak Mekri, a animé, hier, une conférence de presse, diffusée également en direct sur 'Facebook', au cours de laquelle il a présenté le «Mémorandum de réponse au projet de la Constitution» adressé à la présidence de la République. Le document a été distribué aux journalistes et publié sur le site du MSP.

«Nous exposerons les raisons de nos remarques et nos propositions, ainsi que notre vision de la réforme constitutionnelle», a déclaré Abderezak Mekri, au début de la conférence de presse. Le document du MSP est constitué de 172 pages. Le président du parti en a exposé, brièvement, quelques aspects relatifs aux principes généraux, au rôle et à la place de l'armée, sur les «normes mondiales» de «bonne gouvernance», sur la séparation des pouvoirs, ainsi que la lutte contre la corruption et la fraude électorale. Le MSP propose d'ajouter à l'article 2 du projet de révision de la Constitution un alinéa stipulant que : «La Charia est source principale de la législation». «Nous parlons ici d'une civilisation (islamique, ndlr) qui a marqué le monde pendant plusieurs siècles», précise Mekri, appelant à «faire la différence entre le Fiqh, qui peut être changeant, et la Charia qui représente les principes immuables de l'Islam», a-t-il ajouté. Estimant que «n'importe quelle législation qui provient de n'importe quelle civilisation qui garantit la justice et l'intérêt général, peut être considérée comme faisant partie de la Charia».

Le MSP propose également d'ajouter «toujours» à l'alinéa stipulant que «la langue arabe est la langue officielle» (article 3), et d'insérer un paragraphe «interdisant formellement l'usage des langues étrangères dans les documents administratifs et officiels de l'Etat algérien». Concernant la langue amazigh, le MSP appelle à «son développement dans le cadre de son corpus civilisationnel arabo-islamique». «Les amazighs ne sont pas comme les turcs et les kurdes, ils sont un élément essentiel dans la propagation de l'Islam, en Europe. Et ont érigé des dynasties comme les Zianides, Rostomides, dont la langue offi-

ciale était l'arabe, et la langue courante était l'amazigh», affirme Mekri. Le document propose aussi l'ajout d'un «article 6» considérant la «Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 comme référence suprême de l'Etat».

NATURE DU SYSTÈME POLITIQUE

Par ailleurs, le MSP propose de «supprimer les articles évoquant un «régime particulier» pour certaines communes (art.16)», et de préciser la nature des «biens communs» (ou «propriété publique» (art.19) et «d'ajouter une phrase sur ressources naturelles, conventionnelles et non traditionnelles, renouvelables et non renouvelables». Pour l'article 20 du projet, il est proposé l'ajout du terme «critères» devant l'expression «bonne gouvernance».

Dans le chapitre de l'Education nationale, le MSP propose qu'il soit ajouté «pour tous», mais également la suppression de la «neutralité» de l'école comme suggéré dans le projet de la Commission Laraba. «L'Education nationale a des objectifs liés au pays et à la société, et ne peut être neutre», affirme Mekri.

En matière de «nature du système politique», Mekri estime que «quel que soit ce système, il doit garantir la démocratie». Cependant, ajoute le président du MSP le «système parlementaire est meilleur pour garantir le pluralisme». «Mais on peut s'entendre sur un régime semi-présidentiel si des garanties sont données pour le respect de la démocratie, et si la désignation du Premier ministre (PM) soit nécessairement envisagée parmi la majorité parlementaire», dit-il encore. Pour Mekri, la «légitimité parlementaire est aussi importante que celle du président de la République». «Nous ne voulons pas d'un PM fusible, mais d'une responsabilité assumée» par le chef de l'exécutif.

Mekri estime aussi que la révision de la Constitution doit consacrer sérieusement la «séparation des pouvoirs» qui est «essentielle» en démocratie.

CORRUPTION : «HAUTE TRAHISON»

Dans la présentation du document du MSP, Mekri estime que la «lutte

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Quarqla: S.I.A.

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

APN Clôture jeudi de la session parlementaire ordinaire

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) réuni hier sous la présidence de M. Slimane Chenine, président de l'Assemblée, a fixé la journée de jeudi prochain pour la clôture de la session parlementaire ordinaire 2019-2020, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

«Le Bureau a fixé la date du 9 juillet en cours pour la clôture de la session parlementaire ordinaire 2019-2020, et ce après coordination avec le bureau du Conseil de la nation et concertation avec le

Gouvernement, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi organique 12-16 portant organisation de l'APN et du Conseil de la Nation et leur relation fonctionnelle avec le Gouvernement. La cérémonie de clôture devant se dérouler lors d'une séance protocolaire des députés dans le cadre du respect des mesures préventives contre la propagation du Covid-19», note le communiqué. Avant l'entame des travaux, le président de l'APN a adressé ses voeux au peuple algérien à l'occasion du 58e

anniversaire de l'Indépendance et des la jeunesse coïncidant cette année avec la récupération des restes mortuaires des 24 chouhada de la résistance populaire, ajoute la source. «Les restes mortuaires de ces héros sont de retour au pays et gardent encore leurs valeurs spirituelle et morale, outre leurs symboles de résistance et de sacrifice et ce afin d'être un flambeau inspirant des générations quant aux significations de l'héroïsme, de l'honneur et de la défense de l'Algérie», a soutenu M. Chenine.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Complexité insurmontable ?

Le poumon de l'industrie en Algérie, le complexe Sider d'El Hadjar, tousse toujours malgré tous les efforts engagés jusque-là pour le sauver de l'asphyxie. Le ministre de l'Industrie, Farhat Aït Ali Brahim, qui se trouvait à son chevet, avant-hier, avait insisté sur la nécessité de sa relance sur «une base économique solide qui repose sur la logique de l'industrie industrialisante». Comment et avec quels moyens pourrait-on provoquer le déclic au niveau de ce complexe qui porte bien son nom ? Il est évident que le pays a besoin plus que jamais de ce fleuron de l'industrie algérienne, ou qui se veut comme tel, notamment de par ses capacités à jouer le rôle d'une locomotive des activités et d'investissements économiques à valeur ajoutée, à travers le recours aux matières premières, matériaux et équipements industrialisés localement, comme l'a rappelé M. Ferhat Aït Ali Brahim, mais cela reste à concrétiser. Ce qui n'est pas du tout facile avec ce complexe qui n'a jamais été dompté jusque-là.

Tous les indices plaident ces trois dernières années pour un redémarrage en force de la sidérurgie en Algérie, des sommes d'argent très importantes ont été injectées dans les caisses du complexe sur la base d'un ambitieux plan d'investissement de l'Etat, lancé dans le sillage d'une reprise des actifs naguère détenus par le partenaire étranger ArcelorMittal, mais au bout le résultat est lamentable. Le complexe croule littéralement sous les dettes (122 milliards en 2018), et ce malgré un rééchelonnement à long terme

non-paiement des arriérés des cotisations sociales de ses 6.000 travailleurs, dont les salaires sont difficilement assurés. Sans parler d'une production très en deçà des prévisions qui plaçaient la barre à plus de 2 millions de tonnes/an après exécution du plan d'investissement, qui prévoyait l'injection dans ses caisses de plus d'un milliard de dollars. Le ministre, qui sait très bien qu'il avance sur des sables mouvants, ne veut pas donner des promesses vaines, estimant que la relance du complexe nécessite une étude longue et approfondie. Réussira-t-il là où ses prédécesseurs ont échoué ? L'erreur n'est pas permise, d'autant que tant d'espoirs reposent sur la relance du complexe sidérurgique, étroitement liée à la relance de l'industrie algérienne.

En 2018, le CPE avait donné son accord pour la signature d'un partenariat entre ce complexe sidérurgique et le groupe émirati Emarat Dzayer, sur la base de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie, prévoyant un investissement de plus de 160 milliards de dinars, sans aucun effet positif. Que reste-t-il encore à faire ? La complexité du 'Complexe' est-elle à ce point insurmontable ? Un véritable défi pour le ministre de l'Industrie, qui devrait trouver la voie pour sortir le complexe Sider d'El Hadjar du gouffre dans lequel il a été plongé par d'anciens responsables qui se trouvent aujourd'hui, pour certains d'entre eux, devant les tribunaux ou en fuite à l'étranger.

contre la corruption ne doit pas être la volonté d'une seule personne». Il appelle à considérer la corruption de «haute trahison» et de lui attribuer le caractère de «crime imprescriptible». A l'origine de la corruption, la fraude électorale qui doit être également considérée comme de la «haute trahison». «Un Parlement élu par la fraude ne peut pas contrôler l'exécutif, ni se poser en contre-pouvoir», affirme Mekri qui réclame aussi d'appliquer à la fraude électorale le caractère de crime imprescriptible tout comme «l'intelligence avec l'étranger».

Pour le MSP, la lutte contre la corruption «ne peut exister sérieusement sans la séparation des pouvoirs et sans la garantie de l'exercice de contre-pouvoirs».

La bonne gouvernance a ses règles et ses critères internationaux dont la transparence et la garantie d'exercice des contre-pouvoirs», a-t-il ajouté. Pour lui, il est nécessaire de «revenir à un Parlement légitime pour contrôler l'exécutif et légitérer qui est sa mission originelle». A propos de la «2^e Chambre» (Conseil de la Nation, ndlr), Mekri considère que cette institution «dans une situation d'instabilité, n'est qu'un outil de blo-

cage de la législation émanant de la première chambre (Assemblée populaire nationale, ndlr). Le MSP revendique aussi de «garantir à l'opposition au sein du Parlement d'avoir des membres au sein de toutes les commissions, y compris les commissions d'enquête, et non pas «par alternance» comme le propose le texte de la Commission (Laraba, ndlr).

LA JUSTICE ET L'ARMÉE

Dans le chapitre de la Justice, le MSP considère qu'elle ne peut être indépendante si le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'est pas élu.

Concernant la composante de la Cour Constitutionnelle (appelée à remplacer le Conseil constitutionnel, ndlr), il revendique la présence de députés, en plus des magistrats, ainsi que l'élection de son président. Mekri estime que l'exclusion des députés de la composante de la Cour Constitutionnelle est un acte «populiste qui consiste à exploiter le rejet populaire de tout ce qui peut concerner les élus de l'APN». Ajoutant que : «Celui qui a la culture de l'Etat ne s'adonne pas à ce genre de populisme». «La Cour Constitutionnelle, comme cela existe ailleurs, doit être

composée par ceux qui font les lois (des députés), ceux qui les exécutent (des représentants de l'exécutif), et ceux dont le travail consiste à appliquer ces lois (magistrats)», affirme Mekri. Sur le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), Mekri estime qu'en dehors de ses prérogatives de protection du territoire et de défense nationale, «l'institution militaire doit être neutre concernant les questions politiques».

LIBERTÉS : LEVER TOUTES LES ENTRAVES

En matière de libertés, le MSP appelle à lever «toutes les entraves à la création de partis politiques, d'associations, syndicats...». «La loi ne peut limiter les libertés fondamentales que ce soit pour la création de partis politiques, d'associations, de syndicats, et de rassemblements. La loi est un outil d'organisation de l'exercice des libertés et non pas sa limitation.» Concernant la liberté de la presse, il appelle à l'interdiction de «toutes pressions sur l'exercice des médias» et à l'organisation du secteur «par les gens du métier». Le MSP suggère la création d'un «Conseil supérieur de l'Information».

Covid-19

Retour au confinement à Sétif

Le confinement partiel vient d'être durci dans la wilaya de Sétif, après une flambée des nouveaux cas du coronavirus.

S. M.

Les habitants de 18 communes, dont le chef-lieu de la wilaya et El Eulma, devront faire preuve de patience après la décision des pouvoirs publics de resserrer le confinement partiel qui sera imposé à compter d'aujourd'hui (mercredi 8 juillet), de 13h à 5h le lendemain, dans le tiers des communes de la wilaya de Sétif et ce pour une durée de 15 jours, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

«Cette mesure, décidée conséquemment à l'évolution de la pandémie dans la wilaya, concerne les communes de Sétif, Ain Arnat, Ain Abassa, Ourissa, Ain Oulmène, K'sar El Abtal, Guelal, Ain Azel, Ain Hd'jar, Bir H'dada, El Eulma, Bazer Sekra, El Guelta Ezzerka, Bougaa, Ain Roua, Beni Oussine, Baida Bordj (Centre) et Ain K'bira», précise la même source.

L'arrêté du wali publié, hier, interdit totalement les activités commerciales et économiques ainsi que la circulation automobile. La wilaya de Sétif, qui est le 3^{ème} foyer de propagation du coronavirus en Algérie, après Blida et Alger, a enregistré ces derniers jours une flambée fulgurante des nouveaux cas de coronavirus. Le bilan quotidien du lundi 6 juillet en cours révèle l'existence de 1.578 cas confirmés, 61 décès et 39 nouveaux cas.

La décision des autorités sanitaires de durcir le confinement à Sétif est justifiée essentiellement par la progression inquiétante du coronavirus dans cette wilaya qui enregistre le taux d'incidence le plus élevé en Algérie après Blida avec 85,6 pour 100.000 habitants. La moyenne nationale est actuellement de seulement 37,4 pour 100.000 habitants, selon le ministère de la Santé.

La wilaya de Sétif compte à elle seule 10% des cas confirmés en Algérie. Preuve de l'inquiétante progression du coronavirus à Sétif, le ministre de la Santé avait effectué une visite de travail, dans cette wilaya, au début de juillet en cours et lors de laquelle il a donné des instructions aux responsables locaux des services sanitaires de s'enquérir sur la prise en charge des malades du coronavirus. Cependant le ministre n'a pas caché son inquiétude après sa

visite du CHU 'Saâdne Abdennour' à Sétif. Il l'a même manifestée face aux responsables de cet établissement hospitalier, dans une vidéo largement relayée par les réseaux sociaux. «Je ne suis pas rassuré» a-t-il lancé devant ces responsables. «On est venu pour vous assister et pour trouver des solutions, et je ne veux pas partir d'ici sans avoir trouvé des solutions», a-t-il ajouté. Le ministre a déclaré lundi que le retour au confinement sanitaire total «n'est pas à l'ordre du jour», précisant toutefois que cette mesure n'est pas totalement exclue et sera ciblée, dans les localités qui verront une «propagation importante» des cas de contamination au coronavirus. «Le retour au confinement sanitaire n'est pas à l'ordre du jour.

Néanmoins, nous avons des instructions que si une wilaya, une commune ou une daïra enregistre une propagation importante du virus, représentant une menace sanitaire pour les citoyens, il n'est pas exclu que le Premier ministère opte pour un confinement ciblé dans des régions qui verront une progression importante des cas de contamination au coronavirus. Cela étant, nous ne souhaitons pas en arriver là», a déclaré le ministre. S'exprimant lors d'un point de presse, en marge de la cérémonie de réception d'un don de kits médicaux destinés aux malades atteints du coronavirus, au siège de son département ministériel, M. Benbouzid a indiqué qu'il n'encourageait pas cette mesure ayant déjà été appliquée avant d'être levée. Tout en reconnaissant un «rebond des cas de contaminations en Algérie, à l'instar du reste du monde où la progression est beaucoup plus importante», M. Benbouzid a imputé cette situation à de «multiples raisons» dont notamment «le non-respect des mesures de précaution et de prévention», rappelant que «le nombre des infections évolue conséquemment à la multiplication du nombre de tests». «Ce qui nous préoccupe le plus, ce sont davantage les décès et, fort heureusement, nous enregistrons moins de cas qu'au départ où nous avions recensé 30 décès. Ceci, bien qu'on en soit aujourd'hui à plus de 400 contaminations/jour au Coronavirus. Aussi, nous œuvrons pour soigner nos malades afin de leur éviter qu'ils meurent du virus», a-t-il expliqué.

Coronavirus : 475 nouveaux cas et 9 décès enregistrés



Quatre-cent soixante-quinze (475) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 210 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus,

Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 16 879, soit 38 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 968, alors que le nombre des patients guéris est passé à 12 094, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. Il a, à ce

propos, fait remarquer que les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 75 % du total des décès.

En outre, 34 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 10 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Selon la même source, 10 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 22 autres ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 55 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que «la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique», rappelant «l'obligation du respect du confinement et du port des masques».

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Raiña Raïkoum

Hatem Youcef

Bi-nationalisme

Si le nationalisme est ce sentiment d'appartenance à une nation où les individus partagent des liens culturels, linguistiques, religieux ou autres, qu'en est-il du bi-nationalisme ? Quoique le terme a du mal à faire son entrée dans les dictionnaires, ses effets se font ressentir dans beaucoup de pays d'Afrique qui tardent encore à sortir de la nuit coloniale, longtemps après le départ de l'occupant. Le bi-nationalisme est justement une autre séquelle et legs du colonialisme et quasiment aucune ex-colonie n'est exempte des effets de ce phénomène qui a gagné en importance et en confiance, ces dernières années. Les binationaux se sont tellement multipliés qu'on se demande s'ils ne posent pas un sérieux problème pour le recensement de la population mondiale du fait qu'on ne sait pas s'il faut les compter dans un pays ou l'autre. Le choix de la nationalité française plutôt qu'un portefeuille ministériel fut-il de moindre importance. Chez nous, le nombre d'officiels binationaux se chiffrait en milliers d'où la décision de voter la loi n° 17-01 du 10 janvier 2017 qui fixe la nomenclature de hautes fonctions politiques qui ne sauraient s'accorder d'une double nationalité. Les opposants aussi ont leur double nationalité ainsi que tous les rebelles et les artistes qui font de l'opposition depuis les capitales d'Europe ou du Golfe. Les Algériens sont si complexés chez eux et si apeurés que tous ceux qui peuvent accéder à une double nationalité le font sans hésitation. Il suffit de voyager vers le Royaume-Uni ou la France pour constater de visu que ceux qu'on croyait concitoyens sont les citoyens d'ici et d'ailleurs. Ils arborent leur autre passeport fièrement et feignent oublier qu'ils ont subi des tests en vue d'obtenir le fameux sésame et ont dû signer des documents s'engageant à respecter cette autre nationalité acquise au prix d'un apprentissage forcené de la langue, l'histoire et la culture du second pays, ainsi qu'une déclaration d'amour

pour la nouvelle patrie et bien-sûr l'épreuve fétiche qui consiste à chanter l'hymne quitte à ne pas le faire par la suite comme Karim Benzema dont on a évoqué une éventuelle sélection chez les Verts. Le bi-nationalisme est étroitement associé au football, à ces footballeurs prometteurs qui attendent désespérément que la sélection tricolore leur fasse appeler quitte à faire piaffer une autre sélection qui fait le pied de grue avec l'espoir de les enrôler pour gagner la prochaine coupe du monde. Il y a aussi beaucoup d'intellectuels, d'hommes d'affaires qui peuvent tout aussi rendre service à leur patrie d'origine et lui faire gagner des galants et des coupes comme l'a fait Belmadi et sa sélection de binationaux qui ont puisé dans leur nationalisme atavique, pour aller chercher cette coupe d'Afrique. Belmadi s'est tourné justement vers le passé glorieux pour enthousiasmer ses troupes en prenant exemple sur la glorieuse équipe du FLN des Makhloifi, Zitouni et les autres qui avaient tourné le dos à la coupe du monde, de 1958 pour se consacrer à une seule nationalité encore en devenir. Le bi-nationalisme avait alors des allures fières grâce aux sacrifices de 'nos autres martyrs', Maurice Audin, Fernand Iveton, Maurice Laban et tant d'autres hommes épis de justice même au détriment d'un nationalisme chauvin. Maintenant, le bi-nationalisme est synonyme d'avantages incomparables ; c'est avoir un pied en France ou dans un autre pays occidental et le cœur au bled des aïeux, profiter des bienfaits de la Renaissance et des années lumières en lâchant son venin sur le pays d'accueil et le pays natal dont on déplore le sous-développement, le manque de liberté politique, etc. Bi-nationalisme rime avec l'Algéro-qatari, l'Américano-algérien, l'Algéro-canadien, l'Algéro-Britannique, l'Algéro-marocain, l'Algéro-tunisien, mais aussi et surtout le Franco-algérien. Le bi-nationalisme est en passe d'être codifié grâce à tous les binationaux qui brillent en bien ou en mal.

Covid-19

Les dons de Sonatrach avoisinent un milliard de dinars

Les dons et contributions financières du groupe Sonatrach pour soutenir l'effort national de lutte contre la propagation du coronavirus ont atteint, à ce jour, près d'un (01) milliard de dinars, a indiqué hier la société dans un communiqué, soulignant que sa mobilisation sera maintenue jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays. «Fidèle à sa vocation d'entreprise citoyenne, Sonatrach a dès le début de la pandémie du COVID-19, soutenu l'effort national de lutte contre la pro-

pagation du Coronavirus, et ce, en multipliant les opérations de dons de matériel et équipements médicaux, de denrées alimentaires, ainsi que le don d'une journée de salaire des travailleurs du Groupe», a rappelé le communiqué. Ainsi, en chiffres, les dons de Sonatrach ont atteint, à ce jour, près d'un (01) milliard de dinars, a révélé la même source, précisant que les matériels et équipements médicaux avaient été dirigés vers la pharmacie centrale des hôpitaux, et ce, conformément aux directives contenues dans

la Circulaire N 142/PM du 02 avril 2020 du Premier Ministre. Sonatrach a également expliqué que ses dons et contributions financières permettent «de conforter les efforts des autorités sanitaires nationales pour atténuer la pression induite par la propagation de la pandémie et mettre à disposition des praticiens de la santé les moyens nécessaires». Le groupe promet, dans ce sens, que «la mobilisation des collectifs de Sonatrach sera maintenue jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays».

Abdelhak Lamiri

«L'idée de relance de l'économie n'a jamais vu le jour»

Z. Mehdaoui

Le docteur en économie Abdelhak Lamiri a affirmé, hier, qu'il n'existe aucune stratégie de développement économique en Algérie. S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, Lamiri dira que l'idée de mettre en place une économie forte en Algérie remonte à une quarantaine d'années, malheureusement elle n'a jamais vu le jour. «L'idée de relance de l'économie n'a jamais vu le jour», a déclaré Abdelhak Lamiri qui souligne que le pays vit un «choc terrible et multidimensionnel» à cause de la crise sanitaire. L'Invité de la chaîne 3 estime que dans le court terme se pose l'épineux problème du financement de l'économie devant lui permettre de redémarrer. La seconde problématique qui est plus importante, selon lui, c'est la question de l'efficacité et de l'émergence d'une économie forte, capable de générer de la compétitivité et une croissance forte. Sur le long terme, observe

le docteur Lamiri, les problèmes structurels du pays ne pourraient trouver de solution qu'à travers de réformes structurelles profondes, telle que celle consistant en une amélioration de la compétitivité, un facteur-clé de succès «que l'on n'a pas ancré dans notre économie». Parmi ces facteurs, l'intervenant mentionne notamment la promotion des ressources humaines et la promotion d'une économie de la connaissance et d'une industrie du savoir, qui n'ont jamais fait l'objet du moindre intérêt de la part des décideurs, estime-t-il. Lamiri juge indispensable de passer par une organisation du fonctionnement de l'Etat et de sa stratégie.

«Il faut s'interroger pourquoi des pays avancés planifient leur développement sur 40 années, alors que nous restons figés sur des problèmes marginaux de financement», a déclaré l'intervenant qui rappelle que l'Algérie a longtemps disposé de ressources financières importantes sans, pour autant, les utiliser pour construire une économie productrice de

richesses et de développement. Pour que l'Algérie puisse prétendre au développement, le docteur Lamiri considère qu'il lui faut, au préalable, passer par une forte discipline, accouplée, ajoute-t-il, à une intégration des systèmes scientifiques, organisationnels et économiques efficaces.

S'agissant du Comité scientifique créé récemment, l'expert déclare attendre qu'il soit épaulé par des dispositifs de communication et de spécialistes en sciences sociales, mais également complété par une restructuration des institutions de l'Etat, développant et pérennisant des savoir-faire.

Faisant part de son optimisme quant à la résolution des problèmes auxquels est confronté le pays, le docteur Lamiri indique voir une possible solution à travers la création d'une institution pérenne «composée des meilleurs scientifiques» auxquels sera confiée la mission de concevoir un plan de relance en utilisant pour cela des alternatives au problème du financement.

Procès Tahkout

Abdelghani Zaalane à la barre

Le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation en lien avec la corruption dont obtention de priviléges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation, se poursuit mardi au tribunal de Sidi M'hamed, avec l'audition des autres accusés dans cette affaire. L'audience d'aujourd'hui a été entamée par l'audition d'Abdelghani Zaalane en sa qualité d'ancien wali et d'ancien ministre des Transports. Lundi, le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a auditionné les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, les anciens ministres de l'Industrie et des Transports, Youcef Yousfi et Ammar Ghoul ainsi que des cadres du

ministère de l'Industrie et le responsable du port de Skikda, impliqués dans cette affaire. Lors de l'audience, Ahmed Ouyahia a rejeté en bloc l'ensemble des accusations retenues contre lui d'octroi d'indus avantages et facilitations à Tahkout pour ses projets de montage automobile. Soulignant que le seul critère adopté pour l'approbation des dossiers des investisseurs était l'expérience, même minimale, dans le domaine concerné, il a ajouté que l'Etat avait recouru au montage automobile après la chute des prix du pétrole. Appelé à la barre, l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal a également rejeté les charges retenues contre lui, imputant l'entièvre responsabilité des cahiers de charges au ministère de l'Industrie. Ni

le Premier ministère ni le Conseil national de l'investissement (CNI) n'étaient concernés par leur élaboration, a-t-il soutenu.

Le procès de Mahieddine Tahkout, en détention provisoire depuis juin 2019 avec des membres de sa famille, poursuivi pour obtention de priviléges de la part de cadres de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) et du ministère des Transports dans l'affaire des œuvres universitaires, ainsi que par des cadres du ministère de l'Industrie et de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) dans l'affaire de la société CIMA-MOTORS, a repris lundi, suite à son report le mercredi dernier à la demande de la défense.

Oran

Le procès de l'ancien directeur de l'agence foncière renvoyé au 21 juillet

Le tribunal d'Oran a renvoyé mardi au 21 juillet prochain et pour la troisième fois consécutive le procès de l'ancien directeur de l'agence foncière de wilaya, Mohamed Mebarki, accusé, entre autres, de dilapidation du foncier, notamment la vente de nombreux terrains au dinar symbolique. Le procès a été renvoyé en raison de l'absence de plusieurs témoins, ainsi qu'en raison d'une demande introduite par la défense de Mohamed Mebarki qui avait demandé la présence de l'ex-secrétaire général de la wilaya d'Oran et du directeur du contentieux de l'agence foncière, ainsi que du commissaire aux comptes de cette

structure. Cette affaire, qui a éclaté durant l'été 2019, a connu de nombreuses arrestations, à l'issue de l'enquête menée par la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya d'Oran, notamment l'ex-P/APC d'Es-Sénia et celui de Bir El-Djir, la directrice de la conservation foncière d'Es-Sénia, ainsi que l'ancien chef de la sûreté de wilaya d'Oran et le frère de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) avait été condamné le 24 juin dernier à quatre (4) ans de prison ferme par le tribunal d'Oran pour plusieurs chefs d'accusation dont «corruption», «blanchiment d'argent» et «utilisation de sa fonction à des fins personnels et d'enrichissement illicite».

Ce dernier, ainsi que les autres mis en cause, dont également l'ancien wali d'Oran Abdelghani Zaâlane, sont accusés de «corruption et de dilapidation du foncier dans la daïra de Bir El-Djir, notamment 15 lots de terrain cédés au dinar symbolique à certains anciens responsables.» Yamani Hamel, le frère de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) avait été condamné le 24 juin dernier à quatre (4) ans de prison ferme par le tribunal d'Oran pour plusieurs chefs d'accusation dont «corruption», «blanchiment d'argent» et «utilisation de sa fonction à des fins personnels et d'enrichissement illicite».

Thon rouge

L'Algérie a pêché la totalité de son quota pour 2020

L'Algérie a pêché la totalité de son quota annuel de thon rouge attribué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), soit 1.650 tonnes au titre de l'année 2020, a-t-on appris mardi auprès du cabinet du ministère de la Pêche et des productions halieutiques.

Les 23 thoniers algériens autorisés à participer à l'opération ont ainsi pêché 1.650 tonnes de thon rouge, selon la même source qui a rappelé que la campagne de pêche au thon avait pris fin le 2 juillet. Lancée le 26 mai dernier, l'opération devait initialement s'achever le 1 juillet, mais en raison des

conditions climatiques dans la zone de pêche internationale, comprise entre la Tunisie, l'Italie et Malte, son délai a été prolongé de dix (10) jours avec l'accord de l'ICCAT, ce qui a permis aux thoniers algériens de pêcher tout leur quota avant son expiration.

Le retour des 23 thoniers autorisés à participer à la campagne de pêche au thon rouge au titre de cette année se déroule dans des conditions normales, sachant qu'en raison de la situation sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de Covid-19, le ministère de la Pêche a dû coordonner avec celui de la Santé et les walises concernés pour veiller à ce que les mesures sanitaires

nécessaires soient prises avant le départ des navires et à leur retour, a affirmé la même source.

Le ministère de la Pêche et des produc-

tions halieutiques a également coordonné avec le ministère des Affaires étrangères pour que l'opération soit menée à bien en coordination avec les autres pays concernés.

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau programme du secteur (2020-2024), cette filière fera l'objet d'une évaluation minutieuse qui permettra d'améliorer les prochaines campagnes de pêche et de mettre à profit l'expérience acquise dans ce domaine pour développer la pêche en haute mer, selon la même source.



Akram Belkaïd, Paris

L'oracle d'Omaha

Son surnom attribué résume tout. Pour la presse économique et financière, Warren Buffet, troisième fortune mondiale selon le magazine Forbes (82,5 milliards de dollars), est «l'oracle d'Omaha». C'est dans cette ville que vit cet investisseur et homme d'affaires qui ne rechigne pas à déjeuner d'un hamburger et d'un soda dans un fastfood. C'est là, au cœur de l'Amérique profonde qu'il a débuté en créant un petit fonds d'investissement Berkshire Hathaway lequel détient aujourd'hui 137 milliards de dollars de réserves en cash. Un immense trésor qui fait saliver tous ceux qui ont quelques entreprises à céder ou à recapitaliser.

Investissement dans le gaz

Pourquoi l'appelle-t-on ainsi ? Parce que l'homme s'est rarement trompé en matière d'investissements. Son histoire est de celle que les magazines aiment raconter. Une mise de départ modeste et puis, au fil du temps, les milliards qui s'accumulent. Depuis trois décennies, chacune de ses prises de participations est détaillée à la loupe par le marché et ses propos font office... d'oracle. Cette semaine, le fonds Berkshire Hathaway vient ainsi de débourser 9,7 milliards de dollars - dont 5,7 milliards de dollars de reprise de dette - pour acheter la branche gazière Dominion Energy. Transport, compression et stockage, l'acquisition fait beaucoup parler (elle reste sujette à l'accord des autorités américaines) car elle témoigne de la volonté de l'investisseur de privilégier cette énergie «propre».

Dans un milieu marqué par la spéculation, les modes changeantes, la multiplication de bulles et donc de crise, Warren Buffet fait figure de sage. Il s'est ainsi largement tenu à l'écart du boom des valeurs internet, n'investissant que dans les poids lourds du secteur de la technologie et refusant de céder à la folie du nimporto.com. De même, il n'a pas été pris dans les rets des produits dérivés ce qui a limité ses pertes après la crise de 2008. Pour lui, rien ne remplacera la «vieille économie» et les investissements qui privilégient «le temps long» en matière de rentabilité. Il y a plus de dix ans, cette chronique se penchait déjà sur l'un de ses investissements majeurs dans le transport ferroviaire de marchandises (26 milliards de dollars pour acquérir 100% du géant de fret Burlington Northern Santa Fe *).

Pour plus d'impôts

Warren Buffet fait aussi parler de lui pour certaines de ses prises de positions qui dépareillent dans un milieu plutôt prompt à célébrer le laissez-faire et le néolibéralisme. Il fait ainsi partie de ces milliardaires qui jugent qu'ils ne paient pas assez d'impôts et que la baisse de la fiscalité pour les plus riches est dangereuse parce qu'elle aggrave les inégalités. De même, il n'est pas contre des lois limitant les héritages. Bien entendu, l'homme croit aux vertus du marché et il serait exagéré d'en faire un gauchiste mais c'est son bon sens qui fait sa popularité. En 2013, il s'est ainsi élevé contre la politique de rachat de la dette étasunienne par la Réserve fédérale en qualifiant cette dernière de «plus gros fonds spéculatif de l'histoire».

Dans sa lettre aux investisseurs de son fonds publiée en juin dernier, Buffet a aussi livré son avis sur certains points, l'un d'eux, délicieux, concernant les membres de conseil d'administration des entreprises cotées en Bourse. Il faut savoir que ce genre de place peut rapporter jusqu'à un demi-million de dollars par an. Et le constat du milliardaire est sans appel : quand un PDG cherche un nouvel administrateur, il cherchera un homme peu fortuné qui, trop content d'être bien payé grâce à ses jetons de présence au CA, se comportera comme un «caniche» incapable de s'opposer aux décisions du patron.

*«Warren Buffet aime le train», Le Quotidien d'Oran,

mercredi 11 novembre 2009.
La chronique de l'économie s'interrompt durant la période estivale et reprendra le mercredi 9 septembre.

BLIDA

Fermetures de marchés: les commerçants protestent

Plusieurs marchés couverts, à travers la wilaya de Blida, ont été fermés une énième fois, quelques jours seulement après leur réouverture, dans le cadre de l'allègement des mesures contre la propagation de la pandémie de la Covid-9.

Tahar Mansour

Les raisons de ces décisions sont liées, essentiellement, à l'incidence des règles de distanciation sanitaire et du non-port du masque de protection, ainsi que certaines mesures d'hygiène générale qui demeurent toujours inexistantes chez la plupart de nos commerçants. Les commerçants sont montés au créneau et réclament la réouverture des marchés et de leur gagne-pain car, estiment-ils: «Ce n'est pas de ma faute si les gens ne veulent pas porter de masques de protection ou s'ils entrent au marché en groupes de trois ou quatre personnes». D'autres trouvent qu'il est injuste qu'ils soient pénalisés à cause d'une mauvaise gestion de la part des APC, propriétaires des marchés ou de ceux qui les ont loués: «c'est la gestion qui est en défaut, ils doivent mettre un gardien à l'entrée du marché et empêcher ceux qui ne portent pas de bavettes d'entrer. Nous ne pouvons pas le faire car nous sommes dans nos locaux ou devant nos étals, comment voulez-vous que je puisse obliger ceux qui viennent faire leurs emplettes de ne pas entrer sans bavette?» déclare-

TIZI OUZOU

L'exportation de l'huile d'olive en question

L'expert oléicole et président d'honneur du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIF oléicole) a estimé, lundi à Tizi-Ouzou, que l'exportation de l'huile d'olive algérienne à l'international exigeait un effort politique en plus de l'amélioration de la qualité du produit. «Produire une huile d'olive aux normes internationales est un défi pour l'Algérie qui peut être relevé par la volonté des producteurs et oléifacteurs, mais exporter est plutôt un défi politique», a déclaré M. Mendil lors d'une réunion sur la «redynamisation du processus de labellisation dans la filière oléicole», organisée par la direction des Services agricoles (DSA).

«Il ne suffit pas d'avoir un bon produit pour exporter, car le marché international répond à des considérations politiques et à une stratégie économique», a-t-il souligné. Selon cet ancien représentant de l'Algérie au Conseil oléicole international (COI), «il faut se positionner parmi les premiers producteurs pour pouvoir pénétrer le marché international et devenir incontournable». Et d'ajouter «il est aussi important de choisir le marché en ciblant celui où l'Algérie a une influence et un poids tel que le marché africain», notant que la mise sur le marché européen de l'huile algérienne vise plutôt à donner plus de visibilité à ce produit. Pour sa part, le président du CNIF oléicole, Mhamed Belasla a relevé certaines contraintes à l'exportation de l'huile d'olive algérienne; faire face à la rude concurrence sur le marché international et pouvoir se positionner. Il s'agit d'abord de problème du coût du produit. Selon lui, l'huile d'olive vierge extra est ven-

BOUIRA

Un traîquant de drogue condamné à 7 ans de prison

Farid Haddouche

La session criminelle, reprenant ses activités, vient de juger une affaire de trafic de drogue. L'accusé qui a comparu à la barre, aux initiales T.C, est poursuivi pour détention de drogue, d'achat de drogue, de vente, de transport et de distribution, dans le cadre d'une organisation criminelle. Il a été condamné à 7 ans de prison ferme assortis d'une amende de 50 millions de centimes. Durant le déroulement de son procès, le procureur général a requis, contre l'accusé, une peine d'emprisonnement à perpétuité. Les faits se sont pas-

sés un 11 novembre de l'année 2017, lorsque l'auteur T.C était à bord de son véhicule de marque Mercedes en compagnie d'une autre personne D.R assise à l'avant de la voiture.

En arrivant à la hauteur d'un barrage fixe se situant à la sortie de la ville Bouira, les concernés ont paniqué à la vue de cet impressionnant barrage, et c'est ainsi que son accompagnateur, assis à l'avant de la voiture, est sorti précipitamment du véhicule et a pris la fuite en laissant un sac en plastique plein de drogue estimée à près de 6 kg de kif traité. Le conducteur fut vite maîtrisé et le fuyard sera poursuivi et arrêté à

des centaines de mètres plus loin. Son complice qui n'a pas assisté au procès étant donné qu'il est emprisonné pour une autre affaire, avait avoué lors de leur interrogatoire qu'ils avaient acheté cette quantité de drogue qu'ils s'apprêtaient à remettre à une autre connaissance dans la wilaya de Bejaia. Sauf que cette personne n'a toujours pas été arrêtée car utilisant une fausse identité. Il est à noter qu'après 3 mois d'absence pour les raisons sanitaires, la 2^e session criminelle ordinaire a repris ses activités pour juger 33 affaires dont certaines d'entre celles-ci ont fait l'objet de report pour des raisons justifiées.

Trois individus suspectés dans le meurtre d'une avocate arrêtés

Trois personnes suspectées d'implication dans le meurtre lundi de la jeune avocate Terrafl Yasmine ont été arrêtées, et l'enquête est toujours en cours pour élucider les circonstances exactes cet homicide, a indiqué mardi à l'APS le procureur de la République près le tribunal d'Ain Bessam (Ouest de Bouira), Abdellah Ghoumari.

Avocate stagiaire à la Cour de Bouira, la jeune Terrafl Yasmine

âgée de 28 ans a été retrouvée morte à l'intérieur du véhicule qui la transportait lundi vers Ain Bessam, tandis que le conducteur (K.A.) était blessé et en état d'inconscience. Le véhicule a été retrouvé stationné sur les abords de la route nationale N 18 reliant Ain Bessam à Bir Ghalou.

«Le corps sans vie de la victime et le blessé, ont été transférés à l'hôpital local d'Ain Bessam», a précisé à l'APS le procureur de la République.

«Les premiers éléments de l'enquête ont permis l'arrestation de trois individus âgés entre 23 et 32 ans. L'enquête se poursuit toujours pour savoir tous les détails et les circonstances de ce meurtre», a expliqué le procureur de la République.

Pour sa part, la bâtonnière du barreau de Bouira, Mme Ouafia Sidhoum, a dénoncé «un crime crapuleux», assurant que l'enquête dévoilerait toute la vérité sur cette affaire.

Les 13 manifestants acquittés

F. H.

Le verdict des 13 manifestants qui ont été arrêtés, lors de la marche du 19 juin dernier, dont 7 étaient en détention, et 6 en liberté provisoire, a été prononcé, lundi dernier, après-midi par le Tribunal de Brouira. Il s'agit

bel et bien de leur acquittement total. Il faut rappeler que durant le déroulement de leur procès, le procureur de la République avait requis une sentence d'une année de prison ferme, assortie d'une amende de 100 mille dinars, contre les 13 citoyens arrêtés alors qu'ils manifestaient le

19 juin dernier, dans la ville de Bouira. Plus d'une vingtaine d'avocats se sont constitué pour défendre les 13 prévenus, poursuivis pour le chef d'inculpation d'attroupement non armé. Ainsi le verdict final, rendu hier, a annoncé la relaxe pour les 13 prévenus.

Multiplication des feux de forêts : la Protection civile mise à rude épreuve

Les feux de forêt se sont multipliés, ces derniers jours, à Bouira, obligeant les unités de la Protection civile d'intervenir dans des lieux et conditions difficiles pour éteindre les flammes, qui ont déclimat plus de 140 ha de juin dernier à ce jour, selon un dernier bilan des services de la Protection civile. La hausse des températures, en ce début de la période estivale, ainsi que quelques actes d'incivisme liés à des petits feux domestiques incontrôlés ou non éteints, demeurent les principaux facteurs de la majorité des incendies enregistrés depuis le début du mois de juin dernier. «Durant la période allant de 1^{er} juin au 3 juillet, nous avons enregistré 168 incendies qui ont ravagé 143 ha de forêt, 70 ha de céréales et 2.874 arbres fruitiers», a expliqué à l'APS, le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Dimanche 2 nouveaux incendies ont été enregistrés sans causer de dégâts.

«Le plus dangereux incendie que les unités de la Protection civile ont enduré 2 jours durant était celui qui s'est déclaré dans la forêt d'Assif Assemadh (M'Chedallah), où le dispositif déployé sur place

avait trouvé d'énormes difficultés pour éteindre les flammes». «Nos unités ont souffert durant cette intervention en raison de l'absence de pistes d'accès, car il s'agit d'une forêt dense et inaccessible. Nos éléments ont dû laisser loin leurs camions pour y accéder à pied, dans ce sanctuaire pour tenter d'éteindre les flammes», a expliqué le sous-lieutenant Abdat. Vingt-six de forêt ont été déclimatés par cet incendie, qui a failli même atteindre des habitations, selon le même responsable. «Heureusement que nos unités ont l'habitude de travailler et d'intervenir dans ce genre de lieux périlleux et dans des conditions difficiles. Le nombre des incendies est inquiétant, c'est pour cela que les populations riveraines doivent nous aider à lutter contre ce phénomène qui menace la faune et la flore», a souligné le chargé de la communication de la protection civile.

Dans le village montagneux d'Aguouillal, les habitants avaient vécu une journée d'horreur et de panique suite à un géant incendie qui s'est déclaré non loin de leurs maisons. «Les flammes ont failli nous dévorer, n'était-ce notre intervention et le soutien fort des

unités de la Protection civile dépechées sur les lieux», a témoigné Nabil, un jeune citoyen du village. «Les habitations ont été finalement épargnées, mais les flammes ont tout réduit en cendres, dont notamment plus de 120 arbres fruitiers entre figuiers et oliviers», a-t-il dit. «Ce jour-là, nous avons beaucoup souffert. Les pompiers avaient trouvé du mal à intervenir en raison des difficultés d'accès et des rafales de vents qui poussaient plus les flammes vers la zone d'habititations», ajouté Nabil. Dans la plupart des endroits, les sapeurs-pompiers se trouvent obligés de déployer tout leur génie pour tenter de maîtriser le feu et éviter les dégâts.

«Dans leurs interventions sur les terrains difficiles d'accès, ils sont contraints d'utiliser des matériels manuels (pelles, sous-pompes) pour éteindre ou repousser les flammes», indiqué le sous-lieutenant Abdat. «Le soutien des populations riveraines dans la préservation du couvert végétal, dans les zones forestières, est indispensable, car les citoyens doivent oeuvrer, eux aussi, à sensibiliser sur la nécessité de lutter contre ce genre de catastrophe», a souligné le même responsable. Le dispositif de lutte contre les incendies avait déjà été lancé à Bouira, avec l'installation de 2 colonnes mobiles.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

El Fedjr 03h47	Dohr 12h53	Assar 16h45	Maghreb 20h13	Icha 21h52

COMMUNICATION



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL-
DIRECTION REGIONALE D'ORAN
Sise à bloc 23 cité 1377 logts FACE USTO-ORAN
N° Identification fiscale : 000016001405697
« LOCATION-VENTE »

REALISATION DE 1007 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », PROGRAMME LOCATION-VENTE A LA WILAYA DE RELIZANE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°18/DR ORAN/AADL/2020

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ORAN - AADL lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **REALISATION DE 1007 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES », PROGRAMME LOCATION-VENTE A LA WILAYA DE RELIZANE.**

En application des dispositions des articles 53 à 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objet de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif N°93 289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment , des travaux publics et de l'hydraulique , d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifiée et complétée par le décret exécutif N°05 -114 du 07/04/05 et à l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) Capacités professionnelles:

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie VII (SEPT) ou plus, qualifiée en bâtiment comme activité principale.
- Ayant qualification et classification professionnelles en Travaux publics ou Hydraulique en activité principale ou secondaire à la catégorie IV (QUATRE) ou plus

b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égal ou supérieur à 3 500 000 000,00 DA

c) Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir au minimum le personnel suivant :

- Un(01) Architecte ou ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience minimum de 03 ans.
- Un(01) Technicien supérieur en bâtiment, ayant une expérience minimum de 03 ans
- Un (01) Technicien supérieur en VRD, ayant une expérience minimum de 03 ans

Justifier par les pièces administratives et réglementaires y afférant à savoir : l'état nominatif CNAS, CASNOS diplômes, CV, et les certificats de travail es qualité.

2-Moyens matériels : le soumissionnaire doit avoir au minimum les moyens suivants :

- Trois (03) camions de 10 t ou plus
- Une (01) Centrale à Béton
- Deux (02) grues fixes
- Deux (02) engins de terrassement.

*NB :La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par : Cartes grises et police d'assurances, factures d'achat, constat récent de commissaire-priseur (date de six mois maximum à la date de la soumission), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de six mois à la date de soumission) et contrat leasing avec une banque.

3-Références professionnelles : ayant réalisé des travaux similaires et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de 800 logements en un seul tenant avec les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires ».
- Ou un cumul de projets de logements d'au moins 1000 logements avec les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » en prenant en considération les projets de 300 logements et plus.
- Ou ayant réalisé trois projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C, y compris leurs viabilisation « réseaux tertiaires ».
- où ayant réalisé deux projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie D, y compris leurs viabilisations « réseaux tertiaires ».
- Où ayant réalisé Un projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie E, y compris sa viabilisation « réseaux tertiaires ».

Justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics signées par l'ordonnateur.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

-Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, sur présentation d'un extrait du registre de commerce, une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle et contre paiement de la somme de cinq mille (5 000,00) DA auprès de :

La Direction Régionale AADL d'ORAN

Sise à BLOC 23 CITE 1377 LOGTS -FACE USTO -ORAN

Ou

La Direction des projets « AADL » RELIZANE

Sise à 500 LOGEMENTS BATIMENT 37 BOURMADIA

Wilaya De RELIZANE

Conformément à article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter :

- Dossier de candidature
- Offre Technique
- Offre Financière

1. L'enveloppe dénommée« DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :

1. une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet;
2. une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
3. les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. - Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 04 du présent cahier des charges .

2. L'enveloppe dénommée« L'OFFRE TECHNIQUE » abritera :

1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.

2/Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé à savoir :

- Les moyens humains à mobiliser pour le projet
- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
- Méthodologie d'exécution des travaux
- Produits proposés pour le chantier
- Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
- Le délai d'exécution

3/Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4/Le procès-verbal de visite du site.

5/Une caution de soumission est exigée à tout soumissionnaire au titre de la présente concurrence, pour les offres dont le montant est supérieur à un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000,00 DA/TTc), cette dernière doit être présentée dans une enveloppe fermée portant la mention « caution de la soumission à n'ouvrir qu'à l'occasion de l'ouverture des plis financiers » .

Le montant de la caution de soumission doit être supérieur à un pour cent (1%) du montant de l'offre exprimé en dinar algérien.

3. L'enveloppe dénommée« L'OFFRE FINANCIERE » abritera :

1/La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/ Les bordereaux des prix unitaires pour la partie logements, commerces et services et conciergeries en sus des conditions limites des prix globaux et forfaitaires.

3/ Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré habitable des logements.

4/ Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré commerce et services.

5/ Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré des conciergeries.

6/ Le bordereau des prix unitaires des travaux de viabilisation en sus des conditions des prix globaux et forfaitaires.

7/ Le montant forfaitaire des travaux de viabilisation ainsi que le cout du mètre carré rapporté au logement.

8/ Tableau récapitulatif du montant total du marché

9/ Le planning de la réalisation des ouvrages.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours**, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le quinzième (15ème) jour au plus tard à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement

- AADL-

La Direction Régionale AADL d'ORAN

Sise à BLOC 23 CITE 1377 LOGTS -FACE USTO -ORAN

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13 h00) heures.

L'offre demeure valide pendant une période de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

**LE DIRECTEUR REGIONAL
AADL ORAN**

ANEPE N° 2031004590 Le Quotidien d'Oran 08/07/2020



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL-
DIRECTION REGIONALE D'ORAN
Sise à bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO - Wilaya D'ORAN
N° Identification fiscale : 000016001405697
« LOCATION-VENTE »

REALISATION DE 574 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » -WILAYA DE TIARET.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°22/DRO/AADL/2020

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE ORAN - AADL lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **REALISATION DE 574 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » -WILAYA DE TIARET.**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°22/DRO/AADL/2020

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE ORAN - AADL lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **REALISATION DE 574 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » -WILAYA DE TIARET.**

En application des dispositions des articles 53 à 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, En application décret exécutif N°93 289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment , des travaux publics et de l'hydraulique , d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifiée et complétée par le décret exécutif N°05 -114 du 07/04/05 et à 07/04/05

En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) Capacités professionnelles:

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie VI (SIX) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale.
- Ayant qualification et classification professionnelles en Travaux publics ou Hydraulique en activité principale ou secondaire à la catégorie IV (QUATRE) ou plus

b) Capacités financières :

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égale ou supérieure à 3 000 000 000,00 DA

c) Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivants :

1/ Moyens humains :

- Un (01) Architecte ou ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimum de 03 ans.
- Un (01) Technicien supérieur en bâtiment ayant une expérience minimum de 03 ans
- Un (01) Technicien supérieur en VRD, ayant une expérience minimum de 03 ans

Justifier par les pièces administratives et réglementaires y afférant à savoir : l'état nominatif CNAS, CASNOS diplômes, CV, et les certificats de travail es qualité.

2/ Moyens matériels :

- Deux (02) camions de 10 t ou plus
- Une (01) Centrale à Béton
- Une (01) Grue fixe.
- Un (01) engin de terrassement.

*NB :La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par : Cartes grises et police d'assurances, factures d'achat, constat récent de commissaire-priseur (date de six mois maximum à la date de la soumission), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de six mois à la date de soumission) et contrat leasing avec une banque.

Références professionnelles : ayant réalisé des travaux similaires et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

-Un projet de 400 logements avec les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » en un seul tenant.

</div

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NK : 5.834.4.262.113.10.28

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°..... /2020

INTITULE: " REALISATION D'UN SIEGE DE SUBDIVISION DE L'HYDRAULIQUE AVEC LOGEMENT A MAGHNIA "

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya de TLEMCEN, lance Un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales pour suivre des travaux du lot suivant:

LOT N°08 : Achèvement de l'Aménagement de la Subdivision de Maghnia .

Condition d'éligibilité : Toute entreprise qualifiée dans le domaine Bâtiment activité principale et classée à la catégorie II (Deux) ou plus, en cours de pour le lot N° 08.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Ressources En Eau de la wilaya de Tlemcen.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 10 jours, à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale en deux exemplaires « Originale » et « Copie » et comportant les pièces suivantes :

- ❖ L'instruction aux soumissionnaires signée et paraphée.
- ❖ la déclaration de candidature dûment renseignée
- ❖ Le Numéro d'identification fiscal:NIF
- ❖ Le registre de commerce.
- ❖ L'attestation CASNOS valide.
- ❖ L'attestation CNAS valide.
- ❖ L'attestation CACOBATH valide
- ❖ L'extrait de rôle de moins de 03 mois portant non inscrit au fichier national des fraudeurs.
- ❖ Extrait du casier judiciaire valide.
- ❖ Les bilans des 03 dernières années 2016, 2017,2018 visé par services des impôts.
- ❖ Le Certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine exigé copie certifiée conforme à l'originale :
- toute entreprise qualifiée dans le domaine Bâtiment activité principale, Catégorie II (Deux) et plus en cours de validité pour le Lot N°08.
- Les attestations des références professionnelles du soumissionnaire dans le domaine de qualification exigée (copies certifiées conformes aux originales pour les projets de même nature signée par le maître d'ouvrage).
- ❖ Les pièces justificatives du matériel minimal exigé :
 - PV de l'utisateur ou d'un expert (récent moins d'une année)
 - Ou cartes grises + assurances valide pour matériel roulant facture pour le matériel non roulant.
 - La liste nominative du personnel et encadrement technique avec diplôme appuyée par la déclaration de cotisation auprès de la CNASAT de l'année en cours
 - Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour personnes morales.
 - La déclaration de probité.
 - L'attestation de solvabilité bancaire
 - Le projet de marché rempli paraphée et signée.
- L'offre technique:
 - ❖ La déclaration à souscrire dûment remplie renseignée
 - ❖ Le cahier des charges
 - ❖ délai et planning
 - ❖ Le mémoire technique
- L'offre financière comporte :
 - ❖ La lettre de soumission renseignée datée visée et signée.
 - ❖ Le bordereau des prix unitaires.
 - ❖ Le détail du devis quantitatif et estimatif visée et signée .

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, 1ère enveloppe comportant la mention (dossier de candidature - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre). 2ème enveloppe comportant la mention (offre technique - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre). 3ème enveloppe comportant la mention (offre financière - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre).

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

" À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°..... /2020

❖ **LOT N°08 :** Achèvement de l'Aménagement de la Subdivision de Maghnia

Les dits documents seront déposés à :
LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TLEMCEN 49, BOULEVARD MOHAMMED V TLEMCEN.
La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux.
Le dépôt des offres est fixée à partir de 08h00 mn à 12h00 mn
L'ouverture des plis se fera le dernier jour de préparation des offres en séance publique, journée ouvrable en présence des soumissionnaires à 14h00 mn au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tlemcen.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres

ANEPE N° 2031004562 Le Quotidien d'Oran 08/07/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MASCARA
COMMUNE DE MASCARA

AVIS DE RESULTAT INFRACTUEUX

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Mascara déclare l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2020 inséré dans les journaux nationaux chabab el djazairi - Quotidien D'oran et B.O.M.O.P en date du : 07-06-2020 (première parution) relatif au : Projet : Travaux de plantation et d'entretien des espaces verts à travers la ville de Mascara, infructueux, et ce pour le motif de non qualifiés techniquement d'aucun soumissionnaire. Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre indiqué ci-dessus, sont invités à se rapprocher du service des marchés de la commune de Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis afin de consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire contestant la procédure opérée par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Commune dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou B.O.M.O.P, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

2020 30
Mascara le :
Le président de l'Assemblée
Populaire Communale

ANEPE N° 2031004541 Le Quotidien d'Oran 08/07/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

NIF N° : 097 422 019 000 145

Le Wali de la Wilaya de Sidi Bel Abbes, représenté par la Directrice de l'administration locale lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation d'une piscine de proximité à Moulay Slissen Lot N° 02 : Equipement piscine

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Sidi Bel Abbes, Boulevard de la Macta Sidi Bel Abbes.

- Certificat de qualification et classification en hydraulique (Activité principale hydraulique) code 708-34) cat 02 et plus pour Lot N° 02.
- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et le BOMOP.

A- Le dossier de candidature contient :

- Copie conforme du registre de commerce légalisée par le CNRC
- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée
- Une déclaration de probité selon modèle ci-joint renseignée, datée, visée et paraphée
- Les statuts pour les sociétés
- L'attestation des comptes sociaux année 2018 pour EURL, SARL.

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ; tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a/ **Capacités professionnelles :** Certificat de qualification et classification en hydraulique (Activité principale hydraulique) code 708-34) cat 02 et plus pour Lot N° 02.

b/ **Capacités financières :** Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2016/2017/2018).

c/ Capacités techniques :

Moyens humains : Liste des moyens humains visée par la CNAS cachetée et signée et les CV et diplômes + Attestation d'affiliation et la déclaration annuelle des salariés de l'année de la soumission ou l'année précédente.

Moyens matériels : Justifiés par les cartes grises au nom du soumissionnaire pour le matériel roulant + police d'assurance valide et/ou factures d'achat + PV d'expertise de l'année de soumission pour le matériel non roulant.

Références professionnelles : Justifiées par les attestations de bonne exécution Equipment piscine pour Lot N°02.

- Mise à jour de l'extrait de rôle datant de 3 mois apuré ou avec échéancier de paiement
- Mise à jour de CNAS, CASNOS et CACOBATH valide
- Casier judiciaires de soumissionnaire en cours de validité
- Numéro d'identification fiscale.

b- Offre technique :

- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté »
- La déclaration à souscrire

c- Offre financière :

Ne doit porter que la mention « Offre financière » et ne doit contenir que les documents suivants :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif
- Le détail estimatif et quantitatif.

□ Le soumissionnaire doit examiner attentivement toutes les instructions, conditions et spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres. Le non-respect de ces conditions peut entraîner le rejet de l'offre.

□ Le Dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être contenus dans trois (03) enveloppes et ne comportent que les mentions suivantes :

Enveloppe N° 01 : «Dossier de Candidature»
Enveloppe N° 02 : «Offre Technique»
Enveloppe N° 03 : «Offre Financière»

□ Les trois offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :

Réalisation d'une piscine de proximité à Moulay Slissen Lot N° 02 : Equipement piscine

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres seront déposées au niveau de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Sidi Bel Abbes, Boulevard de la Macta Sidi Bel Abbes.

● Le jour et l'heure limites de dépôt des offres est fixé 15 jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux.

● L'heure limite de clôture du dépôt des offres à 12:00 heures.

● L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 heures.

□ Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

□ Les offres resteront valides pendant une période de 105 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

ANEPE N° 2031004563 Le Quotidien d'Oran 08/07/2020

ANNABA

Une nouvelle technique pour la culture de la tomate industrielle

A. Ouélaa

Cela peut paraître quel que peu invraisemblable, mais c'est la réalité toute crue pour ceux qui ont fait leur credo le respect et l'amour de la terre, en consacrant patience, recherche et argent afin de parvenir à des résultats à même de servir l'agriculture en particulier et l'économie en général. C'est le cas justement de cette nouvelle technique ou expérimentation, à laquelle le DSA de la wilaya de Annaba, le président de la filière tomate industrielle, Chébah Messaoud, celui d'El Tarf, Berkane Azeddine et des professionnels de cette filière, ainsi que la presse qui ont été conviés à assister au niveau d'El Kerma, commune d'El Hadjar, wilaya de Annaba.

Selon le concepteur de cette technique, Chébah Mes-

saoud, ex-président du Conseil national de la filière tomate industrielle, ingénieur agronome de formation, il a fallu dix ans de recherches destinées à la collecte de données et d'informations sur le climat et la nature du sol. C'est le cas justement de ces 3.000 ha ciblés, situés dans la localité d'El Kerma. Quant aux variétés des plants utilisées, elles doivent résister au stress hydrique. Et pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, puisque sur l'essai touchant des hectares le rendement, en maturité groupée, a atteint les 500 quintaux à l'hectare, une prouesse saluée par les professionnels de cette culture sur place.

Pour cette tomate qui ne consomme aucune goutte d'eau, 04 kg suffisent pour faire 1kg de concentré de tomate, alors que la tomate classique qui consomme

pour un kg de tomate fraîche en moyenne 40 litres d'eau, il en faut 05 kg pour produire 01 kg de concentré de tomate selon notre interlocuteur. Cette culture nécessite un traitement au soufre ou MAP qui accélère le cycle physiologique et au bout de 90 jours, la tomate arrive à maturité. La rotation a aussi été mise en exergue avec l'alternance blé/tomate.

Pour sa part, Azeddine Berkane, président de la filière tomate industrielle de la wilaya d'El Tarf, a fait savoir qu'il existait environ 2.000 hectares dans la localité de Daghousa où cette technique pourrait être expérimentée. Enfin, le DAS de la wilaya de Annaba n'a pas tari d'éloges sur cette prouesse et a invité les agriculteurs à aller de l'avant, disant que l'agriculture compte parmi les défis majeurs de l'heure.

EL TARF

Repêchage du corps sans vie d'un baigneur dans une plage

Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché lundi le corps inanimé d'un trentenaire porté disparu dimanche au large d'une plage non surveillée relevant de la commune d'Oum T'boul, daïra d'El Kala, a-t-on appris du chargé de communication à la protection civile, le lieutenant Saïf-Eddine Madaci. La victime, un jeune homme âgé de 30 ans, a perdu la vie en s'aventurant au niveau du lieu-dit Boutrebicha, une plage rocheuse non surveillée située dans la commune frontalière d'Oum

T'boul, en compagnie de ses amis, venus de la wilaya d'Annaba pour profiter de la fraîcheur de la mer, a ajouté le lieutenant Madaci.

Aussitôt alertés, les éléments de la protection civile ont entamé les recherches ayant permis de repêcher, 24 heures plus tard, le cadavre du baigneur, emporté par la vague en furie, a-t-on précisé de même source.

La victime a été transférée à la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie, a indiqué la même source, signalant qu'il s'agit du deuxième cas de mort par noyade enregistré

dans cette wilaya en l'espace de deux jours seulement. Le premier décès du genre, un sexagénaire issu de la wilaya d'Annaba également avait été repêché samedi dernier au large d'une plage non gardée située dans la commune d'El Chatt. Le lieutenant Saïf-Eddine Madaci a, à cette occasion, évoqué le dispositif de prévention mis en place par l'Etat pour endiguer la pandémie du coronavirus, citant principalement la fermeture des plages avec interdiction, jusqu'à nouvel ordre, de toute baignade au niveau des différents plans d'eau.

TÉBESSA

Perturbation dans l'alimentation en eau dans plusieurs quartiers

Plusieurs quartiers de la ville de Tébessa souffrent d'une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) depuis le début de la saison estivale due à «une baisse du niveau des eaux souterraines», a indiqué lundi le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Lakhdar Hadhoud, devant les habitants de ces cités préoccupés par cette situation. Des habitants des cités Yahia Fares, Copemad, 414 logements, El-Mardja et Zaouia ont fait partie de leur mécontentement face à cette perturbation en AEP et la «diminution sensible depuis près d'un mois» du volume d'eau distribué dans ces régions, soulignant que «ce problème se pose chaque été».

Répondant à leur préoccupation, le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) a indiqué à l'APS que cette perturbation s'explique par «une baisse du

niveau des eaux souterraines, en particulier au chef-lieu de wilaya, consécutivement au déficit dans les précipitations enregistré durant l'hiver dernier». Il a relevé que cette situation s'est répercutée sur l'approvisionnement de la population, précisant que les habitants de la ville de Tébessa sont habituellement approvisionnés en eau dont le volume est estimé à 39.000 m³/jour. Cette quantité d'eau provient principalement de cinq points dont le plus important est la station de pompage d'Aïn Zarroug, relevant qu'actuellement la ville n'a qu'un volume de 32.000 m³/jour.

M. Hadhoud a également indiqué que les coupures et les pannes d'électricité récurrentes constituent un autre problème qui perturbe l'alimentation en eau potable des habitants du chef-lieu, soulignant que ces coupures, notamment au niveau de la station de pompage, endom-

agent les installations de cet équipement. S'agissant des solutions proposées pour résoudre ce problème, le même responsable a fait savoir qu'un «programme d'urgence» a été établi pour fournir aux habitants de la ville de Tébessa de l'eau potable avec une moyenne d'une journée sur trois, avec plus de quantités et horaires élargis dans le but de leur permettre de stocker des quantités d'eau suffisantes.

M. Hadhoud a ajouté que cette «solution urgente reste temporaire, dans l'attente de la mise en exploitation de trois nouveaux forages à Aïn Chabrou». Une vaste opération d'entretien de tous les puits et équipements mécaniques et électriques exploités dans le secteur des ressources en eau a été lancée et devrait s'élargir «plus tard» pour atteindre les équipements du secteur dans d'autres communes, a affirmé le directeur de wilaya de l'ADE.

SÉTIF

Des renforts contre les feux de forêts



ter contre un incendie qui s'était déclaré dans la montagne Boukrat, occasionnant des pertes estimées à environ 20 ha de broussailles et de couvert végétal, a ajouté la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts, l'accent a été mis sur la sensibilisation des citoyens et à la diffusion d'une culture préventive parmi la population, en particulier les populations adjacentes aux forêts et aux exploitations agricoles, en plus de l'achèvement des travaux de prévention, de nettoyage et des interventions pour éteindre les incendies dès leur déclenchement, a-t-on souligné. Selon le capitaine Lamamra, les gardes forestiers sont également mobilisés en première ligne parallèlement à l'intervention des unités de la protection civile proches de ces forêts. Pour rappel, au cours de l'année 2019, les services de la protection civile de la wilaya de Sétif ont enregistré plus de 371 incendies de forêts et de cultures agricoles. Ces incendies ont endommagé d'importantes superficies forestières et de cultures agricoles, dont 300 ha d'arbres fruitiers, 485 ha de broussailles, 16.437 arbres fruitiers et 258 ha de blé dur et d'orge entre autres, a rappelé la même source.

Au total, 45 agents de la protection civile de la wilaya de Sétif, de différents grades, sont mobilisés pour encadrer et renforcer la colonne mobile nouvellement installée pour lutter contre les incendies de forêts et les cultures agricoles, et ce jusqu'au 31 octobre prochain, a-t-on appris lundi des responsables de la direction locale de ce corps constitué. Le responsable de la communication de cette même direction, le capitaine Ahmed Lamamra, a affirmé à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies de forêts et les cultures agricoles de la présente saison et reflète la stratégie adoptée par

EL OUED

Sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'électricité

Une campagne de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'électricité durant la saison estivale (Eté 2020) a été lancée mardi à El Oued, à l'initiative de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a-t-on appris mardi des responsables de l'entreprise. S'inscrivant dans le cadre d'un programme tracé par l'entreprise, cette campagne vise la sensibilisation du grand public sur l'importance de l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique durant la saison estivale, a indiqué le chargé de la communication

auprès de Sonelgaz, Habib Mouslim. Les activités de cette initiative s'articulent autour de la sensibilisation du citoyen quant aux avantages de la consommation rationnelle de l'électricité notamment sur la réduction de la facturation, considérée comme comportement citoyen et civique, et mettre en évidence le rôle primordial de la rationalisation dans la protection et la sécurité des installations électriques mises en service, dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie électrique à la population.

Constantine Plusieurs quartiers sans eau

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) a été enregistrée mardi dans plusieurs quartiers des communes de Constantine et d'El Khroub ainsi qu'au niveau de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, a indiqué la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO). La perturbation est causée par une panne technique survenue au niveau de la station de pompage SP3 située à proximité

du chemin de wilaya (CW) 101, reliant la ville d'Ali Mendjeli à celle d'Aïn Smara, a expliqué la responsable de communication de la Seaco, Yasmina Kaddour, relevant que la station alimente en eau potable 60% de la population de la wilaya de Constantine.

La responsable a ajouté qu'une équipe d'intervention composée de plus de 15 techniciens a été dépêchée, dès le signalement de la panne, sur place pour remédier à la situation, soulignant que le programme habituel de distribution d'eau reprendra «au plus tard demain matin (mercredi, ndlr)». Pour rappel, les services de la Seaco ont lancé des travaux de réparation de fuites signalées sur le réseau de distribution d'eau potable dans plusieurs quartiers de la ville de Constantine, au début de cette semaine avec l'objectif d'éradiquer «les points noirs» du réseau AEP et d'améliorer la qualité du service, a-t-on signalé.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

16 dhou el qida 1441

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h36	12h39	16h31	19h58	21h36

Erigées sur le domaine public **Démolition de trois constructions illégales à Sidi El Houari**

**D'année en année, le phénomène des bidonvilles s'accentue,
ceinturant ainsi la ville d'Oran et plusieurs
de ses agglomérations.**

J. Boukraa

Pour plusieurs citoyens, de meurer dans des bidonvilles est synonyme d'une attribution imminente d'un logement ou du moins une pré-affectation. Profitant de la situation actuelle le phénomène a connu une hausse.

En effet trois constructions illégales ont été démolies hier matin au quartier Ras El Aïn au secteur urbain Sidi El Houari. Ces constructions étaient érigées sur le domaine public près du stade connu sous le nom « Gapinda ».

L'opération s'est déroulée sans aucun incident en présence des représentants de la délégation communal Sidi El Houari et la police de l'urbanisme. Il y a près de

deux mois, 25 constructions illégales ont été démolies au quartier Les Planteurs au secteur urbain Sidi El Houari. La procédure de démolition a touché des constructions illégales érigées au niveau de la rue Abderrahmane Ahmed derrière le stade, suite aux instructions du wali. « Depuis le début de l'année, près d'une centaine de constructions illégales ont été démolies », assure un responsable au niveau du secteur urbain. Les pouvoirs publics semblent fermement décidés à en finir définitivement avec ces baraquages qui ceinturent complètement la ville d'Oran et ses environs et de lutter contre toute nouvelle construction illégale. Depuis le début de l'année, plus de 200 de constructions illégales ont été démolies à

Prévus à la distribution avant la fin de l'année **Plus de 3.000 logements sociaux en attente de raccordement aux VRD**

D. B.

La réception des logements sociaux achevés bute sur le problème de raccordement aux divers réseaux, a-t-on appris de sources proches de la wilaya. Au total ce sont plus de 3.000 logements à Oran-Est et dans les communes limitrophes qui attendent toujours d'être raccordés au réseau. Lors d'une visite inopinée du wali aux différents projets de logements qui doivent en principe être livrés cette année, des instructions ont été données aux responsables pour activer le processus d'installation des entreprises pour lancer les travaux dans les plus brefs délais. Le wali a ainsi inspecté les projets de 1.300 logements d'Arzew, les 800 logements de Sidi Benyebka, les 300 logements de Mers El Hadjadj et les 400 logements de Bethioua. D'autre part et selon nos sources, de nouvelles instructions viennent d'être données aux chefs de daïras et aux maires pour accélérer le processus d'affichage des listes des logements sociaux.

Nos interlocuteurs indiquent que le wali d'Oran a insisté sur la livraison des quota de logements dans les délais et d'afficher les listes des logements achevés ou en phase d'achèvement, entre autres, 400

logements à Bethioua, 200 à El Kerma, 600 à Es-Senia, 500 à Bousfer... etc. Le retard dans l'attribution des programmes achevés des logements sociaux dans plusieurs communes de la wilaya, est à l'origine de plusieurs actions de protestation des mal logées à travers la wilaya d'Oran, notamment les habitants des bidonvilles, à l'image d'Es-Senia, Ain El Turck... L'affichage des listes de bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires des collectivités locales au niveau de la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande.

A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, plus de 3.200 logements répartis entre six communes n'ont toujours pas été distribués. Il s'agit de programmes qui ont été achevés, pour certaines communes, il y a plus de six ou sept années. Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accentuer la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter. A ce titre, nos interlocuteurs signalent que le nombre de demandes déposées dans certaines communes dépasse de très

loin le nombre d'unités proposées à la distribution. A Aïn El Bia, la commune a bénéficié de 300 logements pour plus de 7.000 demandeurs, Mers El Hadjadj de 300 logements pour près de 2.000 demandes, Es-Senia plus de 12.000 demandes pour 700 logements sociaux, Gdyel 500 unités pour près de 8.000 demandes, tout comme d'autres communes à l'instar de Misserghine, Bethioua où les programmes réalisés sont loin de répondre à la forte demande. Selon nos sources, l'ex-wali d'Oran, M. Cherifi Mouloud, a instruit les chefs de daïras et les maires des communes retardataires, concernés pour procéder à l'affichage des listes des bénéficiaires dans les plus brefs délais.

La décision du wali vise à accélérer le processus d'attribution de ce quota de logements dans les plus brefs délais, selon nos interlocuteurs. A ce titre et conformément à cette directive, certaines communes concernées par le programme, à l'image de Hassi Benokba, Oued Tlalat et Boufatis, ont déjà affiché la liste des bénéficiaires. Outre le logement social, l'affichage des listes des bénéficiaires des logements de la formule dite à points pose aussi d'énormes problèmes.

Usto, Es-Senia et Saint Eugène **4 dealers arrêtés, de la cocaïne et des psychotropes saisis**

K. Assia

Suite à l'exploitation des informations concernant deux dealers qui écoulaient le produit prohibé à bord d'un véhicule de marque Audi, les éléments de la police judiciaire de la 21^{ème} sûreté urbaine sont parvenus à mettre la main sur une quantité de 3,017 grammes de cocaïne.

Deux individus âgés de 27 ans et 33 ans ont été appréhendés dans le quartier de l'Usto à bord dudit véhicule et la fouille minutieuse a donné lieu à la saisie de six petits sachets de drogue

dure, soit 3,017 grammes de cocaïne qui étaient dissimulés sous le siège arrière du conducteur en plus de quatre morceaux de kif traité et un montant de 23.500 dinars. L'un des mis en cause arrêté a fourni une fausse identité.

Une enquête a été ouverte et les deux dealers seront présentés au tribunal à l'issue des investigations. Par ailleurs, et dans deux opérations distinctes effectuées par les services de la 4^{ème} sûreté urbaine et ceux de la sûreté de daïra d'Es-Senia, une quantité de 190 comprimés psychotropes et un montant de 25 millions de centimes ont été

saisis par les services concernés. Les policiers ont arrêté deux dealers âgés de 33 et 34 ans.

La première affaire a été solutionnée par les services de la sûreté de daïra d'Es-Senia qui ont arrêté à bord d'un véhicule de marque Renault Clio un individu en possession de 180 comprimés psychotropes et une somme de 25 millions de centimes. Le second a été arrêté par les services de la 4^{ème} sûreté urbaine dans le quartier de Saint Eugène et en possession de 10 comprimés, ce qui porte la saisie globale à 190 comprimés psychotropes.

Institut Cervantès **Un riche programme éducatif et culturel pour juillet**

J. Boukraa

En dépit de la pandémie de coronavirus, l'institut Cervantès d'Oran continue ses activités culturelles et éducatives depuis le 15 mars en donnant des cours en ligne. Durant le premier semestre de l'année en cours, plus de 1.500 étudiants se sont inscrits à l'institut pour un total de 141 cours différents.

Selon l'institut, « les étudiants ont exprimé leur satisfaction quant à la manière dont les cours de vidéo ont été développés et ont reconnu avoir atteint les objectifs avec la même efficacité que dans les cours en présentiels ». Cet établissement a aussi concocté un riche programme pour le mois de juillet, à savoir des cours d'une durée de 15 heures, avec des cours d'une heure et demie, deux jours par semaine, un camp d'été pour enfants « Apprenez l'espagnol en jouant, un camp d'été pour adolescents, cours de traduction arabe-espagnol-français, cours de littérature. « Le prix Nobel de littérature: une approche de l'espagnol », cours

Cette semaine, il propose la deuxième édition de la série de films « Classics at home » avec certains des films les plus représentatifs du cinéma espagnol, qui peuvent être visionnés gratuitement sur Internet chaque week-end. Pour demain jeudi, un atelier de lecture avec l'écrivain Rosa Montero en collaboration avec les autres centres du Maghreb est proposé. Les activités culturelles peuvent être suivies à travers les liens sur le site Web.

Lac d'Oum Ghellaz **Une analyse des eaux suite à la mort de poissons**

Le laboratoire régional d'Oran relevant de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) s'attelle à l'analyse des eaux du lac d'Oum Ghellaz, dans la daïra d'Oued Tlalat, au sud-est de la wilaya, suite à la mort d'un certain nombre de poissons survenue au début du mois en cours, a-t-on appris lundi de la direction locale de l'Environnement.

Le Laboratoire indiqué a procédé à des prélèvements d'échantillons d'eau au niveau du lac d'Oum Ghellaz pour effectuer des analyses physico-chimiques, et ce, pour déterminer les causes ayant conduit à la mort, jeudi dernier, de quelque 450 poissons de l'espèce carpe royale, a-t-on précisé de même source.

Les services de la direction de l'Environnement ont mené deux sorties d'inspection, vendredi et samedi derniers, lors desquelles ils ont observé une légère baisse du niveau du plan d'eau vers son côté sud faisant face à l'entrée de la commune d'Oued Tlalat, relevant également un changement de la couleur de l'eau virant au vert foncé, a-t-on signalé, notant toutefois que le nombre de poissons morts n'a pas augmenté.

En attendant les résultats des analyses du laboratoire, la direction de l'Environnement a

d'espagnol juridique et commercial, cours de préparation au bac. « Notre mission a été de faire de l'espagnol une langue facile et conviviale, nous voulons présenter nos cours pour ce mois de juillet, dans lesquels nous lançons une nouvelle offre très variée afin d'attirer de nouveaux étudiants d'Oran et aussi d'autres wilayas, en essayant de répondre aux souhaits qui nous ont été exprimés à de nombreuses reprises » affirment les responsables de cet institut. L'institut Cervantès propose également une intense activité culturelle sur Internet.

Cette semaine, il propose la deuxième édition de la série de films « Classics at home » avec certains des films les plus représentatifs du cinéma espagnol, qui peuvent être visionnés gratuitement sur Internet chaque week-end. Pour demain jeudi, un atelier de lecture avec l'écrivain Rosa Montero en collaboration avec les autres centres du Maghreb est proposé. Les activités culturelles peuvent être suivies à travers les liens sur le site Web.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Sebah Ahmed, 5ans, Sid El Bachir

Bendjilali Fatma, 76 ans, Victor Hugo

Kharchef Belghacem, 76 ans, Tiaret

Jilali Abderahmane, 85 ans, Maraval

Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 dhou el qûda				
El Fedjr 04h08	Dohr 13h08	Assar 16h58	Maghreb 20h26	Icha 22h02



Confirmation d'un cas de Covid 19 parmi les employés Fermeture de l'Annexe communale de la cité AADL Ain El Beida

J. Boukraâ

Le siège de l'Annexe communale d'Es Sénia sise à la cité AADL Ain El Beida a été fermé, avant-hier et le personnel administratif soumis au test de la Covid-19. Selon un communiqué de l'Assemblée populaire communale d'Es Sénia, cette décision a été prise suite à la confirmation d'un cas de coronavirus parmi les employés. Cette nouvelle a alarmé le personnel qui selon les procédures en vigueur pour lutter contre la propagation du coronavirus, est soumis aux analyses afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'autres cas confirmés de Covid 19 dans cette mairie. Selon le communiqué « à titre préventif, le

président de l'Assemblée populaire communale d'Es Sénia vient de décider la fermeture temporaire de l'Annexe communale «Baki Boualem» sise à la cité AADL d'Ain Beida. Il s'agit d'une mesure pour la préservation de la santé des citoyens et éviter la propagation du coronavirus ». Une grande opération de désinfection sera aussi effectuée.

Cette nouvelle a créé une grande frayeur parmi les habitants de la localité de Ain El Beida et en particulier la cité AADL. Malgré les appels lancés par les autorités locales et les services de la Santé à l'adresse de la population pour le respect de mesures d'hygiène et du confinement sanitaire, la wilaya d'Oran connaît une recrues-

cence dans le nombre des cas de la Covid-19 depuis quelques jours, figurant ainsi parmi les foyers de la pandémie. Oran enregistre quotidiennement de nouveaux cas confirmés de la Covid-19. Le non-respect des mesures préventives, notamment la distanciation sociale, le port de bavette, l'hygiène des mains et le respect du confinement sont les facteurs de propagation de cette pandémie. La plupart des habitants ne respectent aucune mesure de prévention, ni dans les espaces publics, ni dans les marchés ni lors du transport public. Signe inquiétant du relâchement de la population. Plus de 1.800 cas positifs et plus de 45 décès ont été enregistrés à Oran, depuis le début de la pandémie.

Après la désinfection du siège

Les employés de la Grande Poste reprennent le service

K. Assia

Les employés de la Grande Poste ont repris, hier, le service après une journée de protestation, observée la veille, pour réclamer une désinfection de cette infrastructure. Ainsi, une vaste opération de désinfection et de nettoyage a été lancée dans la nuit de lundi à mardi, dans tous les services, a-t-on appris, hier. Un moyen de rassurer le personnel qui avait appelé les autorités locales et le ministre de tutelle pour que toutes les mesures de prévention contre la pandémie soient appliquées. De même que des dispositions ont été, également, prises notamment la prise de température des usagers et s'assurer ainsi de la présence des cas suspects.

Dans ce registre et face à la grogne du collectif, il a été jugé utile et urgent de prendre en considération les préoccupations d'ordre sanitaire surtout en période de pandémie souligne-t-on. Notons par ailleurs, qu'un mouvement de protestation a été observé la veille par les employés de la Grande Poste qui abrite une recette principale, plusieurs services et une vingtaine de gu-



chets qui accueillent, tous les jours, des centaines d'usagers.

Les contestataires avaient exigé, en plus de la désinfection du siège, la prise en charge sanitaire de quatre em-

ployés suspectés de la Covid-19. Ils ont mis également l'accent sur le respect des gestes barrières qui doivent être appliqués par les citoyens et sur le port obligatoire du masque.

Covid-19

Un sixième centre de dépistage

Un nouveau centre de dépistage de la Covid-19 a été mis en service lundi dans l'établissement public de santé de proximité (EPSP) situé au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), dans la wilaya d'Oran, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de santé. Sixième centre de dépistage ouvert dans les établissements publics de santé de proximité, il vient s'ajouter aux centres des EPSP d'Es-Seddikia, d'Es-Senia, de Haï Bouamama, de Haï El Ghoualem (ex-Médion) et de la commune de Boutellis, a-t-on précisé. Le nouveau centre de dépistage, à l'instar des cinq

autres, contribuera à renforcer les capacités de dépistage du coronavirus et atténuer la pression sur les centres existant dans les hôpitaux de la wilaya d'Oran, a indiqué à l'APS Youssef Boukhari. Ces centres ouverts dans les structures de santé de proximité viennent s'ajouter à ceux déjà existant aux niveaux du CHU et de l'EHU d'Oran, de l'EHS de Canastel, de l'EH d'Ain El Turck, l'EPH d'El Mohgoun et de l'hôpital psychiatrique de Sidi Chahmi. Les centres de dépistage de la Covid-19 de la wilaya d'Oran connaissent une grande affluence en raison de l'augmentation du nombre de personnes

infectées par le virus ces derniers temps mais aussi de cas suspects, a déclaré le responsable. «Les personnels médical et paramédical des centres sont éprouvés. Et pour cause, ils effectuent en moyenne 300 consultations Covid par jour dans le CHU et l'EHU, et un peu moins pour les autres hôpitaux d'où l'importance de l'ouverture davantage de structures de dépistage de proximité», a ajouté le responsable.

L'ouverture d'une septième structure similaire de dépistage est prévue avant la fin de la semaine courante au niveau de l'EPSP de Oued Tlalat, a fait savoir Youssef Boukhari.

Port d'Oran

Léger recul de l'activité commerciale au 1^{er} semestre de l'année en cours

Le port d'Oran a enregistré un léger recul de l'activité commerciale au 1^{er} semestre de l'année en cours, marqué par la réduction de la moitié des effectifs dans le cadre de mesures de prévention et de lutte contre la pandémie du coronavirus.

Le volume des importations et des exportations, au cours des 6 premiers mois de l'année en cours, a atteint 4.890.734 tonnes contre 4.943.070, au cours de la même période en 2019, soit une baisse de 52.336 tonnes, selon la cellule de communication de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO).

Le volume des importations a enregistré une augmentation de 3,17% (4.655.517 tonnes contre 4.551.093 t) au cours de la même période de l'année

dernière. Les importations ont porté sur les céréales, les aliments pour le bétail, les huiles végétales, le bois, le sucre roux et autres, selon la même source. Les importations de céréales ont augmenté d'environ 7% passant de 1.473.606 tonnes, au cours du 1^{er} semestre 2019 à 1.575.964 tonnes au cours de la même période de l'année en cours. Par ailleurs, les importations d'aliments pour le bétail ont augmenté de plus de 198% avec 630.803 tonnes importées contre 211.294 t, selon les statistiques de l'EPO.

Par contre, les exportations à partir du port d'Oran ont diminué de plus de 50% pour atteindre 195.217 tonnes au cours du 1^{er} semestre de cette année contre 391.877 tonnes au cours de la même

période en 2019. Les exportations sont constituées de matériaux solides et liquides dont le ciment, les produits d'acier, les huiles utilisées. L'activité des conteneurs a vu au cours des 6 derniers mois le chargement et le déchargement d'environ 811.000 conteneurs contre environ 859.000, au cours de la même période de 2019.

L'entreprise portuaire d'Oran a opté, dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19, pour la réduction de 45% de ses effectifs qui comptaient plus de 2.340. Cette réduction s'est limitée aux personnels administratifs et aux agents de soutien et épargnant les agents des services techniques, de sécurité et les dockers.

Constructions inachevées et non conformes aux permis de construire Plus de 15.000 dossiers régularisés par les commissions des daïras

D. B.

Dans le cadre de l'opération de régularisation des dossiers liés aux constructions inachevées, plus de 30.000 dossiers ont été reçus par les commissions des 9 daïras, depuis le lancement de l'opération en 2018, a-t-on appris de sources proches de la wilaya. Nos sources indiquent que plus de 20.000 dossiers ont déjà été traités. Sur les 20.000 dossiers, les commissions de daïra ont régularisé plus de 15.000 dossiers. Les dispositions de ladite loi, en date de 2008, concernant les constructions inachevées et non conformes au permis de construire délivré outre les constructions sans permis de construire.

L'opération a connu un engouement de la part des citoyens. Ces dossiers ont été traités par les brigades mixtes et une partie de ces dossiers a été transmise à la direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya pour avis, avant d'être traités par les commissions de daïra qui statuera sur chaque dossier. L'objectif de cette loi étant de mettre un terme à l'anarchie régnant dans le domaine, sur les plans urbanistique, juridique et autres, et de donner une meilleure image des villes et des campagnes, qui ne cesse de se dégrader au fil des jours, des mois et des années. Toutefois à Oran, nombreux sont les

citoyens qui n'ont pas déposé leurs dossiers pour se conformer à la loi. La mise en conformité des constructions et leur achèvement est un acte déclaratif volontaire.

Le certificat de conformité est cependant exigé dans toutes les transactions immobilières et les procédures administratives, comme la délivrance des registres de commerce. Le ministère compte multiplier ses efforts pour imposer le respect des règles urbanistiques et améliorer le paysage des villes et villages algériens.

Afin d'accélérer la cadence de régularisation des dossiers des constructions anarchiques et de faciliter l'octroi de permis de construire aux citoyens, des instructions interministérielles ont été adressées à l'ensemble des walis et portant allégement des dossiers administratifs liés aux demandes de conformité, à la simplification de l'examen des dossiers déposés, à l'accélération de la régularisation des actes de propriété et enfin à la définition des règles en vigueur pour différencier les régions prioritaires. D'autre part, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a relancé le rôle des commissions de daïras, instituées à cet effet, en les « exhortant à suivre les dossiers en vue de trouver les solutions idoines à chaque cas jusqu'à règlement définitif du dossier ».

Route de la corniche supérieure La dégradation de la chaussée suscite la crainte des usagers

Rachid Boutlelis

Les usagers de la route de la corniche supérieure ont exprimé au Quotidien leur vif désapointment contre la dégradation d'une grande partie de la chaussée au niveau de la sortie du bourg Coca, qui tarde à être restaurée en dépit de leurs multiples doléances. Selon le constat établi sur le terrain, il s'agit d'une détérioration répertoriée, dans le sens Oran/Aïn El Turck, sur une partie de ladite route en pente à l'amorce d'un virage, non loin de la sortie du bourg Coca.

Les automobilistes sont dans l'obligation de se rabattre vers la gauche pour éviter les bourrelets et les fissures qui caractérisent l'essentiel de cette dégradation.

Il importe de noter à ce sujet que la semaine dernière un spectaculaire accident de la circulation ayant fait au moins trois blessés à différents degrés de gravité, dans lequel étaient impliqués trois véhicules de tourisme et un fourgon, s'est produit à hauteur de cette partie de la route dégradée. Selon les informations recueillies sur les lieux, la dégradation de la chaussée serait à l'origine de cet accident. « Qu'attendent

les responsables concernés pour restaurer cette partie de la chaussée ? Ils devraient s'y mettre en urgence avant que ne se produise l'irréparable », se sont insurgé des usagers de ce tronçon routier sur lequel une autre fissure qui a tendance à s'étendre s'est manifestée plus d'une année auparavant à proximité du lieudit Ain Khadija.

Notons que la prochaine ruée estivale sera vraisemblablement confrontée cette année également à l'absence d'éclairage public sur cette route. En effet, en dépit des nombreuses promesses formulées par les autorités locales, après chaque visite d'inspection effectuée dans la contrée d'Aïn El Turck, l'éclairage public n'a malheureusement toujours pas été installé. En toute vraisemblance, à l'instar des années précédentes le rush des vacanciers sera sans aucun doute durablement confronté à l'obscurité ambiante prévalant à la tombée du soir sur cet axe routier constitué essentiellement de virage en épingle de cheveux et dépourvu de murettes de protection où une dizaine de véhicules a chuté de la falaise causant la mort d'au moins une douzaine de personnes.

SIDI BEL-ABBÈS

Les blouses blanches descendent dans la rue

M. Delli

Face à la pression de la pandémie de la Covid-19 qui ne cesse d'augmenter, des dizaines de paramédicaux sont descendus dans la rue, pour manifester leur colère et dénoncer «la hogra» qu'ils disent endurer et l'administration qui continue selon les propos des protestataires de faire la sourde oreille et tourner le dos aux multiples revendications consignées dans des plates-formes signées par des sections syndicales affiliées à l'UGTA.

Dans le communiqué du partenaire social daté du 6 juillet dernier, il est clairement précisé que les paramédicaux et l'ensemble du personnel médical, souffrent le martyre au sein de l'EPH «Dahmani Slimane» où est domicilié le service 'Covid-19'. On déplore le manque de moyens matériels et les conditions de confinement, dépla-

cés d'un hôtel à l'internat de l'Ecole paramédicale de Sidi Bel-Abbès. Pour cela, le directeur de la Santé de la wilaya est pointé du doigt et accusé par les manifestants d'afficher un déficit de dialogue avec le partenaire social.

Une rivalité entre des syndicats serait à l'origine des problèmes ayant surgi dans la gestion du service «Covid-19». A ce propos, le directeur de la Santé a déclaré à la presse que le service en question est sous la responsabilité directe de deux directeurs à savoir: les DG de l'EPH et du CHU. Le responsable en question a reconnu que la pression est montée de plusieurs crans, dans cet établissement de santé et les problèmes liés au manque de masques et de blouses risquent «de surgir, de temps à autre, dans le changement des équipes». Au sujet du confinement le même responsable indique que «c'est suite à la volonté du propriétaire de

l'hôtel de récupérer son établissement que la décision a été prise de transférer le lieu du confinement du personnel médical vers l'internat de l'Ecole paramédicale». Et d'ajouter que le syndicat autonome des paramédicaux a adhéré à cette décision alors que les syndicalistes de l'UGTA ont refusé de se confiner dans des chambres «à peine acceptables du point de vue du confort». Les paramédicaux de l'UGTA ont alerté sur les difficultés rencontrées par l'ensemble du personnel notamment pour ceux qui résident, en dehors du tissu urbain.

Ces derniers temps, les personnels préfèrent se confiner chez eux, pour manque de prise en charge adéquate, avec tous les risques que cela engendre pour leurs familles et leur entourage. La tension semble atteindre son paroxysme, dans les milieux des blouses blanches, au grand dam des malades du coronavirus.

MASCARA

Un nouveau service des urgences

Un nouveau service des Urgences médico-chirurgicales (UMC) sera réceptionné prochainement dans la ville de Mascara, a annoncé le directeur de wilaya de la Santé et de la Population. «Les travaux d'aménagement externe et d'installation des derniers équipements médicaux sont achevés dans le nouveau service d'une capacité de 60 lits.

Les UMC seront bientôt prêtes à recevoir les patients à la place de l'actuel ser-

vice de l'hôpital «Meslem Tayeb» construit en préfabriqué», a indiqué le Dr Ameri. Le nouveau service, qui s'étend sur une superficie de 10.000 mètres carrés dont 6.000 m² bâtis, regroupe 5 salles d'opérations, 12 cabinets de consultations médicales spécialisés, un service d'imagerie médicale et un autre pour le scanner, en plus de 3 salles d'examen radiologique, selon la direction des Equipements publics.

Il comprend également un laboratoire d'analyses, 24 salles d'une capacité de 1 lit à 3 lits, un bloc administratif, un mini réfectoire et 14 chambres pour les médecins et les paramédicaux, a-t-on ajouté.

Le coût de la réalisation de ce nouveau service dans la ville de Mascara est estimé à 734 millions de DA et celui de l'équipement à 186 millions de DA, a-t-on fait savoir.

EL BAYADH

De l'électricité et des pistes pour les agriculteurs

Un réseau électrique pour le développement agricole a été mis en service, lundi, assurant une couverture pour un linéaire de plus de 17 kilomètres au niveau périphérique «El Maskama», implanté dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh au sud de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on constaté.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, M. Kamel Touchent, a donné le ton pour la mise en exploitation de ce réseau vital au profit de ce périphérique agricole qui s'étend sur une superficie d'environ 900 hectares dans le cadre de la poursuite du programme tracé,

à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse. «Ce réseau électrique qui profitera à 26 agriculteurs qui exercent au niveau de ce périphérique agricole permettra d'assurer le fonctionnement du matériel dédié à l'irrigation», a souligné le directeur des Services Agricoles (DSA) de la wilaya, M. Saad Lahouari, faisant savoir qu'il a été procédé, jusqu'à présent, au raccordement de 24 puits à ce réseau. Pour faciliter le transport des agriculteurs au périphérique, il sera procédé, prochainement, au lancement des travaux de réalisation des pistes agricoles sur une longueur de 17 kilomètres, a ajouté le même interlocuteur.

Selon le même responsable, l'opération de raccordement de l'électricité au périphérique agricole en question, en cours, comprend la réalisation d'un ensemble de 80 kilomètres de lignes de ce réseau dont près de 42 kilomètres concrétisés, faisant observer que ce projet sera achevé avant la fin de l'année. Il sera procédé au raccordement de l'ensemble des périphériques et espaces agricoles concernés par ce

programme, à l'instar du périphérique agricole «El Maskama» implanté à Labiodh Sidi Cheikh, le périphérique de mise en valeur de Ksikis sis dans la commune de Chellal, ceux de «Gor El Moukamat» à El Bnoud, de «Dhaya El Gora» à Stitten, de «Errokn» dans la commune de Boualem, de «Babria» à Brezina, en plus du périphérique agricole «Oued Falit» dans la commune d'El Kheiter situé au nord de la wilaya d'El Bayadh. Il a été alloué pour cette importante opération de développement visant à accompagner les agriculteurs et les investisseurs dans le domaine, de créer les conditions d'investissement agricole dans la wilaya, une enveloppe financière de l'ordre de 270 millions de DA a été accordée dans le cadre du Fonds national du développement rural, a-t-on indiqué de même source.

TIARET

Mesures renforcées pour stopper le Covid-19

El-Houari Dilmî

Pour tenter de freiner la propagation des cas de Covid-19, les autorités de la wilaya multiplient les mesures de prévention et appellent à une grande vigilance des citoyens. Ainsi, en vertu de l'arrêté wilaya du 28 juin 2020, le wali a décidé d'interdire aux officiers de l'état civil au niveau des 42 communes de la wilaya, d'établir

des actes de mariage. Le premier responsable de la wilaya avait déjà interdit, la semaine dernière, toutes les fêtes de mariages, cortèges nuptiaux et autres cérémonies mortuaires, pour tenter de freiner la propagation du coronavirus. Les seize (16) marchés à bestiaux ont également été fermés. Jusqu'à lundi 06 juillet, la wilaya de Tiaret enregistrait 296 cas confirmés et 23 décès.

TIARET

Près de 1.800 logements attribués

E. H. D.

locaux et de responsables civils et militaires. En tout, un parc immobilier de logements sociaux locatifs estimé à près de 8.000 logements qui a été distribué en presque deux années, outre la distribution prochaine de 7.000 lots de terrain à bâti à travers la wilaya. Selon les autorités locales, un dossier sur les besoins de la wilaya en matière d'habitat a été élaboré pour l'horizon 2030, sur la base des données de l'Office National des Statistiques et des résultats préliminaires du recensement général de l'habitat et de la population.

TISSEMSILT

Une stèle pour Mouloud Kacem Naït Belkacem

Les autorités locales ont inauguré lundi à Tissemsilt une fresque artistique érigée comme stèle commémorative dédiée au penseur et moudjahid Mouloud Kacem Naït Belkacem (1927 - 1992).

La stèle a été érigée devant le siège de la maison de la Culture qui porte le nom du regretté Mouloud Kacem Naït Belkacem, dans le cadre des festivités de célébration du 58e anniversaire de la fête de la Jeunesse et de l'Indépendance. Réalisée à l'initiative du secteur de la Culture de la wilaya, cette stèle est représentée dans une fresque artistique présentant la photo du défunt Mouloud Kacem Naït Belkacem, ainsi qu'une célèbre citation de ce penseur : «Une nation qui ne préserve pas son authenticité n'a pas de place dans l'histoire». Le directeur de wilaya de la Culture, M. Mohamed Dahel, a indiqué que cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Culture pour célébrer la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, porte sur la réhabilitation d'érudits et de figures culturelles de l'Algérie. La direction de la Culture, a-t-il dit, «compte lancer, dans les prochains jours, la réalisation de stèles

Une double pandémie

NEW HAVEN – Nous ressentons aujourd’hui les effets anxiogènes de deux pandémies. Partout dans le monde, la première pandémie, celle du COVID-19, nous fait redouter que nos proches tombent gravement malades, voire qu’ils décèdent. La seconde réside dans une pandémie d’inquiétude quant aux conséquences économiques de la première.



PAR ROBERT J. SHILLER

Professeur d'économie à l'Université de Yale, est l'auteur de l'ouvrage intitulé Narrative Economics: How Stories Go Viral and Drive Major Economic Events

Ces deux pandémies sont corrélées, mais ne participent pas du même phénomène. Dans le cadre de la seconde, un certain nombre d’informations effroyables deviennent si virales que nous y pensons constamment. Le marché boursier est en chute libre, apparemment en réaction aux informations selon lesquelles le COVID-19 risquerait de faire disparaître nos épargnes de toute une vie si nous n’agissons pas. Pour autant, à la différence de celle du COVID-19 lui-même, la source d’anxiété sur le plan économique réside dans notre incertitude quant à ce qu’il convient de faire.

Autre mauvaise nouvelle, ces deux pandémies opèrent simultanément. L’une est susceptible d’aggraver l’autre. Les fermetures d’entreprises, l’explosion du chômage et les pertes de revenus alimentent une anxiété financière qui risque en retour de dissuader les personnes désespérément en recherche d’un emploi de prendre toutes les mesures appropriées contre la propagation de la maladie. Il est également malheureux que la propagation des deux pandémies soit précisément mondiale. En temps normal, lorsqu’une diminution de la demande se limite à un Etat, cette perte ne se propage que partiellement à l’étranger, et la demande en exportations du pays concerné ne diminue que modérément. Mais cette fois, cette valve naturelle de sécurité ne fonctionnera pas, puisque la récession menace la quasi-totalité des États.

Beaucoup semblent considérer que l’anxiété financière n’est rien de plus que la conséquence parallèle directe de la crise du COVID-19, et qu’elle constitue une réaction parfaitement logique à la propagation d’une pandémie. Or, l’anxiété n’est jamais parfaitement logique. La pandémie de peur financière, qui prend la forme de réactions paniquées face aux chutes des prix et aux changements de discours, revêt une existence propre.

Les effets de l’anxiété financière sur le marché boursier sont sans doute liés à un phénomène que le psychologue Paul Slovic de l’Université d’Oregon et ses collègues appellent «l’heuristique d’af-

fect». Lorsque des individus sont émotionnellement frappés par un événement tragique, ils ont tendance à réagir avec peur, même si les circonstances ne le justifient pas.

Dans une publication conjointe de William Goetzmann et Dasol Kim, il est expliqué que la survenance de tremblements de terre à proximité influence le jugement des individus sur la probabilité d’un krach boursier du type des effondrements de 1929 et 1987. Lorsque l’épicentre d’un séisme important survient dans les 30 jours se situe dans un rayon de 50 kilomètres, les répondants affirment considérer comme significativement plus élevée la probabilité d’un krach. Voilà comment fonctionne l’heuristique d’affection. Il semblerait plus logique que les individus craignent une chute du marché boursier en raison d’une épidémie plutôt que d’un séisme récent, mais certainement pas à un effondrement de l’ampleur observée récemment. S’il était largement admis qu’un traitement permette de limiter l’intensité de la pandémie de COVID-19 en l’espace de quelques mois, voire que la pandémie soit susceptible de durer un ou deux ans seulement, le risque sur les marchés boursiers n’apparaîtrait pas si problématique pour les investisseurs à long terme. Il leur suffirait d’acheter, de conserver, et de patienter.

Seulement voilà, la propagation de l’anxiété financière fonctionne différemment de celle d’une maladie. Elle est en partie alimentée par la perception d’un manque de confiance chez autrui, visible dans les baisses de cours, ainsi que par les réactions émotionnelles d’autrui face à ces baisses. Une bulle négative sur les marchés boursiers survient lorsque les individus assistent à une chute des cours, qu’ils tentent d’en comprendre les raisons, et qu’ils commencent à exagérer certaines informations pour expliquer cette baisse. C’est ainsi que les prix chutent systématiquement jour après jour.

La constatation des diminutions successives de valeurs boursières crée un profond sentiment de regret chez ceux qui n’ont pas vendu, ainsi que la crainte de vendre au plus bas. Ces regrets et cette peur l’emportent sur l’intérêt des individus dans le cadre des deux discours de pandémie. Dès lors, l’orientation du marché dépend de leur nature et de leur évolution.

Pour le comprendre, songeons que le marché boursier américain ne s’est pas effondré lorsque la presse a commencé en septembre-octobre 1918 à parler d’une pandémie de grippe espagnole, qui fera 675 000 morts chez les Américains (et plus de cinquante millions à travers le monde).

Non, les cours mensuels sur le marché américain conserveront leur tendance haussière entre septembre 1918 et juillet 1919.

Pourquoi le marché ne s'est-il pas effondré ? Première explication probable, l'approche de la fin de la Première Guerre mondiale, à l'issue d'un dernier grand affrontement, la seconde bataille de la Marne de juillet-août 1918, a sans doute éclipsé l'épisode de la grippe, notamment après l'armistice de novembre cette année-là. L'histoire de la grippe aura été moins contagieuse que celle de la guerre.

Autre explication possible, l'épidémiologie n'en était à l'époque qu'à ses premiers balbutiements. Les épidémies n'étaient pas aussi prévisibles qu'aujourd'hui, les populations n'écoulaient pas réellement les conseils des experts, et n'adhéraient qu'avec négligence aux mesures de distanciation sociale. Par ailleurs, beaucoup estimaient à l'époque que les crises économiques étaient des crises bancaires. Or, il n'existe aucunne crise bancaire aux États-Unis, où la Réserve fédérale américaine, créée quelques années plus tôt en 1913, était largement considérée comme une garantie contre ce risque.

Mais la principale raison d'une non réaction au discours financier lors de l'épidémie de grippe de 1918 réside sans doute dans le fait que peu de personnes possédaient des actions il y a un siècle, et que l'épargne en vue de la retraite n'était pas la préoccupation qu'elle constitue aujourd'hui, notamment parce que les individus ne vivaient pas aussi longtemps, et que les personnes qui atteignaient un âge avancé dépendaient de leur famille.

Notre époque est de toute évidence différente. Des paniques d’achat s’observent aujourd’hui dans les magasins d’alimentation, là où les pénuries de guerre étaient fréquentes en 1918. Le souvenir de la Grande Résession étant encore très présent, nous sommes certainement inquiets de voir les prix des actifs s’effondrer à nouveau. Quant aux États-Unis, préoccupés jadis par une guerre mondiale, ils le sont aujourd’hui face à leur propre polarisation politique, sur fond de nombreux discours révoltés par une mauvaise gestion de la crise de la part du gouvernement fédéral.

Prévoir l'évolution du marché boursier dans la période actuelle est un exercice difficile. Pour y parvenir, il nous faudrait pouvoir prédire les effets directs de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, ainsi que les effets psychologiques bien réels d'une pandémie d'anxiété financière. Car certes différentes, ces deux pandémies n'en demeurent pas moins indissociables.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

La triple crise du capitalisme

LONDRES – Le capitalisme fait au moins face à trois crises. Une crise sanitaire déclenchée par la pandémie a rapidement poussé les feux d'une crise économique dont les conséquences sur la stabilité financière sont encore inconnues et tout cela se joue avec, en toile de fond, une crise climatique, à laquelle il est impossible de répondre par le maintien du statu quo. Voici à peine deux mois, les médias diffusaient les images effrayantes de pompiers débordés, pas encore de soignants désemparés.



PAR MARIANA
MAZZUCATO

*Professeure d'économie de l'innovation et du bien public et directrice de l'Institute for Innovation & Public Purpose (IIPP) à l'University College de Londres**

Cette triple crise a révélé plusieurs problèmes concernant notre pratique du capitalisme, qui tous doivent être résolus en même temps que nous répondons à l'urgence sanitaire actuelle. Faute de quoi nous ne ferions que répondre aux difficultés qui surgissent à un endroit tout en créant ailleurs de nouvelles difficultés. C'est ce qui s'est passé avec la crise financière de 2008. Les décideurs politiques ont inondé le monde de liquidités en négligeant les opportunités qui s'offraient alors de réaliser les bons investissements. Résultat, l'argent s'est à nouveau trouvé entre les mains d'un secteur financier incapable, hier comme aujourd'hui, de remplir sa mission. La crise du Covid-19 laisse apparaître d'encore plus nombreuses déficiences de nos structures économiques, notamment la précarité croissante du travail, en raison de la nouvelle économie des «petits boulot» et d'une détérioration, en cours depuis plusieurs décennies, du pouvoir de négociation de la main-d'œuvre. Pour la plupart des travailleurs, le télétravail est tout simplement impossible, et quoique les pouvoirs publics accordent une certaine aide aux employés salariés, les auto-entrepreneurs se retrouvent gros Jean comme devant.

Qui pis est, les gouvernements octroient désormais des prêts aux entreprises, alors que la dette atteint déjà des sommets. Aux États-Unis, la dette totale des ménages se montait, juste avant la crise, à 14 150 milliards de dollars, soit 1 500 milliards de plus qu'en 2008 (en valeur nominale). Et pour le cas où nous l'oublierions, la crise financière mon-

diale fut une conséquence du niveau d'endettement du secteur privé. Malheureusement, au cours de ces dix dernières années, de nombreux pays ont mené des politiques d'austérité, comme si la dette publique était un problème. La conséquence en fut l'érosion des institutions du secteur public dont nous avons précisément besoin pour surmonter une crise comme celle du coronavirus. Depuis 2015, le Royaume-Uni procède à des coupes claires, à hauteur d'un milliard de livres (1,2 milliard de dollars) dans les budgets de santé publique, en augmentant la charge qui pèse sur les épaules des externes et des internes (dont beaucoup quittent tout bonnement le Service national de santé, le NHS – National Health Service) et en réduisant les investissements à long terme nécessaires pour garantir aux patients qu'ils seront traités dans des établissements sûrs, dotées d'équipements modernes et de personnels en nombre suffisant. Aux États-Unis – qui n'ont jamais joui d'un système de santé publique correctement financé –, l'administration Trump tente régulièrement de réduire les budgets et la capacité des centres pour le contrôle et la prévention des maladies, parmi d'autres institutions essentielles.

Outre ces blessures que nous nous infligeons nous-mêmes, un secteur entrepreneurial outrageusement financiarisé siphonne la valeur hors de l'économie en récompensant les actionnaires par des campagnes de rachats d'actions plutôt que de soutenir une croissance à long terme en investissant dans la recherche et de développement, les salaires et la formation de la main-d'œuvre. Il en résulte que les ménages ont vu s'amincir leur matelas financier, et qu'il leur est plus difficile, désormais, de se procurer des biens de base comme le logement et l'éducation. Mauvaise nouvelle : la crise du Covid-19 exacerbe tous ces problèmes. Bonne nouvelle : nous pouvons mettre à profit l'urgence actuelle pour commencer à bâtir une économie plus inclusive et plus durable. Il ne s'agit pas de repousser ou de supprimer les aides publiques, mais de les structurer correctement. Nous devons éviter les erreurs qui se sont accumulées après 2008, lorsque les sauvetages ont permis aux entreprises de dégager des bénéfices plus importants

encore une fois la crise passée, mais n'ont pas permis de poser les fondations d'une reprise solide et inclusive. Cette fois, les mesures de sauvetage doivent absolument s'assortir de conditions. Si l'État est aujourd'hui de retour sur le devant de la scène, il doit endosser le rôle du héros et non celui d'une dupe naïve. Cela signifie que s'il lui revient de trouver des solutions immédiates, celles-ci doivent être conçues de façon à servir dans le long terme l'intérêt commun.

ainsi la puissance publique peut-elle imposer des cahiers des charges en échange de son aide aux entreprises. On devrait demander aux sociétés renflouées qu'elles maintiennent l'emploi, et s'assurer qu'une fois la crise passée elles investiront dans la formation de la main-d'œuvre et l'amélioration des conditions de travail. Mieux encore, comme au Danemark, la puissance publique devrait aider les entreprises qui continuent à payer les salaires même lorsque leurs employés ne travaillent pas – aidant simultanément les ménages à conserver leurs revenus et empêchant la diffusion du virus, permettant en outre à l'activité de reprendre plus facilement et à la production de repartir lorsque la crise sera surmontée. Les sauver de la faillite devrait aussi se faire de telle sorte que les entreprises soient conduites à récompenser la création, plutôt que l'extraction, de valeur, en empêchant les rachats d'actions et en encourageant les investissements tournés vers une croissance durable et vers une moindre empreinte carbone. C'est le moment où jamais pour la Business Roundtable, qui déclarait l'an dernier qu'elle soutiendrait la création de valeur par les parties prenantes, de joindre le geste à la parole. Si l'Amérique de l'entreprise traîne encore des pieds, nous devrions la prendre au mot en sachant qu'elle bluffe.

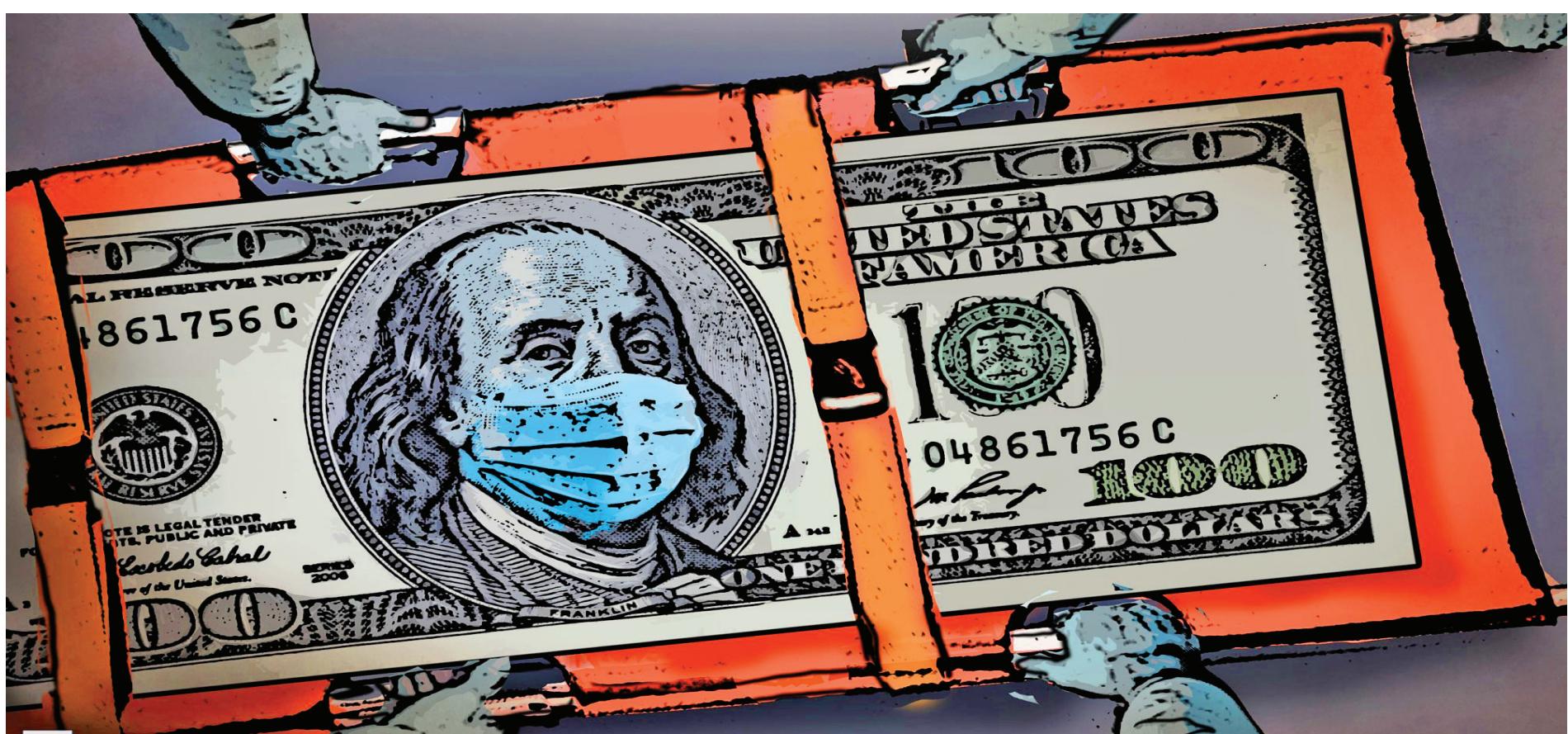
Pour ce qui concerne les ménages, les gouvernements devraient porter leur regard au-delà des prêts, et considérer la possibilité d'un allégement des dettes, en raison, notamment, des niveaux atteints par la dette du secteur privé. Au minimum, le paiement des créances devrait être gelé, jusqu'à ce que la crise actuelle soit résolue, et

de l'argent liquide injecté en direction des ménages qui en ont un besoin urgent. Quant aux États-Unis, il leur revient d'offrir une garantie publique du paiement de 80 % à 100 % de la masse salariale des entreprises en difficulté, comme le font déjà le Royaume-Uni et de nombreux pays de l'Union européenne et d'Asie.

Il est aussi temps de repenser les partenariats public-privé. Trop souvent ces accords sont léonins, relevant plus du parasitisme que de la symbiose. Les efforts entrepris pour la mise au point d'un vaccin contre le Covid-19 pourraient à nouveau ne se révéler qu'à sens unique, offrant aux compagnies impliquées la possibilité de dégager des profits gigantesques en vendant un produit né de recherches financées par le contribuable. De fait, malgré l'importance dans la conception des vaccins de l'investissement public consenti par les contribuables américains, le secrétaire à la Santé et aux Services sociaux des États-Unis, Alex Azar, a récemment admis que les nouveaux vaccins ou traitements mis au point contre le Covid-19 pourraient ne pas être accessibles à la bourse de tous les Américains. Nous avons absolument besoin d'États entrepreneurs qui investiront des sommes plus importantes dans l'innovation – de l'intelligence artificielle à la santé publique et aux énergies renouvelables. Mais comme nous le rappelle cette crise, nous avons aussi besoin d'États qui sachent négocier, de sorte que les bénéfices des investissements réalisés par les citoyens reviennent aux citoyens. Un virus tueur met en évidence les principales faiblesses des économies capitalistes occidentales. Aujourd'hui, alors que les gouvernements sont sur le pied de guerre, nous avons une chance de réparer le système. Si nous n'y parvenons pas, nous n'aurons pas de seconde chance contre la troisième grande crise – une planète de moins en moins habitable –, ni contre les crises plus petites qui se profilent dans les années et les décennies à venir.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

* Elle est notamment l'auteure de *The Value of Everything: Making and Taking in the Global Economy* (non traduit).



Quels sont les enjeux pour les droits des femmes en 2020 ?

NEW YORK — Que ce soit les démarches des républicains aux États-Unis pour que la Cour suprême annule la décision Roe c. Wade, qui, en 1973, a inscrit dans la jurisprudence le droit des femmes à l'avortement, ou bien les nouvelles restrictions imposées par la Pologne à l'accès aux moyens contraceptifs d'urgence, jusqu'au renforcement des restrictions au Brésil de l'éducation sur la santé sexuelle, les temps sont durs pour les femmes. Mais ce que le mouvement féministe mondial a réussi à prouver au cours des années, c'est qu'il peut surmonter de fortes résistances lorsqu'il s'agit de défendre les droits de groupes marginalisés. En 2020, elle y parviendra à nouveau.



PAR FRANÇOISE GIRARD

Présidente de la Coalition internationale pour la santé des femmes.

Le défi est de taille. Une conséquence inévitable de l'autoritarisme, du nationalisme ethnique et de la xénophobie saisis ardémant par des dirigeants politiques de bon nombre de pays — en particulier, le Brésil, la Hongrie, l'Inde, la Turquie et les États-Unis — est la continuation de normes régressives sur l'égalité des différentes identités sexuelles.

Selon les dirigeants partisans de la manière forte comme Jair Bolsonaro au Brésil, Viktor Orbán en Hongrie et Narendra Modi en Inde, les femmes naissent pour devenir des épouses et des mères ; les immigrants et les minorités raciales, religieuses et ethniques sont des éléments dangereux et inférieurs. Pour ces dirigeants, les personnes LGBTQI+ qui se font ostraciser, emprisonner ou même assassiné ont bien cherché. Ces dirigeants ont encouragé les gens qui partagent leurs vues à s'engager dans des actes de discrimination et de violence sur des minorités ethniques ou autres, des migrants, des femmes et d'autres groupes marginalisés.

Par des mesures comme les restrictions sur l'avortement et la contraception et l'élimination des protections des personnes LGBTQI+, ces dirigeants cherchent à dicter aux gens ce qu'ils font de leur corps, de leur sexualité et de leur reproduction. Ils pénalisent ceux qui osent défier leurs convictions rétrogrades. Par exemple, dès son entrée à la Maison Blanche, le président des États-Unis Donald Trump a rétabli la «règle du bâillon mondiale», ayant pour effet de causer la mort de femmes, car elle exclut de l'aide américaine tout organisme international qui gère des cliniques d'avortement, qui y dirige des femmes ou qui se fait le défenseur de ces services.

Or, à titre de présidente de la Coalition in-

ternationale pour la santé des femmes et porte-parole de longue date du droit des femmes, j'ai été aux premières loges de ce que le mouvement féministe peut accomplir. Songeons à la lutte des féministes en Argentine contre des législations excessivement restrictives en matière d'avortement.

Il y a 20 ans, aux Nations unies, les diplômates argentins refusaient même de reconnaître les droits en matière de santé sexuelle et génésique. Mais en 2005, les féministes d'Argentine ont lancé une campagne nationale pour le droit à l'avortement légal, sans risque et gratuit, livrant dès le début un âpre combat contre de puissants adversaires.

En 2018, des centaines de milliers de militantes et militantes ont envahi les rues partout au pays portant des foulards verts (devenu depuis le symbole mondial de la défense du droit à l'avortement) pour exiger que le Sénat adopte le projet de légalisation de l'avortement. Le mouvement a perdu la bataille, mais par une très faible marge — un résultat qui aurait paru impossible, il y a à peine quelques décennies. Et les militantes ont poursuivi le combat. Le mois dernier, l'Argentine a investi au pouvoir un président, Alberto Fernández, qui a promis de légaliser l'avortement.

Il n'est jamais facile de faire évoluer une société pour qu'elle protège les groupes marginalisés. Les gains rapides contre une faible opposition sont rares. Cela étant, comme le mouvement féministe l'a prouvé à maintes reprises, grâce à un engagement soutenu, les changements qui semblaient autrefois impossibles peuvent plus tard paraître inévitables.

L'année dernière seulement, nous avons été témoins de nombreux exemples de tels changements. L'État d'Oaxaca du Mexique et l'État de Nouvelle-Galles du Sud en Australie ont décriminalisé l'avortement, comme l'a fait l'Irlande du Nord, tandis que d'autres États ont libéralisé leurs lois, en élargissant les circonstances dans lesquelles les femmes peuvent avoir accès à des services d'avortement légaux et sans ris-

ques. En avril, la Cour suprême de Corée du Sud a invalidé les lois du pays en matière d'avortement ; les qualifiant d'inconstitutionnelles, préparant le terrain pour une décriminalisation cette année même.

Outre ces questions d'avortement, l'Autriche, l'Equateur, l'Irlande du Nord et Taïwan ont tous légalisé le mariage entre personnes de même sexe en 2019. De plus, dans le cadre d'un changement de garde politique remarquable, la Finlande a élue Sanna Marin, une femme de 34 ans, au poste de première ministre. Des femmes dirigent maintenant les cinq partis politiques composant la coalition gouvernant le pays et quatre d'entre elles ont moins de 40 ans.

Les porte-parole des droits des femmes sont déterminé(e)s à faire de 2020 une année au moins aussi importante dans la lutte mondiale pour l'égalité, non seulement des femmes et des jeunes filles, mais de toutes les personnes. Ainsi, en Inde, ce sont les femmes qu'on retrouve à la tête des mouvements de protestation contre la nouvelle loi de citoyenneté jugée discriminatoire envers les musulmans.

Il est particulièrement inspirant de voir de jeunes militantes et des activistes à identité sexuelle multiple à la tête de mouvements prônant des changements en profondeur. Par exemple, Emma González réclame une réforme de la loi américaine sur les armes à feu, Bertha Zúñiga défend les droits territoriaux des populations autochtones du Honduras, et Jamie Margolin et Greta Thunberg se révèlent être des têtes de pôle du militantisme environnemental.

Cette année marque le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing des Nations unies, qui inscrit les droits des femmes dans le cadre des droits de la personne et définit l'importance de l'égalité des sexes dans l'échéancier international. Depuis la création de la plateforme, les militantes et militantes s'en sont servis pour faire en sorte que les gouvernements respectent leurs engagements sur un vaste éventail de problématiques, dont la mortalité maternelle, le mariage des enfants,

la violence sexiste, la participation politique et les droits génésiques.

Les militantes féministes poursuivront le travail dans le cadre du Forum Génération Égalité Beijing+25, co-présidé par le Mexique et la France, qui se déroulera à Mexico en mai et à Paris en juillet. Elles y réclameront de nouveaux engagements fermes de s'attaquer à des enjeux transversaux comme les changements climatiques et la crise des réfugiés.

Cette perspective élargie est essentielle. En effet, le mouvement féministe doit raffermir ses alliances avec d'autres mouvements progressistes surtout ceux qui se battent pour la viabilité environnementale, l'équité dans le traitement des minorités ethniques et les droits des LGBTQI+. Ce n'est que par une mobilisation générale et par un soutien mutuel des autres programmes que nous pourrons triompher des forces racistes, hétéronormées, patriarcales et exploitatrices, afin de construire un monde plus juste, plus équitable et plus durable.

Les effets de ces initiatives seront orientés par les décisions des citoyens et des décideurs politiques. L'élection présidentielle aux États-Unis en novembre sera particulièrement importante. Pour le meilleur et pour le pire, les États-Unis exercent une influence disproportionnée sur l'efficacité des interventions dans le reste du monde pour régler des problèmes allant des changements climatiques à l'aide étrangère, en passant par la diplomatie et les droits de la personne.

En cas de défaite de Trump, les États-Unis pourraient à nouveau servir d'exemple, relançant la coopération multilatérale, renouvelant l'appui aux agences de l'ONU œuvrant en santé et en droits de la personne et assurant que les fonctions supérieures de l'État et du système judiciaire sont à nouveau occupées par des personnes compétentes qui viennent en appui aux droits de la personne et à la règle de droit. Mais quoi qu'il arrive, une chose est sûre : le mouvement féministe et ses alliés progressistes ne baisseront pas les bras.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

Ligues 1 et 2

La reprise du championnat s'éloigne



M. Zeggai

Le doute plane toujours quant à la reprise du championnat. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, a fait une déclaration, avant-hier, sur les ondes de la radio nationale à propos de cette question qui tient en haleine les férus de la balle ronde. Le MJS a indiqué que la décision de reprendre les compétitions revient « exclusivement au Premier ministre et à la commission scientifique relevant du ministère de la Santé. La reprise est une question médicale, elle dépend de l'avis de la commission du ministère de la Santé et de la commission ad hoc du Premier ministre. Nous avons saisi les institutions concernées pour avoir leur avis sur une éventuelle reprise et nous avons transmis ces protocoles aux commissions scientifiques compétentes», a-t-il dit. Ainsi donc, le suspense persiste, ce qui signifie clairement que toutes les éventualités restent possibles. « C'est plus compliqué, notamment dans ce contexte marqué par la re-crudescence de la pandémie », a ajouté le MJS. Pour sa part, le bureau fédéral de la FAF a, lors de sa dernière réunion statutaire, décidé de poursuivre la saison 2019-2020 une fois que les pouvoirs publics et les autorités sanitaires auront donné le feu vert. A cet effet, on croit

savoir que la FAF a l'intention d'organiser prochainement des rencontres avec les clubs et autres acteurs du football pour se concerter sur la reprise de la compétition et l'avenir des championnats 2019-2020. Pour les membres de la FAF, les clubs professionnels doivent faire preuve de «flexibilité» et accepter l'idée d'un éventuel retour à la compétition, d'autant plus qu'une décision a été prise pour apporter une contribution dans le cadre du protocole sanitaire. Pour Amar Bahloul, le président de la commission de coordination avec les ligues, « les clubs n'ont désormais aucune raison de s'opposer à reprendre la compétition ». De son côté, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, donne la nette impression d'avoir pris position avec les clubs qui souhaitent l'arrêt du championnat, comme le lui suggéraient 90% des clubs des deux ligues professionnelles. Pratiquement, tous les représentants de tous les clubs sont pour la suspension de la saison footballistique.

Pour Chaâbane Merzekane, directeur sportif du NAHD, il est préférable de sacrifier cette saison pour sauver la prochaine. De son côté, Antar Yahia, directeur sportif de l'USMA, s'est dit dans l'attente d'une décision définitive. Auparavant, le Dr Mohamed Bekkati Berkani, membre de la commission nationale de veille et de suivi de l'évo-

lution de l'épidémie du nouveau coronavirus, s'est montré pessimiste quant à la reprise des championnats de football. Il a précisé que « la situation épidémiologique actuelle ne prête pas encore à des rassemblements collectifs des joueurs. Il n'est pas raisonnable de penser à une reprise totale des activités sportives, car ça fait courir un risque inutile à tout le monde. Donc, sur le plan sanitaire, la reprise de la compétition est impossible». Ainsi donc, les avis divergent entre les clubs pros, soutenus d'une manière indirecte par la LFP, et le bureau fédéral. La situation s'est davantage compliquée avec la fin du cycle du mandat olympique où les clubs sont appelés à organiser des assemblées générales électives.

Aussi, dans quelles conditions psychologiques les joueurs vont-ils reprendre le travail après plus de quatre mois d'inactivité ? Alors, les compétitions sportives reprennent-elles ? Là, c'est le flou le plus total. Car, décréter l'option d'une année blanche pourrait totalement perturber le nouveau système de compétition. Qui sera déclaré champion d'Algérie ? Qui représentera l'Algérie aux différentes compétitions internationales ? Qui seront relégués ? Autant de problèmes à résoudre et ce n'est guère évident, d'autant plus que les clubs ne veulent pas se prononcer pour le moment.

WA Tlemcen

Souleyman plaide pour l'accession de quatre clubs

Le président du WA Tlemcen, Nacereddine Souleyman, a estimé, lundi, qu'en réitérant son désir d'aller au terme de cette saison, le bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) «compliquait davantage les affaires des clubs» au moment où la crise sanitaire frappe toujours le pays. «Francement, après les trois réunions tenues par le président de la Ligue de football professionnel avec les clubs des différentes régions du pays, on s'attendait à ce que la FAF accède à la demande de la quasi-totalité de ces clubs qui ont tous voté pour l'arrêt définitif de la saison, mais le bureau fédéral avait un autre avis», a déclaré le patron du WAT. Le même responsable a indiqué, en outre, qu'il sera «très difficile de reprendre la compétition si les clubs

ne venaient pas d'être autorisés à commencer leur préparation avant le 15 juillet». Pour lui, et en dépit de la volonté de la FAF de terminer l'exercice en cours, «rien ne dit qu'elle parviendra à mettre en application son approche».

Rappelant que la situation financière difficile des clubs ne plaide pas pour le respect strict du protocole sanitaire devant être mis en vigueur lors d'une éventuelle reprise de la compétition, le président de la formation des «Zianides» a réitéré son appel pour l'application de la proposition faite au cours de la réunion d'Oran qui consiste en la montée des quatre premiers de la Ligue 2 et l'annulation de la descente. «J'estime qu'il y a eu consensus autour de cette proposition qui devrait nous permettre tous de clore le dossier

du championnat de cette saison, en attendant que les autorités concernées nous donnent leur feu vert pour la reprise des entraînements collectifs», a-t-il souligné.

Avant l'interruption des compétitions sportives le 16 mars pour cause de coronavirus, le WAT, absent de l'élite depuis près de 7 années, occupait la troisième place au classement de la Ligue 2. Les quatre premiers devaient accéder en Ligue 1 selon le nouveau système pyramidal de la compétition, rappelle-t-on. «Au WAT, on se prépare néanmoins à toutes les éventualités. D'ailleurs, la direction du club garde le contact avec les joueurs et le staff technique afin que tout le monde reste mobilisé pour une éventuelle reprise», a conclu Nacereddine Souleyman.

USM Alger

Un contrat de deux années signé avec l'ESHRA

L'USM Alger a signé lundi un contrat de deux années avec l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn-Béni (ESHRA, Alger), pour bénéficier des différentes installations de cette structure, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. «Le contrat va permettre à l'USMA d'utiliser le stade, la piscine, la salle de musculation, l'hôtel, la salle omnisports, les bureaux et la salle de récupération et de massage», a indiqué le club dans un communiqué. La signature de ce contrat, qui in-

tervient au lendemain de la célébration du 83e anniversaire de la création du club, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation décidée par le Groupe Serport, nouvel actionnaire de la SSPA, après avoir racheté 95% des actions du club algérois que détenait l'entreprise des travaux publics ETRHB, dont le patron Ali Haddad est en prison. Inaugurée en 2014, l'ESHRA a permis à plusieurs clubs algériens, dont le MC Alger et l'USM Alger, de s'entraîner régulièrement sur sa pelouse et bénéficier de ses différentes installations.

MC Alger

Almas refuse de parler de crise

Le président du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/MC Alger, Abdenacer Almas, a évoqué avant-hier la situation financière du «Doyen», tout en refusant de parler de «crise». Il a souligné que le club n'a jamais demandé une rallonge budgétaire à l'actionnaire majoritaire, Sonatrach. «Nous sommes en train de fonctionner dans les normes du budget alloué précédemment par Sonatrach. Nous sommes à l'aise sur le plan financier, mais les choses doivent bien changer dans l'avenir. Le temps des gros salaires est révolu chez nous, le moment est venu pour rationaliser les dépenses». Dans le même registre relatif à la gestion financière, Abdenacer Almas a indiqué qu'il avait suggéré de réduire la masse salariale lors de la signature de la convention tripartite liant la SSPA «Le Doyen», aux cabinets d'expertise et à la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF. «Nous avons suggéré de réduire la masse salariale et non pas plafonner les salaires. J'espère que notre doléance sera prise en considération, d'autant que la situation de la majorité des clubs n'est pas confortable. Pour moi, les salaires devront être octroyés aux plus méritants, celui qui refuse ce principe n'a qu'à trouver un autre métier. Je regrette le comportement de certains clubs et joueurs qui font dans la surenchère en période de transferts». Interrogé sur la récente assemblée générale des actionnaires, au cours de laquelle le bilan financier de l'année 2019 a été adopté, le président du CA a refusé de parler d'irrégularités, confirmant au passage que le commissaire aux comptes a relevé certaines réserves. «Je tiens à préciser que le commissaire aux comptes n'a à aucun moment relevé des irrégularités, il y a eu des réserves signalées qui seront réglées au plus tard en décembre prochain. C'est une procédure tout à fait normale qui peut être demandée à n'importe quelle

société». Abdenacer Almas avait été désigné en janvier à la tête du CA de la «SSPA/Le Doyen», lors de l'assemblée générale des actionnaires, en remplacement d'Achour Bettouni, démissionnaire. C'est un expert juridique au sein de l'entreprise Sonatrach et ancien secrétaire général du GS Pétroliers. Par ailleurs Almas a estimé qu'il serait temps de se prononcer sur la suite réservée à la saison footballistique, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), soulignant qu'il sera «très difficile» de reprendre l'exercice.

«Il est temps d'être fixés sur la suite de la saison. Les joueurs sont inactifs depuis presque quatre mois, ce n'est pas évident pour eux, ils ne sont pas des robots. Pour moi, ce sera très difficile de reprendre la compétition. Nous sommes dans une situation sanitaire difficile, il est temps qu'on prenne une décision : reprendre ou non», a-t-il déclaré. Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni mardi dernier, a maintenu sa position prise initialement pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. «Au cours de la dernière rencontre avec la Ligue de football professionnel (LFP), les clubs ont exprimé leur point de vue sur la question, la majorité sont contre le principe d'une reprise, mais si les autorités donnent leur feu vert pour un retour du championnat, on ne va pas aller au clash», a-t-il ajouté.

Avant de poursuivre : «Au MCA, nous manquons de visibilité, à l'instar des autres clubs d'ailleurs. Aujourd'hui, c'est difficile de parler recrutement ou préparer le prochain exercice, nous sommes bloqués. En dépit de cette situation exceptionnelle, nous avons fait signer à plusieurs de nos joueurs, issus des jeunes catégories, des contrats professionnels pour préparer l'avenir».

FAF

Vers l'assainissement du métier d'agent de joueurs

La Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué avoir entrepris certaines démarches pour «assainir et remettre de l'ordre dans le métier d'agent de joueurs», marqué par une certaine «anarchie» depuis sa libéralisation il y a cinq ans. En effet, initialement réservé à une élite qualifiée, le métier d'agent de joueurs a connu un essor sans précédent à partir du 1er avril 2015, lorsque la Fifa a adopté la circulaire 1417, portant sur la libéralisation du métier d'agent de joueurs. «Depuis, n'importe quel intermédiaire peut conclure un transfert de joueur, sans avoir besoin d'une licence, sauf dans les pays dont la législation fait de ce métier une profession réglementée, ce qui n'est pas le cas en Algérie», a expliqué la FAF dans un communiqué. «Cette libération totale du marché, en créant le statut d'intermédiaire, a engendré une dérégulation au détriment d'une réglementation plus stricte, et sujette à des éventuelles sanctions en cas de non-respect de certains principes», a ajouté l'instance fédérale, rappelant au passage que «la Fifa avait tenté d'encadrer cette activité à travers diverses dé-

cisions, notamment, en imposant depuis 2001 un enregistrement des agents auprès des fédérations nationales». «Mais face à l'anarchie qui régnait dans le milieu footballistique national, le Bureau fédéral de la FAF avait décidé, à son élection en 2017, de remettre de l'ordre dans ce métier d'intermédiaire, tout en consacrant la liberté de commerce et de l'autorégulation du marché des transferts par le jeu de la concurrence», peut-on encore lire dans le communiqué. Cette mission a été confiée à la Commission du statut du joueur, présidée par le membre du Bureau fédéral Larbi Oumar, qui a entamé un «travail de fond» depuis septembre 2018 et qui a abouti à une situation «assainie», avec un fichier des intermédiaires retenus sur la base d'un dossier, en attendant la délivrance de licence pour exercer le métier d'intermédiaire de joueurs en vue de la délivrance d'une licence annuelle renouvelable, une phase qui est toujours en étude.

La Commission du statut du joueur a également permis l'établissement du passeport du joueur, y compris au niveau national. C'est ainsi que, depuis janvier 2020, il a été recensé au moins une quarantaine de passeports de joueurs, avec tous les transferts internationaux. «Ce passeport reprend la carrière de chaque joueur depuis l'âge de 12 ans et permettra désormais de préserver les intérêts des footballeurs algériens, notamment en ce qui concerne les mécanismes de solidarité et les droits de formation dont les montants des indemnités ont été révisés afin d'en faire profiter les clubs algériens», selon la même source.

CAF

Le CHAN-2022 décalé en été

Le Championnat d'Afrique des Nations 2022 qui se tiendra en Algérie, aura lieu en été et non pas en hiver comme il était programmé auparavant, pour ne pas se chevaucher avec la CAN 2022 qui a été rappelé à la reportée d'une année en raison de la pandémie du COVID-19. C'est le secrétaire

général de la FAF, Mohamed Saâd qui a confirmé l'information via la radio nationale « Nous avons reçu récemment une correspondance de la part de la confédération africaine de football qui nous demande de reporter le CHAN 2022 pour l'été 2022, notamment après la programma-

tion de la CAN 2022 en hiver au Cameroun. La CAF a suggéré d'organiser cette compétition entre le mois de juin et le mois de juillet, mais nous allons prendre une décision finale prochainement en concertation avec le ministère de la jeunesse et des sports », indique-t-il.

Borussia M'gladbach**Bensebaini nommé pour le titre de joueur de la saison**

Le défenseur international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, est nommé pour le titre de joueur de la saison, aux côtés de cinq autres joueurs de l'équipe, a annoncé lundi soir le club pensionnaire de la Bundesliga allemande de football sur son site officiel.

Le latéral gauche algérien est retenu en compagnie du gardien de but Yann Sommer (détenteur du trophée), Marcus Thuram, Denis Zakaria, Lars Stindl et Jonnás Hoffmann. Le vote auprès des

internautes a débuté mardi et s'étalera jusqu'au 13 juillet à minuit. Bensebaini (25 ans) s'est illustré depuis son arrivée en Allemagne, devenant l'une des pièces maîtresses du Borussia Monchengladbach.

Il compte 5 buts au compteur en 26 apparitions, toutes compétitions confondues. Le natif de Constantine s'est distingué lors du match mémorable contre le Bayern Munich, champion en titre (2-1), en inscrivant un doublé dont un penalty à la dernière mi-

heure. Grâce à la 4e place décrochée au classement final de la Bundesliga, le Borussia Monchengladbach est qualifié directement à la prochaine édition de la Ligue des champions, en compagnie du Bayern Munich, du Borussia Dortmund et du RB Leipzig. Bensebaini s'est engagé avec le club allemand en 2019 pour un contrat de quatre ans en provenance du Stade rennais (Ligue 1 française), avec lequel il avait décroché la Coupe de France 2019 aux dépens du Paris SG.

Handball - CAN U21

La FAHB dévoile une liste élargie de 54 joueurs

La Fédération algérienne de handball (FAHB), a dévoilé une liste élargie de 54 joueurs, pour un stage de présélection, dont la date sera connue ultérieurement, en vue du championnat d'Afrique de la catégorie prévue du 4 au 12 décembre prochain au Maroc. Les joueurs retenus, nés en 2000 et 2001, seront regroupés «dès l'obtention de l'accord des autorités compétentes», alors que les compétitions sportives sont suspendues depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19). La FAHB a appelé les joueurs convoqués «à reprendre individuellement et progressivement, les entraînements afin d'être prêt en temps voulu». L'instance fédérale avait confié en mars dernier, les rênes de la sélection des U-21, à l'ancien international Hicham Boudrali (42 ans), assisté de l'entraîneur-adjoint et ancien gardien Hichem Feligha. Ce championnat d'Afrique des U-21 devait avoir lieu du 13 au 23 août, avant d'être repoussé à décembre en raison de la pandémie de COVID-19.

Brentford**Benrahma évoque les objectifs de son équipe**

L'attaquant international algérien de Brentford (Div. 2 anglaise de football), Saïd Benrahma, a indiqué que son équipe était concentrée sur l'objectif d'accès en Premier League, relevant l'«excellent» état d'esprit du groupe. «On joue l'un pour l'autre, on est tous unis, on prend du plaisir à jouer et on a un objectif qu'on doit atteindre en fin de saison, à savoir l'accès en Premier League. Il n'y a aucune raison pour qu'on n'atteigne pas notre objectif. On a un but et on doit aller jusqu'au bout», a-t-il déclaré lundi au site officiel du club. Benrahma s'est illustré samedi en signant son deuxième triplé de la saison, lors de la victoire décrochée à domicile face à Wigan Athletic (3-0), parvenant à atteindre la barre des 14 réalisations, au terme de la 41e journée. «Je suis très content, c'est un énorme plaisir pour moi de marquer 4 buts durant les 4 derniers matchs de mon équipe, on est bons physiquement et on s'entend très bien. J'ai inscrit un triplé, c'est mon deuxième de la saison, c'est toujours un plaisir pour moi de le faire», a-t-il ajouté. Avec 11 buts et 3 offrandes depuis le début de l'année civile 2020, Benrahma (24 ans) réalise les meilleures statistiques dans les deux premières divisions anglaises, et fait même mieux que son compatriote de Manchester City Riyad Mahrez, ou encore l'Egyptien Mohamed Salah, champion d'Angleterre avec Liverpool. A Brentford avec lequel son contrat court jusqu'en 2022, l'enfant d'Aïn Témouchent est devenu l'une des pièces maîtresses du Onze entrant, contribuant grandement à la 3e place que son équipe occupe en Championship, synonyme de barrages d'accès en Premier League.

**JM 2022 - Equipements sportifs
Près de 1 milliard de dinars mobilisés**

Près d'un milliard de dinars sera mobilisé par le Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) pour équiper certaines infrastructures sportives concernées par cet événement, prévu à Oran en 2022, a-t-on appris mardi de cet organisme. L'opération concerne néanmoins une partie des 43 sites sportifs retenus pour accueillir les épreuves de la 19e édition des JM, alors que les autres instances concernées par la réalisation et la réhabilitation des infrastructures sportives, à l'image de la direction locale des équipements publics, s'en chargeront des autres, a précisé la même source. Le budget réservé pour le chapitre équipement représente une partie «très importante» du budget global, alloué par les pouvoirs publics au COJM et qui est de l'ordre de 1,3 milliard de dinars, explique-t-on encore de même source. Le budget en question n'a pas fait l'objet de restrictions malgré la conjoncture économique difficile que traverse le pays, causée par la chute des prix du baril de pétrole et la crise sanitaire. Le COJM aura, en outre, besoin d'une manne financière non négligeable pour réussir sa campagne de promotion de l'événement que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli en 1975 à Alger la 7e édition. Le décalage, d'une année, de la prochaine édition, prévue initialement pour l'été 2021 à cause de la pandémie de coronavirus, a contraint le COJM à interrompre sa première campagne de promotion des Jeux, qui lui a coûté 2,9 millions de dinars. Cette somme a été déboursée pour l'impression des affiches et autres annonces relatives à cette opération de promotion «qui demeure l'une des étapes les plus vitales pour assurer la réussite de n'importe quelle manifestation sportive d'envergure», souligne-t-on. La 19e édition des JM est programmée désormais du 25 juin au 5 juillet 2022. La cérémonie de clôture coïncidera ainsi avec le 60e anniversaire du recouvrement de l'indépendance et la fête de la jeunesse, rappelle-t-on.

Angleterre

Tottenham s'accroche à son mince espoir européen

Tottenham a maintenu son rêve européen en vie en battant Everton (1-0), lundi en clôture de la 33e journée de Premier League, au terme d'un match terne marqué par un accrochage entre Hugo Lloris et l'attaquant Son Heung-min. Avec 48 points, les Spurs remontent à la 8e place, à sept longueurs de Manchester United, 5e et dernier qualifié virtuel pour l'Europe. Toutefois, l'identité du vainqueur de la Coupe d'Angleterre, pour laquelle trois des cinq premiers sont en demi-finales, et le résultat de l'appel de Manchester City devant le Tribunal Arbitral du Sport contre sa suspension de toute compétition

europeenne pour deux ans, pourraient faire descendre la barre. Wolverhampton, 6e, n'est ainsi qu'à 4 points des Londoniens. Pour Everton, 11e avec 44 points, la saison semble, en revanche, bel et bien terminée. Le match a été marqué par un incident juste à la fin du premier acte. Au coup de sifflet de l'arbitre, le capitaine de l'équipe de France et des Spurs, Hugo Lloris, a traversé en courant la moitié du terrain pour invectiver son coéquipier Son. Lloris n'a, apparemment, pas apprécié le peu de détermination mise par l'attaquant sud-coréen pour défendre sur une action quelques secondes plus tôt, qui s'était

Brésil

Le championnat de football reprendra le 9 août

La Confédération brésilienne de football (CBF) a fixé au 9 août la date de reprise du championnat national, s'attirant l'opposition d'autorités régionales en pleine pandémie de Covid-19. Seul le championnat de l'Etat de Rio de Janeiro a pour le moment repris au Brésil, deuxième pays au monde le plus touché par le nouveau coronavirus, avec 65.487 décès et 1,6 million de contaminations recensées. Dans ce contexte, le gouverneur de l'Etat de São Paulo Joao Doria a déclaré que les équipes de son Etat ne participer-

raient pas au tournoi national tant qu'elles n'auraient pas terminé leur championnat régional, gelé depuis mi-mars en raison de la pandémie, à trois journées de la fin. «Concernant la décision de la CBF de reprendre (le championnat) le 9 (août), le gouvernement de l'Etat de São Paulo n'a pas été consulté préalablement», a regretté M. Doria en conférence de presse. Sans date annoncée de reprise, le championnat paulista est le championnat régional le plus important du Brésil, comprenant cinq équipes de première division nationale

(Bragantino, Corinthians, Palmeiras, Santos et São Paulo) et quatre de deuxième division, qui doit elle reprendre le 8 août. La CBF a rappelé que «les clubs ont accepté de jouer en dehors de leurs propres enceintes, en transférant leur statut d'hôte à une autre ville ou à un autre Etat, au cas où leur ville ne serait pas libérée avant les dates de début des compétitions. Cette décision a été prise lors d'un vote soutenu par 19 clubs de Serie A (la première division nationale, ndlr), dont l'ensemble de ceux de São Paulo».

Allemagne

Le Werder Brême sauve sa place dans l'élite

Le Werder Brême, en position inconfortable après avoir concédé le nul à domicile à l'aller (0-0), conserve sa place dans l'élite allemande du football après le nul (2-2) obtenu sur le terrain de Heidenheim, lundi soir en barrage retour de maintien/accesion. Le Werder Brême ne quittera donc pas la 1re division allemande, dont il est un pensionnaire sans interruption depuis 1981. «Quand vous voyez la saison que nous avons eue, comme elle a été difficile dès le début, c'est un très, très grand soulagement maintenant», a déclaré le capitaine du Werder Brême, l'international néerlandais Davy Klaassen, à Amazon Prime Vidéo qui a retransmis le match en Allemagne. Les Brêmois ont ouvert le score dès la 3e minute par... le défenseur de

Heidenheim, Norman Theuerkauf, qui a marqué contre son camp. Celui-ci a propulsé, du point de penalty, le ballon dans la lucarne gauche de son gardien Kevin Müller médisé, en voulant enlever le ballon des pieds de Josh Sargent, l'attaquant américain de Brême esseulé au point de penalty. Après ce but heureux, les hommes de Florian Kohfeldt ont eu la maîtrise du ballon pendant l'essentiel d'une première période au cours de laquelle, sous les yeux de l'arbitre de cette rencontre Felix Brych, meilleur sifflet du monde en 2017, Heidenheim ne s'est pas procuré la moindre occasion. Au cours d'un second acte beaucoup plus débridé où les occasions se sont multipliées, l'équipe locale a repris espoir en égalisant à la 85e minute par Tim

Kleindienst, qui a repris de près un puissant tir du gauche décoché depuis l'angle de la surface de réparation par Tobias Mohr. Mais dans le temps additionnel, Ludwig Augustinsson allait donner le coup de grâce à Heidenheim, en redonnant l'avantage, esseulé dans la surface sur un contre, à Brême (94e). Et ce n'est pas un penalty à la dernière seconde (97e) transformé par Tim Kleindienst, auteur d'un doublé, qui allait changer le cours de l'histoire. Heidenheim, club d'une petite ville de moins de 50.000 habitants, qui avait gagné le droit de disputer ce barrage en terminant 3e de D2 devant un autre club historique, le Hambourg SV, ne réalisera donc pas son rêve d'accéder pour la première fois dans l'élite du football allemand.

Naples

Ounas et Ghoulam inclus dans un deal ?

Afin de faire baisser une facture qui pourrait côtoyer les 100 millions d'euros, le Napoli souhaiterait inclure des joueurs dans sa tentative de recruter les Lillois Osimhen et Gabriel. En pleines tractations avec le LOSC pour obtenir Victor Osimhen et Gabriel, le Napoli tenterait d'intégrer deux joueurs dans le deal afin d'alléger le prix de la transaction, selon une indiscretion de la Gazzetta dello Sport, Adam Ounas et Faouzi Ghoulam feraien ainsi le chemin opposé afin de réduire la facture globale, qui culminerait à 100 millions d'euros en cas de transfert «sec» des deux joueurs nordistes. A

noter que les deux joueurs algériens n'entrent pas dans les plans de Gennaro Gattuso à Naples. Reste à convaincre les dirigeants des Dogues de négocier un échange. Pour rappel, la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a un «sursis à statuer» concernant le dossier lillois, «dans l'attente d'éléments complémentaires». Le LOSC a donc tout intérêt à récupérer du cash afin de faire face au gendarme financier du foot français en toute décontraction à la mi-juillet. Selon RMC, Lille doit encore vendre pour 150 millions d'euros afin de satisfaire l'instance de régulation.

Real Madrid

Une nouvelle stratégie pour recruter Mbappé

Kylian Mbappé fait fantasmer le Real Madrid et les dirigeants de la Casa Blanca semblent prêts à tout pour s'offrir celui qui en est à 33 buts en 37 matchs cette saison avec le PSG. Les Madrilènes ont quelque peu été freinés par sa valeur marchande astronomique (aux alentours des 242 millions d'euros). Mais Florentino Perez pourrait se résoudre à jouer la carte de la patience dans le dossier. Car Ok Diario, affirme qu'il est possible

de recruter le champion du monde de 2018 à un prix moins élevé. La solution proposée par le média, vers laquelle tendrait le Real, serait de récupérer Kylian Mbappé en 2022, à la fin de son contrat, de quoi envisager un transfert gratuit auquel se rajoutera une prime à la signature de 100 millions d'euros ! Un montage assez peu probable malgré tout car il implique que le Français de 21 ans ne prolonge pas son bail dans la capitale d'ici là.

FC Barcelone

Messi, Setién, Neymar... Bartomeu fait le point !

Malgré une position toujours inconfortable à quatre points du Real Madrid en Liga, à quatre journées de la fin, le FC Barcelone a retrouvé le moral avec sa victoire séduisante contre Villarreal (4-1) dimanche soir. C'est donc avec un peu plus de sérénité que le président Josep Maria Bartomeu a fait le point sur les dossiers chauds du club catalan sur les ondes de RAC1. L'un des principaux sujets abordés concernait évidemment Lionel Messi, dont la rumeur d'un possible départ a agité l'Espagne ces derniers jours. Le patron du Barça s'est encore voulu rassurant, après être déjà monté au créneau dimanche. «Je ne doute pas que Messi prendra sa retraite au Barça, a insisté Bartomeu au micro de la radio catalane ce mardi. Il a un contrat jusqu'en 2021 et nous avons l'obligation de le renouveler. Il est le meilleur joueur de l'Histoire et nous voulons qu'il continue ici. J'ai parlé avec lui samedi.» Preuve tout de même que cette information a forcé la direction barcelonaise à réagir. Autre grande interrogation du moment : l'avenir de Quique Setién. Annoncé sur la sellette ces dernières semaines, le technicien a reçu le soutien de son président. «Qui-

que va continuer, assure Bartomeu. Je suis très content de l'évolution observée depuis plusieurs matchs. Dans les derniers matchs, j'ai vu du mieux et j'espère que ça continuera. Si on ne gagne pas la Liga, il y a encore la Ligue des Champions.» Un échec en Liga ne serait donc pas forcément fatal au coach dans l'immédiat. D'ailleurs, Bartomeu est toujours convaincu d'avoir fait le bon choix en appelant l'ancien entraîneur du Betis Séville. Enfin, Bartomeu a fait le point sur les rumeurs concernant les arrivées cet été. Alors que le nom de Neymar continue de circuler en Catalogne, le président barcelonais a laissé entendre que le retour du Brésilien chez les Blaugrana ne sera pas pour cet été. A en croire le dirigeant, le club catalan n'a pas les moyens de recruter l'attaquant du Paris Saint-Germain. «Une opération comme ça est peu probable parce que la situation de tous les clubs en Europe est très difficile», a-t-il indiqué. Le Barça semble davantage se concentrer sur la piste Lautaro Martínez (Inter Milan), moins onéreuse que celle menant à Neymar. La semaine dernière, la presse espagnole parlait d'un montant de 170 M euros pour le Parisien.

A propos de l'origine du nom de l'Algérie (El Djazaïr)

Par Mohamed Ghriss*

Suite et fin

Pour sa part, Saida Bencheikh-Boulaïd nouar (chercheure en histoire de l'écrit et enseignante universitaire, doctorat de l'Ecole pratique des hautes études, Paris-Sorbonne) considère qu' à un autre niveau de l'histoire de l'Algérie, en l'occurrence la période médiévale et postmédiévale, des pans importants de l'évolution historique sont souvent occultés par les historiens et chercheurs qui ont tendance à négliger les sources arabes et musulmanes, pourtant révélatrices par bien des côtés (c'est aussi l'avis du regretté historien Gilbert Meynier qui pour rappel, a produit un mémorable «Algérie des origines», où à l'instar de son ami et fréquent collaborateur Mohamed Harbi, il tente de combler cette déplorable lacune occasionnée par cette ancienne tendance des successifs régimes monopartistes, algériens, qui s'échinent à faire débuter l'histoire du pays qu'à partir de l'avènement de l'islam, amputant du coup l'Algérie de son prestigieux patrimoine millénaire amazigh...).

A cet autre niveau de l'histoire du pays, la chercheuse Saida Bencheikh-Boulanour considère, également à juste titre, que «pour les Algériens répertorier les sources arabes et ottomanes est un devoir de mémoire à accomplir, une réparation. Un oubli de l'histoire contemporaine (...) à réparer», déplorant «les documents manuscrits arabes et ottomans qui sont le produit de la civilisation musulmane et la trace de l'Algérie médiévale et ottomane sont quasiment absents des références des historiens. Comme si l'histoire algérienne ne commençait qu'avec la colonisation, en 1830, (...) les sources arabes et ottomanes de l'histoire de l'Algérie (...) sont rares dans les fonds d'archives algériens. Or, l'Algérie était riche d'un patrimoine archivistique de manuscrits rares et précieux et surtout d'une tradition intellectuelle, littéraire et scientifique.» Et l'universitaire de se demander non sans raison à propos de ces références patrimoniales «où sont-elles ? (...) Comment accéder à ces sources ? (...) les documents arabes et ottomans conservés à Istanbul, produit des relations entre les deux pays, ceux conservés en France et en Algérie, méritent d'être portés à la connaissance car ils constituent les sources incontournables de l'histoire algérienne...»

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية البيئة لولاية وهران
أمانة اللجنة الولاية للمنشآت المصنفة

القرار رقم: 1190 المؤرخ في 30 جوان 2020
المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير على البيئة بخصوص
مشروع إنجاز

Une unité de production de produits pharmaceutiques, matériels, appareils et instruments médicaux chirurgicaux, au niveau de la zone d'activité de Boutlelis îlot N°226, commune Boutlelis, daïra Boutlelis, wilaya d'Oran.

SARL PROTECHNOLOGY : **فائدنة**

CONDOLEANCES

*Tous les membres du GROUPE
SPORTIF BABICHE*

*très affectés par le décès :
**De l'épouse de leur ami
ARABAT SALAH***

*lui présentent ainsi qu'à toute
sa famille leurs sincères
condoléances et les assurent
en cette douloreuse circonstance
de leur profonde compassion.*

*Que Dieu Le Tout-Puissant
accorde à la défunte Sa Sainte
Miséricorde et l'accueille en Son
Vaste Paradis*

Disponible

Appareil de désinfection de l'air et de surfaces à base d'hydrogène de peroxyde (spécialement pour la grippe Covid-19).



*Pour plus d'information
appelez
les numéros :*

0557 75 74 78
0561 68 64 77

bles.» Par ailleurs, «d'autres sources méditerranéennes, arabes, ottomanes ou persanes inédites permettraient de confronter les données historiques», indique notre chercheur, insistant sur le fait que «l'histoire de la période coloniale» de l'Algérie comporte nombre «(...) de lacunes des périodes qui la précédent» (22), qu'il convient absolument de reconsidérer dans un souci d'objectivité et d'impartialité conclut la spécialiste algérienne en historiographie maghrébine qui a su se montrer assez convaincante dans ses assertions, on ne peut plus amplement justifiées au constat des archives progressivement mises à jour et qui lézardent bien des «vérités historiques» qu'on croyait solidement établies jusqu'ici..

Autant de données d'ordre archivistique qui apparaissent comme d'importantes sources historiques susceptibles d'apporter nombre d'éclairages sur des zones d'ombre délaissées ou ignorées du passé du pays. Documents archivistiques qu'il convient de récupérer sans tarder, y compris ceux entreposés dans d'autres contrées que celles citées notamment celles de France, Angleterre, Espagne, Russie, Allemagne (l'ex-RDA), pays démembrés de l'ex-Yougoslavie et de l'ex-Tchécoslovaquie, Malte, Cuba, Egypte, Syrie, Liban, etc. Soit des manques à gagner ou «trous béants» dans la mémoire historique du pays que mettent justement à profit historiens pro-coloniaux et partisans de l'idéologie de la table rase pour avaliser leur thèse de l'Algérie, «pays dénué d'Histoire» et «pure création de la France coloniale».

Néanmoins, pareilles tentatives d'occultation et de falsification des noms et des lieux de contrées historiques, les interprétant d'une manière fallacieuse, en concevant autrement les faits et évènements historiques, ne résistent pas aux données objectives de l'évolution de l'Histoire qui finissent généralement par imposer, tôt ou tard, leur réalité : comme celle inhérente à El Djazaïr, affirmée par son éclatante évidence, l'Algérie ayant non seulement son Histoire et ses référents identitaires spécifiques mais jouit aussi d'un prestigieux patrimoine ancestral d'une portée universelle, indéniable.

Aujourd'hui l'on sait très bien que les pays souverains, ou anciennes colonies libérées du joug colonial d'antan, ont résolument tourné la page du passé, en affirmant une nette volonté de coopération internationale



de dialogue, échanges équitables, entre peuples et nations du monde, etc., etc. Mais malheureusement les machiavéliques tendances pro-coloniales, menaçant l'intégrité de ces fragiles pays émergents, pourtant indépendants et affranchis depuis belle lurette du parrainage du joug colonial de naguère, ne continuent pas moins de persister de nos jours, à un autre niveau de l'évolution historique, et bien évidemment sous d'autres formes pernicieuses d'ingérence néocoloniale : une situation déplorable qui n'est pas sans constituer une violation flagrante du droit international.

AUTRES TEMPS, AUTRES STRATÉGIES NÉOCOLONIALES

En réponse à des questions relatives à son ouvrage «Tempête sur le Grand Moyen Orient», (Editions Ellipses Paris 2015, traitant de la question particulière des «révoltes des printemps arabes»), et à d'autres questions en rapport avec l'actualité du moment, lors de son interview par le journaliste francophone algérien Le Quotidien d'Oran M. Michel Raimbaud, ancien diplomate et conférencier français, expert en relations internationales, a notamment déclaré, je cite «(...) on ne peut qualifier de «révoltes» des mouvements dont le seul programme consiste à «faire tomber le régime», dont les meneurs sont manifestement inspirés et témoignent d'une grande naïveté, léguidés par l'étranger, formés en Occident (par des «ONG» américaines spécialisées dans la promotion de la démocratie et droits de l'homme), qui bénéficient du soutien occidental politique, diplomatique, militaire, par le biais des services secrets, des conseillers spéciaux, des forces armées, etc., qui sont pris en charge par les forces extrémistes de l'islam politique, parrainées et soutenues par l'OTAN, la Turquie et les régimes du Golfe dont le label démocratique est plus que doux, et l'inspiration révolutionnaire très problématique, qu'appuient toutes les forces réactionnaires. (...)» (23) Et à une question relative au soulèvement du mouvement populaire algérien, s'il s'inscrit dans la même logique des «révoltes arabes...», l'ancien diplomate dira notamment : «(...) L'Algérie avait connu en janvier 2011 une tentative de «révolution» à la mode des «printemps arabes», mais le mouvement avait été de très courte durée (...), je m'abstiendrai de porter un jugement sur le «Hirak» algérien de maintenant. Je noterai seulement qu'il n'arrive pas seul et s'inscrit dans une nouvelle vague ayant affecté notamment le Soudan et le Liban. Le retour de «printemps» présente le double visage déjà noté dans les événements de 2010/2011 : des revendications populaires qui ne sont sans doute pas dépourvues de fondement, mais également et prenant assez rapidement le pas sur les premières.

des tentatives de manipulation de l'étranger pas très différentes de celles d'il y a dix ans. On doit toujours, me semble-t-il, se méfier des exigences trop simplistes, et trop radicales visant à «renverser le régime» et tous ses symboles afin de «donner le pouvoir au peuple», sans se soucier de la permanence de l'Etat (...)» (24).

Par ailleurs et d'après ce que révèlent les livres-enquêtes du Dr Ahmed Bensaada (26), au moment où l'Algérie, en dépit des manques à gagner, semble résolue à relever le défi de la poursuite prudente du processus d'édification de cette Algérie nouvelle de l'Etat de droit et Justice indépendante, etc. - tel que l'a revendiqué à juste titre le mouvement populaire béni du Hirak -, voilà que des éléments sournois au service d'ONG étrangères, celles-là même qui ont programmé le chaos et l'anarchie en Libye, Syrie, Yémen, etc., ont infiltré ses rangs et tenté de l'orienter dans une tout autre direction stratégique que celle visée par le Hirak mais dont la quasi-majorité des manifestants, scandant sincèrement les légitimes revendications de changement de système, ne se sont guère rendu compte, cependant, de ces machiavéliques tentatives de manipulations.

ques tentatives de manipulations.

Fort heureusement, il y eut la réaction vigilante d'éléments du Hirak qui s'étant aperçus des tentatives d'ingérences étrangères ont condamné sans équivoque la position de l'Union européenne et de la France, leur rappelant que les affaires intérieures du pays concernent les Algériens entre eux, soulignant que la question est d'ordre «alérgo-algérianne».

Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que le proche avenir apportera des éclairages sur la question afin que la part des choses soit bien faite, entre le Hirak populaire et ses nobles objectifs légitimes d'auparavant et les forces nuisibles qui l'ont infiltré et tenté d'orienter dans une tout autre direction le conduisant perfidement à la situation dangereuse de «non-Etat», débarrassé de son bras armé l'ANP, pourtant accompagnateur du Hirak et dépositaire de Bouteflika et tout ce que représente le régime de ce dernier, suivant les revendications du mouvement populaire algérien. Les manipulateurs ont tablé sur la confusion pour favoriser l'anarchie, et il faut dire que cette situation n'est pas sans profiter, également, aux partisans de l'ancien régime déchu de Bouteflika et dont les complicités, opérant à divers niveaux des institutions nationales, entravent le processus des réformes en cours alors qu'à l'autre bout, des personnalités intransigeantes connues de l'opposition mettent à profit l'aubaine du Hirak pour se refaire une virginité, en prônant notamment des attitudes radicales, certaines d'entre elles entretenant d'énigmatiques liens avec les éléments et cyberactivistes infiltrés de ces sournoises ONG, selon le Dr Ahmed Benssada.

Suite en page 19

A propos de l'origine du nom de l'Algérie (El Djazaïr)

Suite de la page 18

Quant à la composante majoritaire du mouvement populaire, elle ne fait qu'exprimer son cri de colère et d'indignation contre un système injuste d'oppression et de gabegie avec sa légitime revendication de l'avènement d'une Nouvelle République salvatrice, consacrant l'Etat de droit, de Justice indépendante, des libertés collectives et individuelles, du pluralisme démocratique, etc. (Une parenthèse juste pour rappeler ce que l'auteur du présent écrit avait notifié dans un article intitulé «Il faut de l'audace pour sortir le pays de son statu quo...», publié dans Le Quotidien d'Oran en mai 2012, mentionnant, je (re)cite : «(...) ces ingrédients nocifs (...) servent de mèche aux révoltes sporadiques qui risquent dans un proche futur de se généraliser si d'ici-là rien d'efficace (...) n'est envisagé de façon profonde non leurrante (...) en vue de dégager les voies d'une possible assise rénovatrice politico-structurelle, susceptible de relancer concrètement le processus démocratique en Algérie dans un proche futur (...) il ne faut pas s'aveugler : en l'absence de recours démocratiques judiciaires, une révolte généralisée peut survenir au moment le plus imprévu....» (archives mai 2012, accessibles dans le site du journal, via Google).

On peut dire, in fine, que les fictions mystificatrices ou menées falsificatrices fallacieuses de toutes idéologies nihilistes, hé-gémontiques et bellicistes, d'où qu'elles émanent, auront beau cogiter et perdurer un certain temps, à la longue, elles finissent généralement par apparaître comme de vains soubresauts incongrus de piétres agitations d'un tout autre âge.

En tout état de cause, et tenant compte de la somme de facteurs déterminants les conjonctures complexes en cours et leurs conséquences, il convient de ne point être dupe des tractations et périls ciblant l'Algérie, à divers niveaux, d'où la nécessité qui s'impose d'une vigilance permanente embrassant l'ensemble du territoire national algérien dont la vaste superficie fait aujourd'hui du pays, suite à la scission du Soudan, pratiquement le plus grand territoire d'Afrique. Soit un véritable sous-continent où ses composantes populaires multiethniques et pluriculturelles des Kabyles, Mozabites, Chaouias, Touaregs, Sanhadja, Zenâta, Chenaoua, Ouargli, Berbères arabophones, Arabes, Kouloghlis, Noirs, Blancs, Métis, Immigrés, Naturalisés, etc, communient tous autant qu'ils sont dans le dénominateur commun de l'Algérienité plurielle où les traditionnels liens tribaux consanguins d'antan ont cédé la place aux rapports contemporains de concitoyenneté démocratique pluraliste. A l'instar des mutations sociohistoriques et économico-culturelles intervenues dans les sociétés moyenâgeuses occidentales et d'ailleurs qui ont permis aux structures socio-anthropologiques de ces milieux de se hisser à niveau d'évolution supérieur, en s'affranchissant ainsi de leurs conditionnements traditionnels atteindre leur rang actuel de puissantes nations modernes, de nos jours.

Et cette identité collective, incluant les diversités nationales du peuple algérien, n'est-ce pas, au fait, le fantastique mouvement populaire du Hirac qui l'a pratiquement affirmée devant les supports médiatiques et réseaux communicationnels du monde entier, et ce, en en fournit la démonstration magistrale à travers l'ensemble du territoire algérien ?

Tenant compte des nobles idéaux auxquels aspire légitimement la population algérienne, gageons que l'Algérie saura relever le défi de la poursuite de l'objectif national tendant à la concrétisation de l'érection attendue de la Nouvelle République de

l'Etat de droit et de Justice indépendante qui placera la nouvelle Algérie parmi le concert des nations démocratiques et modernes du globe.

Pour rappel, un article intitulé «Une Révolution démocratique», paru le 15 novembre 1957 dans El Moudahid, organe central de l'historique FLN (2-) précisait à ce propos, je cite : «Il ne s'agit pas de bâtir un Etat indépendant sur des bases anachroniques et branlantes. La promotion de l'Algérie en une nation moderne et indépendante nécessite la libération du pays du joug étranger (...) comme la rupture avec les structures précoloniales (...) C'est dans ce sens que «Révolution algérienne» exprime à la fois le processus de libération du joug étranger, et la destruction des survivances féodales du Moyen-Âge qui devront céder la place aux fondements démocratiques d'une nation moderne».

L'article poursuivant plus loin : «(...) le peuple algérien est à la fois le plus nationaliste et le plus ouvert qui soit, le plus fidèle à l'Islam et aussi le plus accueillant pour les valeurs extra-islamiques. Des peuples musulmans, il est peut-être un des plus attachés à la foi musulmane et des plus pénétrés de l'esprit de l'Occident moderne (...) Avec le 1^{er} Novembre 1954, l'Algérien retrouve son unité et sa vérité (...) une synthèse dynamique créatrice a lieu entre les aspirations du Moi culturel national et l'esprit moderne dans son universalité. (...) Il est un fait qu'en menant la guerre de libération à son terme victorieux, le peuple algérien ne se contentera pas d'une indépendance politique nominale. Il n'entend pas se débarrasser de l'oppression politique pour se résigner à une oppression économique qui interdit tout progrès social et confère à l'indépendance nouvellement acquise un caractère illusoire (...) En arrachant son indépendance, le peuple algérien qui a été soumis à une effroyable exploitation, ne pourra subsister qu'en édifiant une démocratie sociale effective. Ainsi, la révolution démocratique s'insère dans le processus de la guerre de libération, insertion qui porte à son apogée les aspirations les plus profondes de toutes les couches du peuple algérien visant à la réalisation d'un idéal à la fois politique et social, national et révolutionnaire.» Et l'article de conclure : «Indépendance nationale et révolution démocratique sont indissociables dans la lutte actuelle du peuple algérien (...) L'avènement d'une démocratie effective n'est possible qu'avec l'avènement de l'indépendance nationale (...)» (El Moudjahid Novembre 1957).

*Auteur-journaliste indépendant

Notes :

(22) Voir ouvrage de Saida Bencheikh - Boulanour «L'Algérie par ses archives-Du royaume de Tihert à la colonisation (VIIIe-XXe siècles)», P. 17, 21, Casbah Editions, Alger 2015

(23) Voir l'entretien avec M. Michel Raimbaud, ancien diplomate français, conférencier en relations internationales, réalisé par Ghania Oukazi, publié dans Le Quotidien d'Oran du lundi 08 juin 2020.

(24) Voir l'entretien avec M. Michel Raimbaud, dans Le Quotidien d'Oran, Ibid.

(25) Voir l'ouvrage du Dr Ahmed Bensaada, «Arabesque\$, éditions Investigations, France 2011, et «Arabesque américaine» éditions Investigations, (France 2019).

(26) Voir article «Une Révolution démocratique» paru le 15 Novembre 1957 dans El Moudahid, organe central de l'historique FLN, reproduit par son auteur, Redha Malek, alors anonyme, dans son ouvrage «Document «Guerre de libération et révolution démocratique», pp. 91-97, Casbah Editions, Alger 2010.

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 08 juillet 2020 19

APPARTEMENTS

■ Location F4 au 2^{ème} étage dans un immeuble de 2 étages à Point du Jour (côté Maternité). Prix : 7 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■ Location (2 x T4) de 190 m² luxueusement meublés à Mobilart (Tour D) vue sur port. Prix : 18 Millions et 15 Millions - Tél : 0661.20.12.67

■ Location F3 meublé à Résidence Plaza Seddkia (Les Echellets). Prix : 10 Millions + F3 de 128 m² au 8^{ème} étage à Résidence Plaza Seddkia (Géranium). Prix : 8 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F4 de 160 m² au 6^{ème} étage à Résidence Plaza Seddkia (Camélia). Prix : 10 Millions + F3 meublé (Niveau de Villa) de 200 m² luxe avec cuisine équipée à Maraval. Prix : 12 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F3 de 103 m² au 8^{ème} étage avec place de Parking au sous-sol à Résidence La Cascade (Gambetta). Prix : 7 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F2 dans une nouvelle Résidence au 1^{er} étage au centre-ville (Front de Mer) vue sur mer. Prix : 6 Millions + F2 dans une nouvelle Résidence au 2^{ème} étage au centre-ville (Front de mer) vue arrière. Prix : 5 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■ Cherche Achat d'un Appartement F3 au centre-ville - Tél : 0770.10.25.25

■ Très bonne affaire : Vends F3 de 195 m² et F4 de 200 m² avec place de Parking dans une nouvelle Résidence au Bel Air. Prix : 11 Millions/m² Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F3 au 1^{er} étage avec 2 façades dans une cité clôturée à Haï Yasmine. Prix : 1 Milliard Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F2 de 60 m² au 2^{ème} étage dans un immeuble propre de 3 étages au centre-ville (Rue de Nancy). Prix : 750 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ À louer une Chambre de 25 m² et une Chambre de 14 m² au centre-ville ORAN - Tél : 0793.71.32.99

■ À louer un F4 Standing - Sup. 117 m² - Meublé - Équipé de tout - Situé à la cité de Golf au 3^{ème} étage - Tél : 0699.81.85.54 - 0798.88.20.54

■ À louer Appartements : F4 à Misserghine au 1^{er} étage Duplex. Endroit calme et bon voisinage et F2 au centre-ville - meublé au 5^{ème} étage - Tél : 0540.05.99.72

■ À louer un Appart F2 bien équipé, meublé de tout au 1^{er} étage à côté du Café Aoudé / ORAN - Pour courte durée : 1 jour, 2, 3... etc., ou pour l'année - Tél : 0540.67.88.05

■ À vendre un Appartement F3 au RDC à HASSI AMEUR (ORAN) - Contactez le : 0555.94.40.80

■ Vends bel Appartement F4 - Sup. 118 m² - au 1^{er} étage d'un Immeuble de 3 locataires au 46, Bd Emir Abdelkader - ORAN - Tél : 0656.05.02.61

■ À louer un Appartement F4 à Akid Lotfi au 4^{ème} étage avec Ascenseur - Bien aménagé - Tél : 0555.94.40.80

■ À louer un Appartement neuf F3 au 3^{ème} étage de 72 m² LPA Belgaïd 131 Logts à côté Université de Droit (ORAN) - Tél : 0667.23.34.14

■ A vendre F3 - Acté - 4^{ème} étage CIA Victor Hugo - ORAN - Prix : 450 Millions - Tél : 0559.73.26.57

■ Vends F3 + Cuisine + Hammam + 2 Cours - 140 m² - à El Ançor près des Andalous - Acté - Tél : 0791.49.42.82

■ Vends Appartement au centre-ville ORAN : 3 Ch. - Cuis. - WC - Cour - Rez-de-chaussée surélevé : 8, Av. Louebet - Immeuble privé - Idéal pour Profession libérale - Curieux s'abstenir - P. 0799.60.80.23

REMERCIEMENTS

M. MEZIANE

Rachid

remercie

vivement amis,

parents,

proches et

alliés et toutes

les personnes qui ont compatis

de près ou de loin à sa douleur

suite au décès de sa mère

MEZIANE Khedidja

survenu le 23 juin 2020.

Qu'ils trouvent à travers

ces lignes l'expression de sa

profonde gratitude.

إنا لله وإنا إليه راجعون

ANNIVERSAIRE

Mamie Houaria
vient à grands
pas serrer très
très fort sa
petite-fille



Hydayette HENNI
et lui dit bonne fête ma chérie
pour avoir soufflé ses sept
bougies (7) et prie Dieu Le
Tout-Puissant de t'accorder Sa
Sainte Miséricorde et te dit à
tes cent ans IN CHA'ALLAH.

TERRAINS

■ Vende des Terrains promotionnels : 450 m² + 1.200 m² à Bel Air + 400 m² avec vue mer à Gambetta + 1.000 m² et 400 m² à Gambetta (côté Mosquée Tammar) + 500 m² et 700 m² à l'Hippodrome + 1.500 m² et 3.000 m² à Cité Djamel + 400 m² à Boulevard Morchid + 600 m² aux Palmiers (Boulevard) + 4.500 m² sur le Boulevard côté Hasnaoui + 2.500 m² à Millénium + 1.250 m² côté Hotel Sheraton - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Terrain Promotionnel de 1.000 m² avec 35 m de façade sur le Boulevard de l'ENSEP côté INESM + 350 m² sur le Boulevard des Falaises (Mobilart) - Tél : 0661.20.08.90

■ TLEMCEN (SAFSIF) : Vends Terrain 1.256 m². L. 43 m. Clôturé. Façade 28,70 m. Prix : 30.000 DA/m² - Acté + Livret foncier - Tél : 0793.15.94.75

■ A vendre Local à Haï ESSABAH - Acté - 30 m² - Tél : 0542.55.04.37 - 0674.78.34.88

■ Vends ou Echange Terrain de 1.500 m² à HASSIANE TOUAL - FLEURUS - Bon prix - Etude toute proposition - Contact ZAKARIA : 0791.18.20.38

LOCAUX

■ Vends Hangar de 4.000 m² couvert 1.600 m² avec Poste à la zone industrielle Sénia + location 1.500 m² couvert 1.000 m² à la zone industrielle Nedjma (Chtaibo). Prix : 40 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Loue Magasin - 2 façades - Sup. 63 m² Au centre-ville : 25, Rue Mahatma Ghandi angle Tabet Achour - Tél : 0553.00.31.75

■ A vendre un Local 80 m² à Castors à ORAN - N° Tél : 0656.19.19.74

VEHICULES

■ Société cherche Location Fourgon - Payement une Année d'avance - Tél : 0672.00.38.72

DIVERS

■ A louer Numéro de Taxi - Tél : 0661.21.98.77

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas bien - Vous augmentez la télé - Vous faites répéter - Test gratuit de votre audition chez SONOBEL - Docteur LAZOUNI - Téléphonez au : 0560.47.00.22 - 0560.47.00.16 - Si vous habitez : ORAN - SAÏDA - TLEMCEN - DJELFA - LAGHOUAT - TEMOUCHENT - MOSTAGANEM

■ Vends Groupe Filtration pour piscine marque DESJOYAUX - Très bon état - Peu servi - Visible à ORAN - Tél : 0656.05.02.61

■ Vends Métier à tisser Artisanal en bois - Prix intéressant - Visible à Ain El Turck / ORAN - Tél : 0656.05.02.61

SOUS-TRAITANCE
SARL SOTARIBI CONSTRUCTION
sous-traité des travaux de corps d'état secondaires sur des projets de 500 logements à SAYADA et 600 logements à STIDIA - Wilaya de Mostaganem.
Toute entreprise intéressée par le présent avis doit se rapprocher du service technique sis à :
12, Rue Bouziane Ahmed - ES SEDDIKIA - ORAN
Tél : 0550-90-26-09

Des experts mondiaux avertissent Le Covid-19 peut être transmis par l'air



Par Ivan Couronne

Un groupe de 239 scientifiques internationaux a appelé lundi les autorités de santé de la planète et en particulier l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à reconnaître que le nouveau coronavirus peut se propager dans l'air bien au-delà de deux mètres et à recommander par conséquent une ventilation vigoureuse des espaces publics intérieurs.

Leur lettre vise directement l'organisation onusienne, déjà critiquée pour avoir tardé à recommander les masques, et ici accusée de refuser de voir l'accumulation d'indices d'une propagation par l'air du virus qui a tué plus de 500.000 personnes dans le monde en six mois.

L'OMS et d'autres organismes sanitaires estiment que le coronavirus est principalement transmis par des gouttelettes projetées par la toux, l'éternuement et la parole directement sur le visage de personnes à proximité, et possiblement par des surfaces où ces postillons atterrissent et sont ensuite récupérés par les mains de personnes saines. Ces gouttelettes sont lourdes et tombent dans un périmètre d'environ un mètre. D'où la priorité donnée dans les consignes sanitaires à la distanciation physique, au lavage des mains et au port du masque.

Mais des études, sur SARS-CoV-2 et d'autres virus respiratoires, ont mis en évidence que des particules virales étaient aussi présentes dans des gouttelettes microscopiques (moins de 5 microns de

diamètre) dans l'air expiré par une personne infectée; plus légères, elles peuvent rester en suspension en intérieur, potentiellement des heures, et être inspirées par d'autres gens. Il n'a jamais été prouvé que ces particules de coronavirus étaient viables et pouvaient provoquer des infections; mais les indices s'accumulent. "Nous appelons la communauté médicale et les organismes nationaux et internationaux compétents à reconnaître le potentiel de transmission aérienne du Covid-19", écrivent dans la revue Clinical Infectious Diseases d'Oxford deux scientifiques, Lidia Morawska de l'université de Queensland (Australie) et Donald Milton de l'université du Maryland, dans un article signé par 237 autres experts.

"Il existe un potentiel important de risque d'inhalation de virus contenus dans des gouttelettes respiratoires microscopiques (microgouttelettes) à des distances courtes et moyennes (jusqu'à plusieurs mètres, de l'ordre de l'échelle d'une pièce), et nous prônons le recours à des mesures préventives pour empêcher cette voie de transmission aérienne", poursuivent-ils.

RENOUVELER L'AIR

Il n'y a pas de consensus scientifique que cette voie aérienne joue un rôle dans les contagions: mais Julian Tang, l'un des signataires, de l'université de Leicester, répond que l'OMS n'a pas prouvé l'inverse: "L'absence de preuve n'est pas une preuve d'absence." A l'heure du déconfinement, il est urgent, plaignent les experts, de mieux ventiler

lieux de travail, écoles, hôpitaux et maisons de retraite, et d'installer des outils de lutte contre les infections tels que des filtres à air sophistiqués et des rayons ultraviolets spéciaux qui tuent les microbes dans les conduits d'aération.

Les autorités aux Etats-Unis et en Europe sont

en avance sur l'OMS. "Augmentez la circulation de l'air extérieur autant que possible", conseillent les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) américains.

Le CDC européen a expliqué le 22 juin que la climatisation pouvait diluer le virus dans l'air et l'évacuer, mais qu'elle pouvait avoir l'effet inverse si le système de ventilation ne renouvelait pas l'air et le faisait recirculer dans les mêmes pièces.

Un exemple fameux est celui d'un cluster démarré dans un restaurant de Canton en janvier: une personne sans symptôme a contaminé des clients de deux tables voisines, sans contact; le climatiseur a vraisemblablement fait voler le virus d'une table à une autre. D'autres cas de super-contagions, dans un autocar chinois et dans une chorale américaine, accréditent aussi la piste aérienne. "La transmission par l'air de SARS-CoV-2 n'est pas universellement acceptée; mais notre opinion collective est qu'il existe bien assez d'éléments probants pour appliquer le principe de précaution", disent les scientifiques.

L'OMS fait la distinction entre les virus transmis par l'air, comme la rougeole et la tuberculose, et les autres, mais "ce n'est pas un problème de dichotomie", dit à l'AFP une autre signataire, la professeure Caroline Duchaine, directrice du laboratoire sur les bioaérosols à l'université de Laval au Québec. "On fait une erreur si on fait une opposition entre la transmission par des virus comme la rougeole et par le Covid-19", dit-elle.

(AFP)

La Belgique garde ses frontières fermées aux voyageurs de pays hors UE

La Belgique a décidé de ne pas rouvrir ses frontières aux voyageurs venant de 15 pays tiers recommandés par l'UE, invoquant des raisons sanitaires et de reciprocité, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Affaires étrangères. Le pays est en revanche accessible aux visiteurs en provenance des autres pays de l'UE et de l'espace Schengen.

Les pays de l'UE se sont entendus sur une liste, publiée le 30 juin, de 15 pays tiers dont les ressortissants pouvaient être autorisés à voyager dans l'Union à partir du 1er juillet. Les voyages "non essentiels" vers l'UE avaient été interdits à la mi-mars pour lutter contre la propagation

de la pandémie de coronavirus. La liste des pays autorisés fait l'objet d'une recommandation, non contraignante, chaque Etat restant maître du contrôle de ses frontières. Huit de ces pays "présentaient encore d'après nos experts des risques sanitaires", a expliqué à l'AFP un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères, Arnaud Gaspart. Il s'agit de la Serbie, la Thaïlande, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Géorgie, le Monténégro et le Rwanda. Les sept autres (Uruguay, Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Japon, Canada, Chine) "présentaient un profil sanitaire suffisant mais n'ont pas enco-

Stress, masque et Covid-19: les lycéens chinois passent le bac



Par Lillian Ding et Leo Ramirez

Avec un mois de retard pour cause de Covid-19, 11 millions de lycéens chinois entament mardi les épreuves du bac. Dans des conditions particulières... avec mise à l'écart des candidats pris d'une soudaine quinte de toux. Étale sur plusieurs jours, le "gaokao" ("examen d'entrée aux établissements d'enseignement supérieur") génère pour parents et élèves un stress immense. Car le score final détermine l'entrée ou non à l'université -- et dans quel établissement. La crise du nouveau coronavirus, qui a fermé les écoles et bloqué à la maison la plupart des lycéens durant plusieurs mois, est venue ajouter une tension supplémentaire sur les épaules des adolescents. Accompagnés par leurs parents, des centaines se pressaient mardi à Pékin devant les écoles, vêtus de leur uniforme scolaire -- généralement un survêtement de sport aux couleurs de l'établissement. "Je suis encore plus stressée que mon fils", déclare Mme Yi, 49 ans. "Il a passé deux tests de dépistage contre le Covid-19. Et je communiquais sa température à l'école quatre fois par jour avant l'examen."

SALLE À PART

Plus de 7.000 centres d'examen ont été mis en place dans le pays. Et près d'un million de surveillants devront veiller sur les élèves, selon l'agence de presse Chine nouvelle. Ils auront la charge de débusquer les éventuels tricheurs. Mais aussi les élèves souffrant d'une fièvre ou d'une toux suspectes. Les candidats présentant des symptômes devront ainsi rejoindre une salle à part. Ils devront y

poursuivre leur épreuve seuls et se verront offrir du désinfectant pour les mains, a indiqué Chine nouvelle.

Elèves et surveillants ont dû surveiller leur température quotidiennement durant les 14 jours précédant le bac. Quant aux candidats venus de zones considérées "à haut risque", ils doivent garder leur masque pendant les épreuves. "Je pense qu'il y a assez de mesures pour nous protéger contre le virus", explique confiante la jeune Zhao Kexin, qui passe les épreuves à Pékin. "Après, je suis encore un peu anxieuse à l'idée de me trouver dans un lieu public avec du monde. Mais je dois passer l'examen, je n'ai pas le choix."

«LE DESTIN»

Un rebond épidémique a été enregistré à Pékin en juin. Il a avivé les craintes d'une deuxième vague, mais les autorités semblent avoir maîtrisé la contagion grâce à un dépistage massif et au confinement de nombreuses zones résidentielles. Pour les candidats, obtenir un score élevé au gaokao est le seul moyen de rejoindre les meilleures universités du pays.

"Le stress des étudiants ne vient pas seulement de la peur de ne pas réussir l'examen, mais aussi de la pression de la famille et de la société", analyse Ye Minjie, membre de l'Association chinoise des psychiatres. "L'idée selon laquelle le gaokao est une bataille lors de laquelle se décide le destin d'une vie domine toujours. Et cela angoisse les élèves." Des candidats disent s'être sentis désavantagés par le fait d'avoir dû suivre des cours en ligne. Et d'autres par le fait d'avoir eu leurs parents sur le dos pendant plusieurs mois durant la suspension des cours.

(AFP)

Moins de médecins originaires de pays à majorité musulmane sous Trump

Le nombre de diplômés d'écoles de médecine de pays à majorité musulmane et venant aux Etats-Unis pour devenir médecins a baissé depuis l'année 2016, à la fin de laquelle Donald Trump a été élu président, selon une étude publiée lundi.

L'étude concerne des diplômés ayant fini leurs études de médecine dans un pays autre que les Etats-Unis, et qui demandent une certification américaine, ce qui implique de passer des examens et faire deux ou trois années d'internat aux Etats-Unis.

Les médecins venant de l'étranger représentent le quart des médecins pratiquant aux Etats-Unis. Ceux de pays musulmans, dont le Pakistan, l'Egypte ou encore l'Iran, représentaient 4,5% des docteurs dans le pays en 2019.

Le nombre annuel de demandes de certifications avait augmenté de 2009 à 2015, selon l'étude parue dans la revue Jama, at-

teignant 4.244 en 2015. Puis il a chuté modérément en 2016, et plus rapidement ensuite jusqu'à tomber à 3.604 en 2018, soit une baisse de 15% en trois ans. L'auteur principal de l'étude, John Boulet, vice-président de la commission responsable du processus de certification, met la baisse sur le compte de la fermeture partielle des frontières à certains pays décretée en 2017 par Donald Trump.

"Même la perception d'une interdiction migratoire peut affecter qui se lance dans la procédure de certification", dit-il, tandis que les problèmes de visas peuvent dissuader les responsables des programmes d'internat de faire une offre d'emploi à un citoyen venant des pays ciblés.

Les experts rappellent que la pénurie de médecins est problématique aux Etats-Unis, un rapport estimant le manque de docteurs à 122.000 d'ici 2032.

Chine: un bus plonge dans un lac, 21 morts



Au moins 21 personnes sont mortes en Chine mardi lorsque le bus à bord duquel elles avaient pris place a brusquement plongé dans un lac, selon les autorités.

Le drame s'est déroulé vers 12H00 (04H00 GMT) dans la ville d'Anshun, dans la province pauvre du Guizhou (sud-ouest), a indiqué le bureau provincial chargé des situations d'urgence. Des lycéens passant les épreuves du baccalauréat chinois, qui ont débuté mardi matin, se trouvaient à bord du bus, a affirmé la télévision publique CCTV, qui cite des témoins. Elle a publié sur internet des images de vidéosurveillance

montrant le véhicule dévier de son trajet et traverser le sens de circulation opposé avant de défoncer une barrière de sécurité et de plonger dans un lac situé en contrebas d'une petite pente.

"Selon le dernier bilan établi à 17H30, 36 personnes ont été sorties de l'eau. Parmi elles figurent 21 morts et 15 blessés. Les blessés ont été conduits à l'hôpital pour y être soignés", ont indiqué les autorités locales. CCTV a mis en ligne des photos de sauveteurs en train d'extraire du lac à l'aide de câble le véhicule noir et bleu.

Les pompiers du Guizhou ont publié sur le réseau social Weibo une vidéo mon-

trant des plongeurs à la recherche d'éventuelles victimes. Au total, 19 camions de pompiers, 21 canots pneumatiques et 97 secouristes ont été mobilisés, selon le ministère chinois des Situations d'urgence. Les autorités n'ont pas confirmé si des lycéens se trouvaient effectivement à bord du bus. Les raisons de la catastrophe n'étaient pas claires dans l'immédiat.

Fin 2018, une dispute à bord d'un bus public qui circulait sur un pont à Chongqing (sud-ouest) avait provoqué la chute du véhicule dans le Yangtsé, le plus long fleuve de Chine, et la mort d'au moins 13 personnes.

Juin 2020, mois le plus chaud



Le mois de juin 2020 a été le plus chaud jamais enregistré dans le monde, à égalité avec juin 2019, a annoncé mardi le service européen Copernicus sur le changement climatique, soulignant la persistance d'anomalies inquiétantes et d'incendies en Sibérie.

"Juin 2020 est à égalité avec juin 2019 le mois de juin le plus chaud depuis le début des données, à 0,53°C au-dessus de la moyenne de la période 1981-2010", a indiqué Copernicus dans un communiqué, après un mois de mai déjà record.

Mais c'est la "chaleur exceptionnelle" sur la Sibérie arctique qui retient l'attention du service européen. La température moyenne y a ainsi atteint jusqu'à 10°C au-dessus des normales saisonnières en juin. Le 20 juin, une température de 37°C sur une heure a même été estimée en Sibérie orientale, un record à l'in-

températures plus élevées que la normale pendant si longtemps en hiver et au printemps est inhabituelle, et les températures exceptionnellement élevées en Sibérie arctique en juin sont tout aussi inquiétantes", a-t-il ajouté. Copernicus a également constaté une augmentation du nombre des incendies et de leur intensité dans l'extrême nord-est de la Sibérie, et dans une moindre mesure en Alaska et dans le Yukon canadien. "Ce qui est remarquable avec ces incendies en Sibérie est la similarité avec l'année dernière à la même période, en terme de région touchée et d'étendue", a noté l'expert Mark Parrington. Selon Copernicus, ces feux ont déjà provoqué l'émission de 59 mégatonnes de CO2 dans l'atmosphère, contre 53 mégatonnes en juin 2019. L'année 2019 était déjà "très inhabituelle", a souligné Mark Parrington, craignant une activité "intense" dans les semaines qui viennent en raison des températures et de sols moins humides que la normale.

En raison du réchauffement climatique, la planète a déjà gagné plus de 1°C depuis l'ère pré-industrielle, entraînant une multiplication d'événements météo extrêmes comme les canicules, sécheresses ou inondations.

2019 a été la deuxième année la plus chaude dans le monde, après 2016, et les experts s'attendent à ce que la température moyenne mondiale batte un nouveau record au cours de la prochaine période quinquennale (2020-2024).

Près de 50 morts dans les inondations au Japon

Les secours poursuivaient mardi leur "course contre la montre" dans le sud-ouest du Japon pour sauver des habitants bloqués par des inondations et glissements de terrain dévastateurs qui ont fait près de 50 morts, avec une douzaine de personnes toujours portées disparues.

De fortes pluies doivent par ailleurs persister jusqu'à jeudi: l'Agence météorologique japonaise a déclaré le niveau d'alerte maximum pour pluies torrentielles et glissements de terrain dans de vastes zones de l'île de Kyushu, au sud-ouest de l'archipel. Le bilan humain des violentes intempéries, qui sévissent depuis samedi matin, devrait encore s'alourdir. Un responsable de la préfecture de Kumamoto, la plus durement frappée, a confirmé à l'AFP la mort de 49 personnes tandis qu'une cinquantième se trouvait en état d'arrêt cardio-respiratoire, un terme utilisé au Japon avant le constat officiel du décès par un médecin. "C'est une course contre la montre", a résumé mardi matin Yutaro Hamasaki, un responsable de la région interrogé par l'AFP.

"Nous n'avons pas fixé de date limite pour les recherches, mais nous devons vraiment accélérer la cadence car le temps presse. Nous n'abandonnerons pas", a-t-il affirmé. Plus de 40.000 policiers, pompiers, gardes-côtes et membres des Forces d'auto-défense japonaises ont été déployés sur le terrain. Les rivières, en sortant de leur lit, ont balayé des ponts et transformé des routes en véritables lacs, forçant les secouristes à se déplacer en canots ou en hélicoptère seulement.

Quatorze des victimes dont les décès ont été confirmés étaient des résidents d'une maison de retraite n'ayant pu évacuer alors que les eaux envahissaient le bâtiment. Les évacuations étaient encore compliquées par les craintes liées à la pandémie de coronavirus.

La nécessité d'observer une distance physique a ainsi fortement diminué la capacité d'accueil des centres d'hébergement d'urgence, alors que les recommandations d'évacuation (non obligatoires) concernent des centaines de milliers de personnes.

Dubaï prêt à accueillir les touristes étrangers



Dubaï est prêt à accueillir les touristes étrangers, mais l'emirat mise surtout sur le tourisme intérieur pour relancer un secteur clé après trois mois de fermeture, a indiqué un responsable. "Nous sommes prêts à accueillir les touristes en prenant toutes les précautions nécessaires" face à la pandémie de Covid-19, a assuré sur Twitter Talal al-Chaqiqi, de la Direction générale de la résidence et des affaires étrangères de Dubaï, deux jours avant la réouverture. A l'aéroport, des combinaisons de protection ont été distribuées aux employés et des kits médicaux stockés dans des distributeurs automatiques. Les touristes sont tenus d'apporter dans leurs bagages un test négatif

datant de moins de quatre jours ou de se faire tester sur place, mais ils doivent alors s'isoler en attendant les résultats.

Dubaï accueillera quelque 16,7 millions de visiteurs en 2019. L'Emirat espérait en attirer 20 millions cette année. Mais la crise du Covid-19 a brisé cet espoir, même à plusieurs mois du début de la saison touristique, en octobre, passée la météo suffocante de l'été. L'Expo 2020 a été reportée à 2021. Les Emirats arabes unis ont officiellement enregistré 52.068 cas de contaminations au coronavirus, dont 324 décès. Les travailleurs étrangers, qui sont plusieurs millions aux Emirats, ont été particulièrement touchés.

USA: collision mortelle entre avions de tourisme avec 8 personnes à bord



Deux avions de tourisme sont entrés en collision au-dessus d'un lac de l'Idaho, dans le nord-ouest des Etats-Unis, avec au moins huit personnes à bord, a annoncé lundi la police locale qui estime qu'il n'y a "aucun survivant". Trois corps ont déjà été repêchés dans le lac Coeur d'Alene, où les deux avions se sont abîmés après s'être heurtés, dimanche en début d'après-midi, selon les nombreux témoins de la scène qui profitait du plan d'eau en ce long week-end férié.

Les autorités cherchaient lundi à confirmer le nombre exact de victimes, parmi

lesquelles des enfants, ainsi que leur identité. "Les premières informations font état de la présence de huit passagers et membres d'équipage au total à bord des deux avions (...) A ce stade, on estime qu'il n'y a aucun survivant", soulignent dans un communiqué les services du shérif du comté de Kootenai. Les épaves ont coulé et se trouvent à présent à une quarantaine de mètres de fond, précisent les services du shérif, qui ont pu les localiser à l'aide de sonars. Une enquête des autorités de sûreté du transport aérien a été ouverte pour élucider les circonstances de l'accident.

• 2

10.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.50 Ça commence aujourd'hui
14.05 Je t'aime, etc.
15.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
17.35 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal 20h00

20.05 L'amie prodigieuse



Série dramatique - Italie - 2018
Saison 1 - Episode 3/8

- Chapitre 3 : les métamorphoses
Avec Gaia Girace, Margherita Mazzucco, Valentina Acca, Antonino Buonanno
Depuis son entrée au collège, Elena constate avec tristesse que Lila a pris peu à peu ses distances. L'adolescente travaille à la cordonnerie de son père et s'est liée d'amitié avec Carmela, l'une de leurs voisines. Pendant ce temps, les frères Solara continuent d'imposer leur loi auprès des habitants du quartier.

20.05 Le monde de Jamy



- Canicules, sécheresse : quand notre thermomètre explose !
Alors que canicules et sécheresses vont devenir monnaie courante en France, Jamy et Eglantine ont effectué des expériences pour savoir comment s'en prémunir. Jamy a testé les limites de la résistance du corps humain dans le Sahara avec l'explorateur Régis Belleville. Dans la fournaise, il s'est soumis à une batterie de tests et a constaté combien la chaleur perturbait son corps et son cerveau.

20.00 Minuscule : la vallée des fourmis perdues



Film d'animation - France - Belgique - 2013
Des fourmis noires découvrent une boîte à sucre abandonnée par un jeune couple lors d'un pique-nique en pleine nature. Elles commencent à organiser son transport quand elles rencontrent une jeune coccinelle, qui les sauve de la convoitise d'un lézard. C'est alors qu'elles sont attaquées par leur ennemis les fourmis rouges, qui veulent leur dérober leur butin. Un poursuite infernale s'engage à travers la vallée, jusqu'à la fourmilière noire, où un siège commence face à l'armée des fourmis rouges.

arte

TF1

10.55 Anatole Latuile
12.35 La maison Lumni
13.05 Oscar et Malika, toujours en retard !
13.50 Angelo la débrouille
14.25 Team Dronix
15.40 Ninjago
16.45 Power Players
17.20 Molusco
18.05 Les as de la jungle à la rescousse
19.00 Une saison au zoo
19.59 La p'tite librairie

• 5

09.00 La p'tite librairie
09.05 La maison France 5
10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé été
13.50 Voyage à travers les couleurs
14.50 Les secrets de la ruche
15.50 Botswana, le berceau sauvage
16.45 C dans l'air
18.00 360@
19.00 Les saisons de la Luangwa
19.50 Les secrets de François Truffaut
21.20 Consomag
21.30 C dans l'air
22.30 Le mystère du Loch Ness

08.25 Mont-Saint-Michel : Le labyrinthe de l'archange
10.05 Le faux manuscrit de Galilée
11.25 La Moselle
12.35 Les chevaliers de la table ronde
14.30 Le festin de Babette
16.10 Invitation au voyage
17.15 Le Japon vu du ciel
17.55 Un billet de train pour...
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Woman at War
21.30 Aux pieds de la gloire
22.25 Nos jeunesse perdues
20.25 F.B.I. : Portés disparus



CINE + FRISSON 19.50

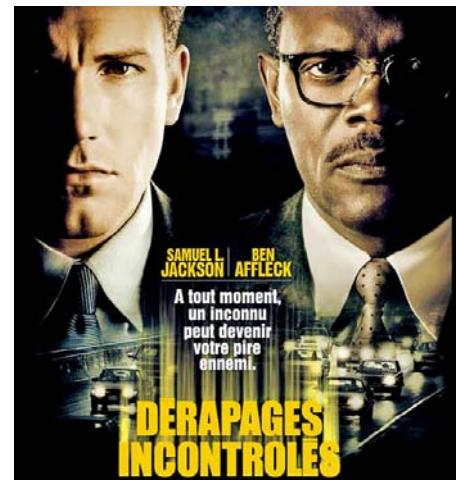
10 CLOVERFIELD LANE

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2016
Avec John Goodman, John Gallagher Jr., Suzanne Cryer, Douglas M Griffin

Encore bouleversée par une douloureuse rupture sentimentale, Michelle roule de nuit, trop vite, avant d'être victime d'un accident de la route. Quand elle se réveille, encore blessée, alimentée par un cathéter, elle constate qu'elle est attachée à une chaîne, dans une pièce close. Elle découvre bientôt le village de son geôlier, Howard, un personnage inquiétant, qui semble aussi résolu à s'occuper d'elle qu'à l'empêcher de sortir.

RIT 19.50

DÉRAPAGES INCONTRÔLÉS



Thriller - Etats-Unis - 2002

Avec Ben Affleck, Samuel L. Jackson, Kim Staunton, Toni Collette

Gavin Banek, un avocat, et Doyle Gipson, un père divorcé, se rendent au tribunal de New York. Le premier pour plaider dans une affaire de succession, le second pour obtenir la garde de ses enfants. Mais ils ont un accrochage sur l'autoroute. Pour aller vite, Banek règle le problème avec un chèque en blanc avant de partir. A cause de ce contretemps, Gipson rate l'audience et jure de se venger de Banek.

CANAL+ CINEMA 19.51

SIMETIERRE



Film d'horreur - Etats-Unis - 2019

Avec Jason Clarke, John Lithgow, Amy Seimetz, Jeté Laurence

Médecin urgentiste dans le centre hospitalier d'une grande ville, Louis Creed change de vie pour s'installer à la campagne, dans le Maine, avec sa femme Rachel et leurs deux enfants, Ellie et Gage. A peine arrivée dans leur nouvelle maison en forêt, située près d'un grand axe routier, la famille Creed découvre que les enfants de la région transportent leurs animaux domestiques défunt dans un cimetière en plein cœur des bois. Ellie, intriguée par le lieu, rencontre le vieux Jud Crandall, qui lui explique que cet endroit est dangereux.

TF1

TÉLÉVISION

20.05 Prodigal Son



Série dramatique - Etats-Unis - 2020
Saison 1 - Episode 15/22

- Embaumement
Avec Tom Payne, Michael Sheen, Bellamy Young, Lou Diamond Phillips
Malcolm apprend que son père, plongé dans le coma, l'a désigné pour gérer ses affaires personnelles et ses finances. Gil Arroyo mène les investigations pour découvrir qui a poignardé le tueur en série. Jessica fait partie des personnes suspectées. Alors qu'elle s'apprête à endosser la culpabilité, son fils lui fait un aveu sans équivoque.

M6

20.05 Zone interdite



Présenté par Ophélie Meunier

Le magazine a suivi trois couples ayant prévu des cérémonies hors normes. Ainsi Maeva, hôtesse de l'air, prépare un mariage de princesse à l'île Maurice avec Stéphane, entrepreneur et champion de vélo freestyle. Consultant en entreprise, Fédérico, lui, est un passionné de «Game of Thrones», comme sa future épouse Eva, chargée de clientèle. Ils vont célébrer leur union en Norvège avec 50 invités portant des costumes de personnages de la série. Enfin, Sérena et Anthony vivent au Liban et vont se dire «oui» lors d'un événement spectaculaire et très coûteux.

CANAL+

20.07 Ahmed Sylla : Différent



Ahmed Sylla fait partie de la nouvelle génération des humoristes. Le succès de son dernier spectacle "Ahmed avec un grand A", lui a ouvert les portes du cinéma. Il a ainsi été au générique de "L'ascension" de Ludovic Bernard et "Chacun pour tous" de Vianney Lebasque. Le comédien remonte sur scène pour proposer "Différent" son nouveau one-man-show.

PLANÈTE +

TFX

W9

08.41 Les raisins de la guerre

10.07 Chefs de guerre

11.54 Le marcheur du Nil

12.44 Nous demain

14.40 Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal

16.10 Brésil, terre d'eau

17.05 Bandes de lémuriens

17.36 Faites entrer l'accusé

19.03 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Extraordinaires humaines

21.46 Faites entrer l'accusé

08.15 Une nounou

d'enfer

12.00 On a

échangé nos

mamans

15.20 Mamans & célébres

20.05 Camping paradis

20.00 Météo

20.05 Le Morning Night

22.05 Michaël Youn : Morning Live à Divorce Club



Bélier 21-03 au 20-04

Comment concilier projets et vie familiale, tel est votre souci actuel. Tout simplement en assumant pleinement vos responsabilités dans ces deux domaines.

Taureau 21-04 au 21-05
Aujourd'hui, vous vous sentez d'attaque pour gravir quelques échelons de plus sur le plan social. Aussi, faites tout pour que l'on vous entende et... que l'on vous suive !

Gémeaux 22-05 au 21-06
Si vous êtes en formation ou que vous participez à un stage, nul doute que les connaissances acquises vous permettront d'ajouter une source de revenus à votre crédit.

Cancer 22-06 au 22-07
Si des pensées obsessionnelles vous préoccupent, couchez-les sur le papier afin de voir si elles sont réellement importantes, ou parlez-en... à votre psy!

Lion 23-07 au 23-08
Si votre partenaire ou vos collaborateurs vous agacent, ne pratiquez pas la politique de l'autruche. Remettez-vous en question et acceptez le dialogue.

Vierge 24-08 au 23-09
Actuellement, vos amis vous sollicitent souvent et les projets en commun ne manquent pas, mais vous préférez d'abord terminer le travail en cours. Patience...

Balance 24-09 au 23-10
L'inspiration est à vos côtés aujourd'hui, tout particulièrement si vous êtes artiste. C'est le moment de montrer votre talent ou votre savoir faire.

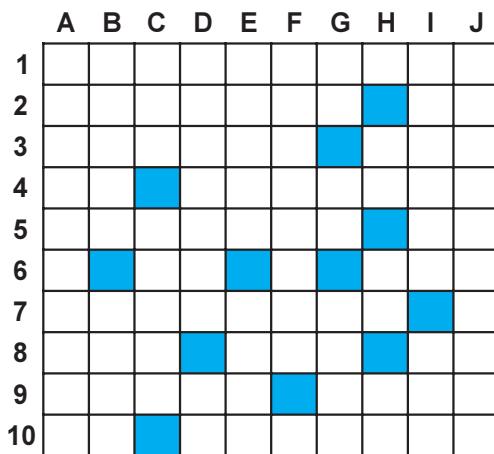
Scorpion 24-10 au 22-11
Vous avez un pied dans votre foyer et l'autre loin de votre maison. Avant de vous laisser écarteler, réglez d'abord ce qui doit l'être dans votre famille!

Sagittaire 23-11 au 21-12
Vos pensées vont en ce moment à l'un de vos frères ou sœurs, qui a peut-être des soucis d'ordre financier. Si cela est possible pour vous, tendez-lui la main...

Capricorne 22-12 au 20-01
Les goûts et les couleurs peuvent très bien se partager, à partir du moment où chacun respecte les choix et les certitudes de l'autre. Sachez vous apprécier.

Verseau 21-01 au 18-02
Le travail c'est la santé... quand on est en forme! Pourriez-vous ajouter. La vôtre n'est pas excellente aujourd'hui, aussi pensez à vous accorder un moment de repos.

Poissons 19-02 au 20-03
Vos amours sont au beau fixe et cependant, vous avez le bourdon... Un coup de spleen qui révèle un besoin de souffler, de calme et de réflexion. Rien de grave, en sorte.

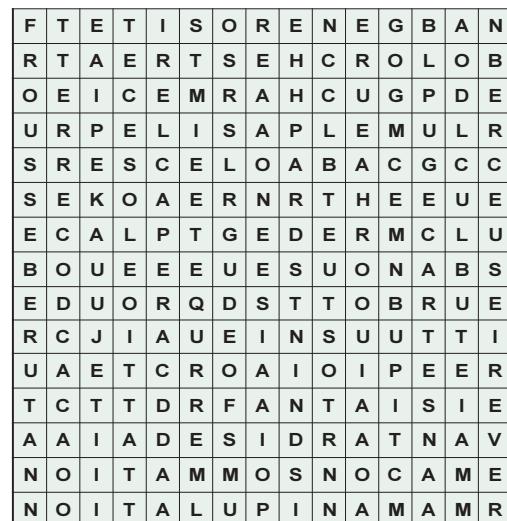


Horizontalement:

- Nouvelles.
- Vague.
- Cela vaut mieux.
- Impression.
- Médecin du palais.
- Note de musique. Preuve d'une mauvaise dilution.
- Abstraits. Elu.
- Conjonction. Fit l'original.
- Bons pour les tirs directs, plongeants ou verticaux.
- Fait effet de bombe.
- Cru. Train arrière.
- Objet d'altération.
- Sèche.
- Réfléchi. Entre marées hautes et mares basses.

Verticalement:

- Défaits point par point.
- Nécessaire aux plongeurs. Ecume.
- Variété de café. Se voit dans les moments de colère.
- Utilisateurs de langue. Croissant.
- Cours d'Asie. Minimum à ne pas changer !
- Devenus chiffres molles.
- Symbol de gaz. A jamais. Piège.
- Points opposés. Deux à trois. Note élevée.
- Pile. Tendre quand il n'est pas mûr.
- Font œuvre utile.



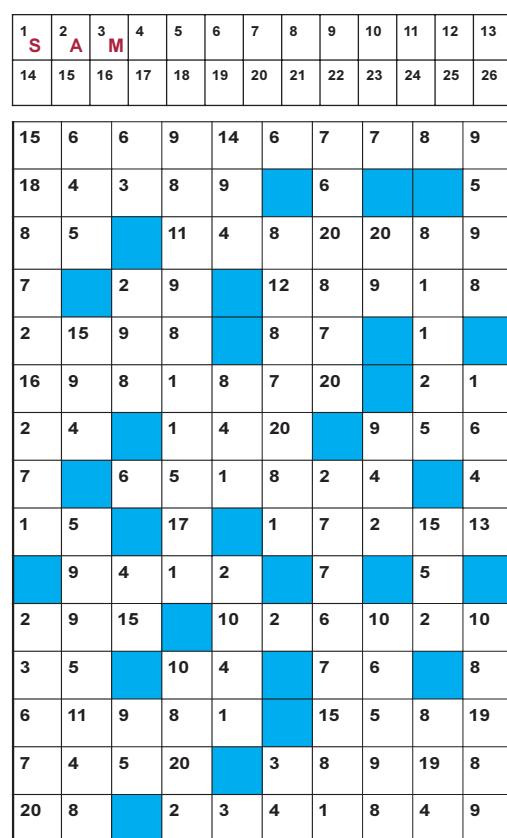
ADRESSE - ALGEBRE - ASILE - ATTAQUER - BERCEUSE - BOUEE - BOULANGERIE - BRUIT - CACAO - CAME - CAPE - CARTE - CHALE - CHARME - CONSOMMATION - CULBUTE - DEDUCTION - DROITURE - DUCHESSE - FANTAISIE - FANTOME - FROUSSE - GENEROSITE - KEPI - MAMAN - MANIPULATION - NATURE - NOUBA - ORCHESTRE - PLACE - RAPT - REGLE - REVERIE - SAISON - SOLE - TACLER - TAMON - TERRE - TROP - VANTARDISE.

Les 4 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un extrait liquide.

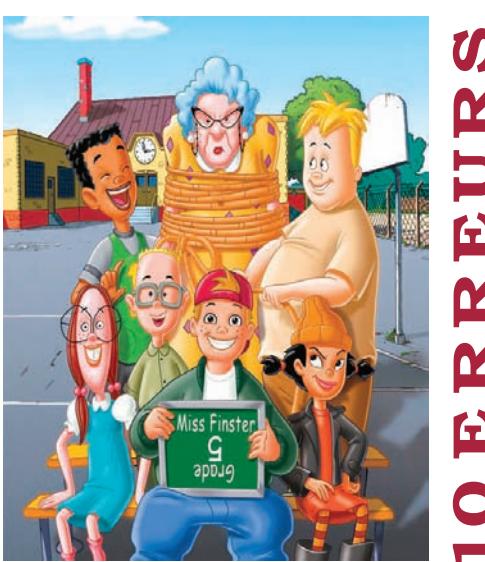
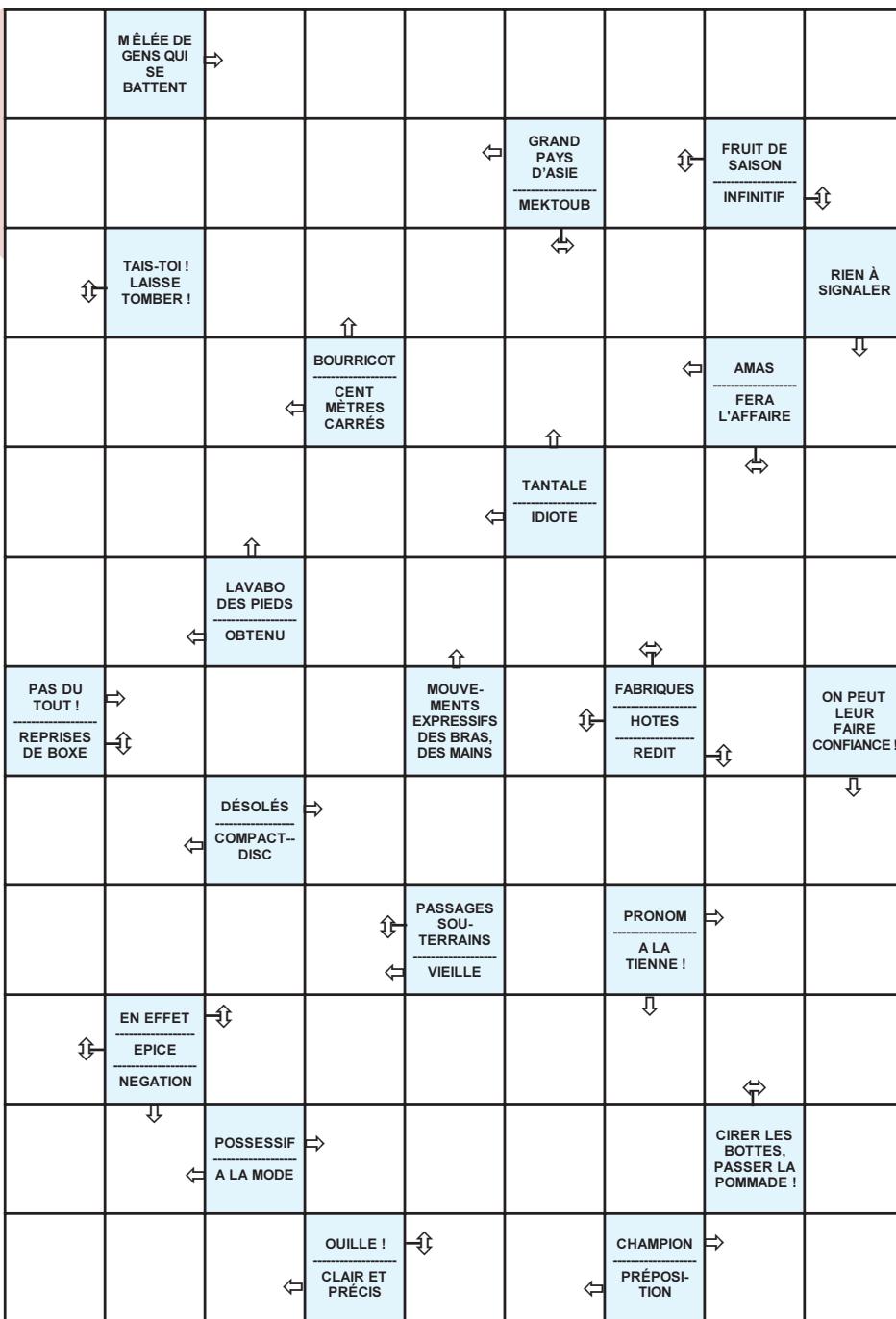
- Mon 2e, c'est le verso.

Mon tout est un sport de combat.

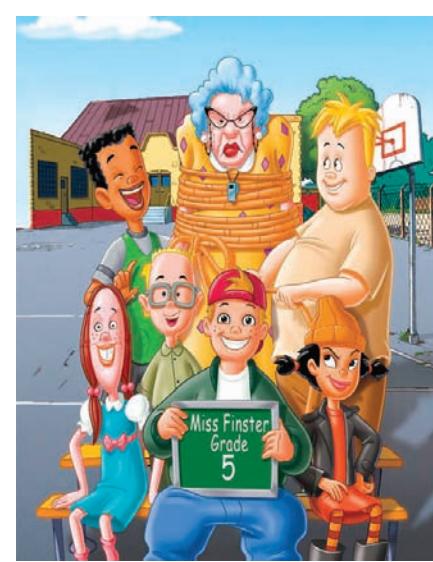


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHÉS N°7794



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7793

V	E	L	O	U	R	S	E	F
I	N	A	C	T	I	V	I	T
T	E	I	C	Z	I	I	S	
E	R	U	S	I	N	E	S	
S	V	E	L	T	E	D	R	U
S	A	U	T	R	A	I	S	
E	N	T	E	R	E	N	T	M
F	E	N	C	I	R	E	N	
O	S	E	R	S	E	N	T	E

SUDOKU N°793								
2	7	3	5	4	8	6	1	9
8	6	4	7	9	1	3	5	2
1	9	5	2	6	3	4	7	8
9	4	7	6	1	2	8	3	5
6	3	1	4	8	5	2	9	7
5	2	8	3	7	9	1	4	6
3	8	9	1	5	6	7	2	4
7	5	2	8	3	4	9	6	1
4	1	6	9	2	7	5	8	3

FLECHES N°7793

A	C	D	E	N	C	E
D	R	A	M	E	E	X
D	R	I	V	E	I	A
I	P	R	E	E	T	C
T	R	U	A	N	D	E
I	E	L	U	B	I	
O	S	A	S	A	L	I
N	M	M	V	E	U	
M	E	U	L	E	M	D
T	A	L	A	N	G	U
O	R	E	C	U	R	
C	O	T	E	D	E	N

FOUILLIS N° 7793								
CHAPITEAU (Chat - Pie - Tôt)								
CODÉS N° 7793								
SUDOKU N° 794								
SUDOKU N° 794								

6	5	3			1	9
1			9		8	6
8				4		
5	4	1			2	9
7		3		9		4
2					2	9
4	3	8	2	1		
7		5			4	6
4	1	6	9	2	7	5

France: le nouveau gouvernement traduit le jeu à droite de Macron

Avec des places de choix pour d'anciens fidèles du président Nicolas Sarkozy dans le gouvernement de Jean Castex-lui-même ex-sarkozyste- le président français Emmanuel Macron marque sa volonté de s'appuyer sur son aile droite pour la fin de son mandat. La promotion dans l'équipe annoncée lundi de Gerald Darmanin du Budget à l'Intérieur et l'arrivée à la Culture d'une autre ancienne ministre de M. Sarkozy, Roselyne Bachelot, traduit cette inflexion, relèvent éditorialistes et analystes politiques. Si on y ajoute l'Economie et les Finances que conserve Bruno Le Maire, les figures issues de la droite sont aux manettes de nombre des plus puissants rouages du gouvernement de M. Castex, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée sous M. Sarkozy. «C'est une manière claire de donner à des personnalités issues de la droite des postes régaliens», selon le politologue Pascal Perrineau.

Certains des fidèles de la première heure d'Emmanuel Macron, issus des rangs socialistes ou de la gauche, ont eux été exfiltrés après s'être brûlés politiquement à coup de polémiques, comme l'ancien ministre de l'Intérieur Christophe Castaner et l'ancienne porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye.

Mais d'autres se maintiennent comme le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian

Palestine: Fatah et Hamas vont reprendre le dialogue



Les deux mouvements palestiniens Fatah et Hamas sont convenus de reprendre le dialogue pour mettre fin à leur division interne, ont indiqué des responsables des deux formations. Ahmad Helle, membre du Comité central du Fatah, et Husam Badran, membre du bureau politique du Hamas, ont fait cette annonce lundi dans une interview conjointe diffusée à la télévision publique palestinienne. «La reprise des réunions entre le Fatah et le Hamas a donné à notre peuple un nouvel espoir de mettre fin à la division interne qui dure depuis 13 ans, afin de faire face aux défis politiques et économiques actuels», a déclaré M. Helle. «La division interne palestinienne ne doit jamais être considérée comme la véritable image permanente du peuple palestinien», a-t-il estimé. A la même occasion, Husam Badran a indiqué que les deux mouvements maintiennent des contacts quotidiens et cherchent à travailler ensemble en Cisjordanie, dans la bande de Ghaza et à l'étranger pour contrer le plan d'annexion israélien de territoires palestiniens. Il a affirmé que le Hamas est «prêt à parvenir à un accord national».

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Mali: tirs d'obus contre un camp de forces onusiennes, françaises et maliennes



Un camp militaire abritant des forces onusiennes, françaises et maliennes a esuyé plusieurs tirs d'obus mardi dans le nord-est du Mali en proie aux violences et au terrorisme, a-t-on appris auprès de la mission de l'ONU dans le pays. Les projectiles, au nombre de 16 selon des informations préliminaires, sont tombés en dehors du camp de Tessalit dans la région de Ki-

dal proche de la frontière algérienne, et n'ont pas fait de blessés ni de dégâts, a indiqué le porte-parole de la mission (Minusma), Olivier Salgado. Lundi, un véhicule de la Minusma circulant en convoi a heurté une mine dans Kidal. Trois Casques bleus avaient été blessés, dont un sérieusement, selon la mission onusienne. Une attaque au mortier contre le camp de Tessalit avait fait 18

blessés parmi les Casques bleus et deux parmi les civils en janvier. Le camp de Tessalit abrite des forces de la Minusma, de l'opération anti-terroriste française Barkhane et des soldats maliens. Les activités des terroristes se sont propagées au centre du pays et au Burkina Faso et au Niger voisins. Le conflit a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.

Quinze fermiers tués par des hommes armés au Nigeria



Des hommes armés ont tué lundi 15 fermiers dans l'Etat de Katsina, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé la police locale. Environ 200 hommes armés et à moto ont attaqué les fermiers et ouvert le feu sur eux dans le village de Yargamji, à 25 kilomètres de la capitale de l'Etat, Katsina, a dit à l'AFP le porte-parole de la police Gambo Isah. «Quinze cadavres ont été récupérés après l'attaque menée par les bandits», a-t-il ajouté. Selon des témoignages de résidents, l'attaque a été perpétrée vers 10H00 GMT. Des forces de l'ordre ont été dépêchées pour venir en aide aux fermiers, a affirmé le porte-parole. Les communautés rurales de Katsina, Etat natal du président Muhammadu Buhari, sont fréquemment l'objet d'attaques menées par des

bandes de voleurs. Le mois dernier, des bandits ont tué 57 personnes lors de raids contre plusieurs villages dans cet Etat.

Des tentatives des autorités locales de négocier la paix avec les gangs de criminels ont échoué. De son côté, l'armée

a mené des raids aériens contre des repaires de bandits à Katsina et ses alentours. Des gangs sont présents dans la vaste forêt de Rugu qui couvre les Etats de Katsina, Zamfara, Kaduna et Niger, d'où ils lancent leurs attaques.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

DENSIFICATION

S'astreindre au jusqu'au-boutisme pour interdire les mariages renseigne sur le niveau catastrophique atteint par la pandémie. Au-delà des immenses désagréments qu'elle fait subir à l'homme, la profondeur des rognons qu'elle entreprend dans les rites et les cultures, elle est en passe de donner un nouveau profil à l'espèce humaine et l'oblige peu à peu à chercher de nouvelles raisons de vivre quitte à adapter ses comportements jusqu'à revoir l'articulation de sa foi. Les rassemblements induits par le besoin de festoyer en large groupe sont évidemment en cause, mais méritent que l'on ne s'arrête pas à de simples effets d'incivisme pour comprendre que le coronavirus ne vient pas seulement contrarier en surface un modèle d'existence.

L'homme n'est pas né pour vivre en ermitage et la nécessité pour lui d'aller à la

rencontre de son prochain est sa première raison d'être. L'épidémie en a encore pour longtemps. Tout porte à croire qu'elle s'installera dans la durée pour se fixer en colonne vertébrale dans les cultures en exigeant des remises en cause douloureuses pour l'adaptation qui n'est pas assurée. Cela est d'autant plus poignant pour des peuples qui ne s'arment que de l'unique semée de la fatalité et qui s'en remettent à l'effronterie épidermique en signe de rébellion quand ils ne s'abritent pas sous le dôme de la religion.

La détérioration actuelle de la situation sanitaire mondiale prouve une incapacité de venir à bout d'un virus tenace et jusqu'ici les solutions déployées partout, les unes paradoxales, d'autres irréfléchies,

ont prouvé leur inefficacité. Seul le civisme avec son transport vers la sagesse et la raison et la circonspection qu'il impose reste la préliminaire parade pour une protection assurée et pour le moment seulement. Il est autrement plus efficace que tous les jeux répétés des confinements. Ceux-là n'ont aucun sens quand ils compressent le temps mais offrent malencontreusement une plus forte densification des masses en mouvement.

De guerre lasse, des autorités locales ont interdit les mariages. Toute légitime qu'elle pourrait l'être, elle risque d'être comprise comme une épreuve de force. La grande question de l'instant serait sans doute de tenter de savoir si le civisme est compatible avec la force. Dans un futur proche, l'humanité entière, déroutée par les cultures nouvelles qui se tissent, sera face à cette lourde question.

Oran: trois éléments de soutien aux terroristes arrêtés

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi à Oran par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a appréhendé, le 6 juillet 2020, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran en 2e Région Militaire», précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Gardes-frontières «ont saisi, lors d'une patrouille de recherche et de reconnaissance menées près de la bande frontière à Tlemcen en 2e Région Militaire, 25 kilogrammes de kif traité», tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont intercepté, suite à des opérations distinctes menées à Annaba, Béjaïa et Jijel en 5e Région Militaire, six (6) individus en possession de 11168 unités de différentes boissons», ajoute le MDN.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a saisi, en coordination avec les services des Douanes à Ouargla en 4e Région Militaire, 11520 unités de produits pyrotechniques, alors que 19 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et El-Oued».

Une cellule terroriste démantelée au Maroc

Le ministère de l'Intérieur marocain a annoncé l'arrestation mardi à Nador (nord-est) de quatre membres présumés d'une «cellule terroriste» liée au groupe terroriste Etat islamique (EI/Daech), qui voulaient s'attaquer à des «sites sensibles» au Maroc. Les personnes arrêtées, âgées de 21 à 26 ans, avaient «décidé de mener des attaques terroristes visant des sites sensibles dans le royaume», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les suspects, «dont le frère d'un combattant de Daech», «étaient en lien étroit» avec les membres d'une autre cellule démantelée en décembre entre le Maroc et l'Espagne voisine, selon la même source. L'opération de démantèlement de mardi a été menée par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ, antiterrorisme) et les mis en cause ont été «placés en garde à vue pour approfondir l'enquête», selon le communiqué.